

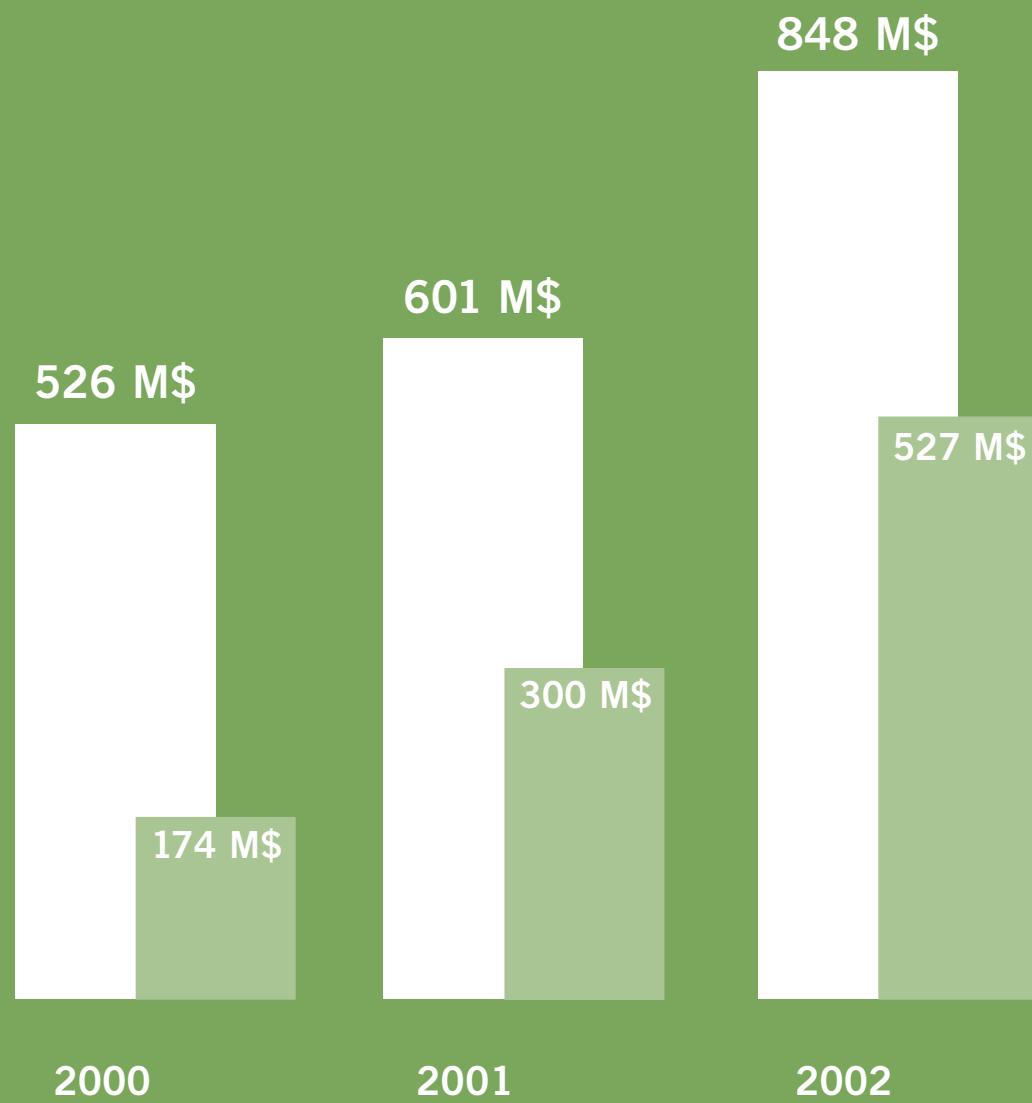


Conjuguer avoirs et êtres

RAPPORT ANNUEL 2002



Desjardins



- EXCÉDENTS CUMULÉS APRÈS IMPÔTS
- PARTIE DES EXCÉDENTS RETOURNÉS À LA COMMUNAUTÉ

NOTES AU LECTEUR Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française et le Bureau de normalisation du Québec, nous employons les symboles M et G pour désigner respectivement les millions et les milliards. Ainsi, « 8 M\$ » se lit « huit millions de dollars » et « 17 G\$ » se lit « dix-sept milliards de dollars ». ■ Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

SIÈGE SOCIAL La Fédération des caisses Desjardins du Québec, 100, avenue des Commandeurs, Lévis (Québec) Canada G6V 7N5, tél. : (418) 835-8444

ENGLISH EDITION Copies of the English edition of this Report may be obtained upon request.

Ce rapport annuel a été produit par la Première vice-présidence Affaires institutionnelles et adjoint exécutif au Président du Mouvement (vice-présidence Communications et Affaires publiques) et la Première vice-présidence Finances et Administration (vice-présidence Divulgation et Analyse financières) de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

CONCEPTION GRAPHIQUE Marketel ■ **RÉALISATION** Marketel, Vasco design international ■ **IMPRESSION** J.B. Deschamps inc. ■ Imprimé au Canada

GRAVURES Page 16: Caroline Bussières, *Ciel*, 1990, techniques mixtes, 122 cm x 91 cm, Collection d'œuvres d'art Desjardins
■ Page 20: Hélène Richard, *Herbier #3*, 2000, techniques mixtes, 89 cm x 69 cm.

Le rapport annuel est disponible dans le site Internet de Desjardins. ■ www.desjardins.com



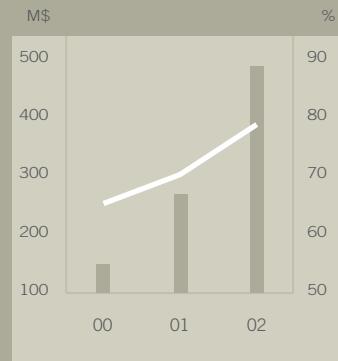
Avoirs et êtres conjugués avec succès
Desjardins connaît en 2002 la meilleure rentabilité de son histoire et retourne plus d'un demi-milliard de dollars à ses membres et à la collectivité : 490 millions en ristournes, 37 millions en commandites, dons et bourses d'études. Seule une grande coopérative financière peut en faire autant !

Faits saillants



Excédents avant charges liées à l'écart d'acquisition et ristournes aux membres

— Rendement sur l'avoir moyen (%)



Ristournes aux membres

— Pourcentage des caisses ayant versé des ristournes au Québec



Actif total du Mouvement

— Croissance (%)

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Bilan et hors bilan¹ (en millions de dollars et en pourcentage)

	Variation en pourcentage 2002-2001	Variation en pourcentage 2002-2001		
		2002	2001 ²	2000 ²
Total de l'actif	6,0 %	85 343 \$	80 493 \$	76 117 \$
Actif moyen	5,9	83 449	78 770	74 640
Liquidités	4,4	18 122	17 357	16 238
Prêts	6,7	61 044	57 210	54 855
Dépôts, billets et débentures subordonnées	5,1	64 109	61 009	58 001
Avoir	9,0	5 676	5 205	4 810
Biens administrés	(1,3)	145 717	147 609	152 064
Biens sous gestion	(3,3)	14 013	14 484	12 755
Ratio du capital de première catégorie – BRI	—	12,78 %	12,95 %	12,26 %

¹ Excluant les caisses et les fédérations ontariennes, manitobaines et acadiennes.

² Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2002.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION¹

Pour les exercices terminés le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	Variation en pourcentage 2002-2001	Variation en pourcentage 2002-2001		
		2002	2001	2000
Revenu total ²	8,9 %	6 937 \$	6 372 \$	5 869 \$
Provisions et pertes sur prêts	(54,0)	109	237	127
Frais autres que d'intérêt	4,7	5 585	5 332	5 072
Excédents avant charges liées à l'écart d'acquisition et ristournes aux membres	41,1	848	601	526
Ristournes aux membres	82,2	490	269	143
Excédents avant charges liées à l'écart d'acquisition et ristournes aux membres en pourcentage de l'actif moyen	—	1,02 %	0,76 %	0,70 %
Rendement sur l'avoir moyen	—	15,6	12,0	11,4

¹ Excluant les caisses et les fédérations ontariennes, manitobaines et acadiennes.

² Incluant le revenu net d'intérêt et les autres revenus.

COTES DE CRÉDIT

Le Mouvement des caisses Desjardins jouit de cotes de crédit de première qualité.

	Court terme	Moyen et long terme
Standard & Poor's	A-1 + P-1 R-1M	AA – Aa3 AA (bas)

848 millions

de dollars d'excédents cumulés après impôts

490 millions

de dollars en ristournes aux membres-propriétaires

15,6 %

de rendement sur l'avoir moyen

Secteurs d'activité

INTERMÉDIATION FINANCIÈRE LES CAISSES DESJARDINS, LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC ET SES UNITÉS D'AFFAIRES, LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS ET LE FONDS DE SÉCURITÉ DESJARDINS ■ PREMIER POURVOYEUR DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS AU QUÉBEC AVEC 1 520 POINTS DE SERVICE ■ PARTS DE MARCHÉ DE 46,6 % POUR LES DÉPÔTS TRADITIONNELS, DE 38,3 % POUR LE FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE RÉSIDENTIEL, DE 44,0 % POUR LE FINANCEMENT AGRICOLE ET DE 29,7 % POUR LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION ■ OFFRE DE SERVICE INTÉGRÉE AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES ■ LEADER EN MATIÈRE DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE: SITE FINANCIER LE PLUS VISITÉ AU QUÉBEC ET LE DEUXIÈME AU CANADA ■ PLUS IMPORTANT ÉMETTEUR DE CARTES DE CRÉDIT AU QUÉBEC, AVEC 2,2 MILLIONS DE DÉTENTEURS (VISA DESJARDINS).

www.desjardins.com

Les activités d'assurance de personnes, d'assurance de dommages, de services fiduciaires et de courtage de valeurs mobilières sont regroupées au sein d'une société de portefeuille, Desjardins Société financière, qui veille à leur développement et à leur arrimage avec les autres composantes du Mouvement.

www.desjardinssocietefinanciere.com

ASSURANCE DE PERSONNES DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE ■ Premier assureur de personnes au Québec et septième au Canada ■ 5 millions de clients ■ Vaste gamme de produits d'assurance vie et santé et d'épargne-retraite ■ Présence dans plusieurs grandes villes canadiennes, dont St. John's, Halifax, Lévis, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver ■ Multiples réseaux de distribution, 3 530 employés, incluant 300 conseillers en sécurité financière dans le réseau des caisses.

www.desjardinssecuritefinanciere.com

ASSURANCE DE DOMMAGES GROUPE DESJARDINS, ASSURANCES GÉNÉRALES ■ Chef de file des assureurs de dommages au Québec où il domine la distribution directe aux particuliers ■ Septième assureur de dommages au Canada avec 1,6 million de polices en vigueur ■ Troisième assureur au Canada en assurance de dommages de groupes ■ Établissements à Lévis, Montréal, Ottawa, Mississauga et Calgary ■ Présence dans le réseau des caisses Desjardins partout au Québec.

www.assurancegeneraledesjardins.com www.lapersonnelle.com www.certas.ca

SERVICES FIDUCIAIRES GESTION DE SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS DESJARDINS ■ Plus importante société de fiducie au Québec (Fiducie Desjardins) ■ Produits et services liés à la gestion de patrimoine ■ Gestion privée, régimes collectifs d'épargne et services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises ■ Important producteur de fonds de placement avec une quarantaine de fonds de placement Desjardins et Maestral ■ Chef de file en administration et garde de titres au Québec.

www.desjardins.com

COURTAGE DE VALEURS MOBILIÈRES VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS ■ Services de courtage de plein exercice et de courtage à escompte (Disnat) pour les particuliers ■ Courtier intégré au service des entreprises par les divisions de financement d'entreprises, de revenu fixe et de ventes institutionnelles ■ 30 succursales de plein exercice au Québec ■ 3 succursales en Ontario, à Toronto, Ottawa et Thunder Bay ■ Plus de 230 conseillers en placements.

www.disnat.com www.vmdconseil.ca

CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT INVESTISSEMENT DESJARDINS ■ Gestionnaire de fonds de capital de risque ■ Investissement, par l'entremise de ID, société en commandite, de six fonds d'investissement Desjardins régionaux et de Capital régional et coopératif Desjardins ■ Partenaire de plus de 150 PME québécoises, contribuant ainsi à la création ou au maintien de plus de 12 800 emplois au Québec ■ Présence à Ottawa.

www.desjardins.com/id



ALBAN D'AMOURS,
Président et chef de la direction
du Mouvement des caisses Desjardins

2002, l'année de Desjardins

Dans un contexte où les soubresauts des marchés financiers ont géné le rendement de plusieurs institutions financières importantes, les résultats du Mouvement des caisses Desjardins ont atteint de nouveaux sommets en 2002. Des excédents avant charges liées à l'écart d'acquisition et ristournes atteignant le niveau record de 848 M\$ ont en effet été réalisés, soit une augmentation de 41 % sur ceux de l'exercice 2001. Les propriétaires-usagers des caisses ont été les premiers à bénéficier de ces résultats exceptionnels car ils se sont partagé des ristournes records de 490 M\$, comparativement à 269 M\$ en 2001. Les 37 M\$ distribués par ailleurs à titre de commandites, de dons et de bourses d'études confirment une fois de plus la présence active des caisses et du Mouvement dans le milieu, de même que leur soutien à un grand nombre d'institutions et de projets qui jouent un rôle structurant dans l'ensemble des régions du Québec. En redistribuant une forte proportion de ses excédents, Desjardins manifeste ainsi de façon éloquente sa distinction coopérative.

Une année de consolidation

Première année complète depuis la mise en place de la nouvelle fédération, 2002 a permis de bonifier les modes de collaboration associés aux instances démocratiques et décisionnelles récemment créées. Déjà, les gains d'efficacité et la réduction des coûts ont aidé à améliorer de façon notable le ratio de productivité du Mouvement Desjardins, lequel est passé de 68,3 % en 2001 à 64,7 % en 2002. La nouvelle direction unifiée pour l'ensemble du Mouvement produit également des résultats tangibles. La quote-part des bénéfices attribuable aux résultats des filiales qui atteint 138 M\$, soit 30 % de plus qu'en 2001, témoigne en effet de liens d'affaires toujours plus étroits entre caisses et sociétés. Quoique la très bonne tenue de l'économie québécoise en 2002 ne soit pas étrangère à l'ensemble de ces résultats fort positifs, ceux-ci n'en donnent pas moins un avant-goût de ce que pourra réaliser le Mouvement au cours des prochaines années, à mesure que les nouvelles façons de faire et que les projets en voie de réalisation produiront les effets escomptés. Les membres et les clients de Desjardins, de même que toute la collectivité, bénéficieront alors encore plus des avantages reliés à la présence chez nous d'un groupe financier intégré de nature coopérative.

Une année de concertation dans la transformation

L'adoption d'une vision et d'orientations stratégiques communes au Mouvement pour la période 2003-2005, ainsi que celle du plan stratégique du réseau coopératif ont permis aux caisses et à leurs instances régionales et provinciales de se concerter sur les objectifs qu'elles poursuivront au cours des prochaines années, en complémentarité avec le réseau des sociétés. Les intervenants de toutes les composantes du Mouvement sont aujourd'hui engagés dans la réalisation de la vision de la caisse de 2005. En devenant un centre d'expertise financière, chaque caisse assurera à ses membres d'être accompagnés par un groupe expert dans la gestion professionnelle de leurs avoirs financiers. C'est dans cette perspective que les caisses ont poursuivi au cours de la dernière année la transformation de leur réseau physique. En atteignant une taille suffisante et en gérant de façon stratégique le déploiement de leurs divers points de service, elles seront ainsi en mesure de faire à leurs membres une offre de service complète et intégrée. Les caisses Desjardins demeureront les institutions financières les plus accessibles au Québec et elles favoriseront toujours, par leur couverture de l'ensemble du territoire, l'expression d'une vie démocratique dynamique et représentative du milieu. La dernière année a également été marquée par l'élaboration d'une stratégie axée sur la qualité du service. Commune à l'ensemble du réseau et déployée dès 2003, cette stratégie contribuera à la hausse de la satisfaction des membres et des clients à l'égard de la prestation de service des caisses et de l'ensemble du Mouvement Desjardins.

Cette année de consolidation a aussi vu la poursuite des travaux par lesquels le Mouvement Desjardins fera évoluer son approche de gestion intégrée des risques dans l'esprit du nouvel accord de Bâle, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2006. Desjardins suit par ailleurs de très près l'évolution des meilleures pratiques en matière de gouvernance et son conseil a fait siennes à ce chapitre la plupart des pratiques préconisées à l'échelle canadienne. Sur le plan de la gestion sécuritaire, l'émission de 800 M\$ de la débenture Desjardins réalisée au printemps 2002 permet au Mouvement d'afficher l'un des meilleurs ratios de capital de l'industrie, autant en ce qui concerne la quantité que la qualité du capital maintenu.

Une année de développement

L'année 2002 a également été une année de développement. Ainsi en a-t-il été pour la mise en œuvre du vaste plan touchant les ressources humaines, auquel nous avons consacré des investissements de 17 M\$. La santé et le mieux-être au travail, l'amélioration des conditions de travail, la formation ainsi que la préparation de la relève ont notamment fait l'objet de travaux importants. Déjà la plus grande force conseil au Québec, Desjardins a poursuivi ses nombreuses activités visant l'amélioration des compétences de ses employés. Les efforts continus consentis à cet égard assurent à ses membres et ses clients une expertise toujours à la fine pointe des connaissances. Pour leur part, les mesures concrètes instaurées au chapitre de la préparation de la relève ont visé à la fois le renouvellement de la force de travail de Desjardins, celui du membership des caisses, de même que la participation souhaitée des jeunes à titre de dirigeants ou dirigeantes élus ou de jeunes dirigeants stagiaires.

Le Mouvement Desjardins a aussi en 2002 poursuivi le développement de ses services électroniques de façon à conserver le leadership dont il fait preuve depuis longtemps en cette matière. Le site Internet de Desjardins, par l'intermédiaire duquel ont été réalisées cette année plus de 114 millions de transactions, continuera à évoluer pour que les membres et les clients puissent y accéder à l'ensemble des services offerts par les diverses composantes du Mouvement. La prolongation et l'élargissement de l'entente de partenariat existante avec le groupe CGI en ce qui concerne la gestion des fonctions de paie permettra pour sa part de commercialiser ce service auprès d'un plus vaste bassin de clients. Une mesure incluse à notre nouveau plan stratégique, soit la création d'une ligne d'affaires Entreprises distincte de celle des particuliers commandera aussi des investissements importants. Ceux-ci doteront les centres financiers aux entreprises et la Caisse centrale d'outils et de systèmes encore plus performants. Une meilleure offre intégrée de service aux entreprises fera de Desjardins l'institution financière préférée des PME.

L'année 2002 a aussi vu le début des activités d'investissement de Capital régional et coopératif Desjardins, qui a injecté un total de 33,7 M\$ dans 45 entreprises et coopératives de toutes les régions du Québec. Cette première année d'opérations constitue l'amorce d'un engagement encore plus intense de Desjardins dans le développement des régions et le soutien à la vitalité du mouvement coopératif. Le Centre de gestion Desjardins des prêts étudiants, de Gaspé, qui a pour sa part commencé à desservir les caisses au cours de la dernière année, sera pleinement opérationnel en 2003. La présence de Desjardins sur le marché canadien s'affirme de plus en plus avec Desjardins Sécurité financière, le Groupe Desjardins, assurances générales et les Valeurs mobilières Desjardins. Notre filiale de courtage a accéléré son développement en 2002 en donnant notamment plus de poids à l'équipe en place à Toronto et en ouvrant de nouveaux bureaux à Vancouver, Boston et New York. La forte croissance de son effectif s'inscrit dans l'objectif de mettre en place un courtier Desjardins intégré qui, au cours des prochaines années, prendra une place grandissante dans les services aux entreprises et aux institutions. La participation du Mouvement des caisses Desjardins à l'acquisition de la Caisse d'épargne de l'Ontario, réalisée par l'intermédiaire d'une nouvelle coopérative financière ontarienne, la Desjardins Credit Union, permettra pour sa part, une fois les investissements prévus de 170 M\$ réalisés, de développer la vente de produits et de services de Desjardins dans le réseau de près de 30 succursales couvrant l'Ontario. Parallèlement, les négociations en cours avec la Fédération des caisses populaires de l'Ontario sont vues comme une excellente occasion pour le réseau des caisses de l'Ontario et le Mouvement Desjardins de revoir et de faire évoluer leur relation vers un partenariat d'affaires renouvelé et renforcé. Ces récents développements sont reliés à l'une des grandes orientations stratégiques du Mouvement Desjardins, selon laquelle il prévoit élargir ses activités et ses partenariats d'affaires au Canada. Le renforcement de l'image de marque de Desjardins contribuera à la notoriété de Desjardins dans toutes les provinces du Canada, tout en aidant l'ensemble des membres et des clients à mieux reconnaître l'expertise spécialisée présente dans le réseau des caisses et celui des sociétés. Ces objectifs ont motivé la Société financière Desjardins-Laurentienne à se dorer d'une nouvelle dénomination, Desjardins Société financière, dans laquelle la marque Desjardins apparaît au premier plan.

Un comité de planification et de développement stratégiques (CPDS) appuie le président et chef de la direction du Mouvement ainsi que le conseil d'administration de la Fédération, pour assurer l'intégration des orientations stratégiques du réseau coopératif et du réseau des sociétés, et pour coordonner le développement des affaires à l'échelle du Mouvement. Le CPDS est formé de membres de la direction des grandes composantes de Desjardins.

Avant d'être adoptés par le conseil d'administration en avril 2002, l'énoncé de la vision « Mouvement » et celui des orientations stratégiques 2003-2005 ont fait l'objet d'une consultation lors d'une assemblée extraordinaire des représentants et représentantes des caisses. La vision de la caisse de 2005 a pour sa part été enrichie par les présidents, les présidentes, les directeurs généraux et les directrices générales des caisses et des centres financiers aux entreprises.

Le Renouveau coopératif Desjardins : une année de réflexion et d'écoute

Après tous les efforts des dernières années pour augmenter l'efficacité de son organisation, pour l'adapter au changement et favoriser le développement des affaires, Desjardins s'applique aujourd'hui à renforcer les pratiques qui assureront sa pérennité coopérative. C'est le sens de la démarche du Renouveau coopératif Desjardins, qui réaffirme la nature coopérative du Mouvement des caisses Desjardins et prépare les changements qui moderniseront et dynamiseront les pratiques démocratiques. À ce chapitre, l'année 2002 a fait une place particulière à la réflexion et à l'écoute. Les commentaires et suggestions d'experts et ceux de plusieurs grands partenaires socio-économiques de Desjardins ont d'abord été sollicités au printemps. À l'automne, ce sont plus de 17 000 personnes – membres, employés, dirigeants et dirigeantes de caisses – qui ont participé aux assises locales du XVIII^e Congrès. Il s'agit certes là de l'une des démarches les plus significatives de l'histoire récente de Desjardins, d'un exercice démocratique tout à fait unique. Ces assises locales ont constitué un jalon important de la démarche du Congrès, ouvrant la voie aux discussions des assises Mouvement de mars 2003. Nous n'en attendons pas moins que l'amorce d'une relation profondément renouvelée entre les caisses et leurs membres.

La force des efforts conjugués

Au terme de cette année où un travail remarquable a été accompli et des résultats exceptionnels réalisés, je veux remercier toutes les personnes qui font de Desjardins une grande force toujours en mouvement, au premier titre les dirigeants et dirigeantes élus ainsi que les gestionnaires et les employés des caisses et de leurs centres affiliés qui assurent avec constance et dans un souci d'amélioration continue le service aux membres. Ces gens sont assistés de façon professionnelle par les équipes compétentes que l'on retrouve à la Fédération, à la Caisse centrale et dans les sociétés filiales, que je remercie également de leur excellent travail. Merci enfin aux membres de tous les conseils des représentants ainsi qu'à mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement personnel et leur volonté partagée de faire de Desjardins l'institution financière la plus compétente et la plus humaine. Grâce à tous, Desjardins conjugue les avoirs et les êtres avec succès.



Alban D'Amours

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Frances Carrier
Directrice générale
de caisse, CORE
Richelieu-Yamaska

Jean-Guy Bureau
Président, CORE
Caisses de groupes

Clément Samson
Président, CORE
Québec-Ouest – Rive-Sud

Thomas Blais
Fédération des caisses
populaires de l'Ontario,
observateur

Richard Sarrazin
Directeur général de caisse,
CORE Québec-Ouest –
Rive-Sud

Pierre Leblanc
Président, CORE
Mauricie

Marcel Lauzon
Président, CORE
Laval – Laurentides

Denis Paré
Président, CORE
Estrie

Jacques Baril
Président, CORE
Est de Montréal

Benoît Turcotte
Vice-président, CORE
Abitibi-Témiscamingue –
Nord et Ouest du Québec,
administrateur délégué

Andrée Lafortune
Présidente, CORE
Ouest de Montréal

André Jean
Président, CORE
Centre-du-Québec

Jacqueline Mondy
Présidente,
CORE Kamouraska –
Chaudière-Appalaches

André Lachapelle
Président, CORE
Lanaudière



L'année la plus fructueuse de notre histoire

Paul-André Lavoie
Vice-président, CORE
Bas-Saint-Laurent
et Gaspésie–
Îles-de-la-Madeleine,
administrateur délégué

Gilles Lepage
Fédération des caisses
populaires acadiennes,
observateur

Louise Charbonneau
Directrice générale
de caisse, CORE
Est de Montréal

Raymond Gagné
Président, CORE
Bas-Saint-Laurent
et Gaspésie–
Îles-de-la-Madeleine

Olivier Lavoie*
Président, CORE
Saguenay–Lac St-Jean–
Charlevoix–Côte-Nord

Madeleine Lapierre*
Présidente, CORE
Richelieu–Yamaska,
vice-présidente du conseil

André Shatskoff*
Directeur général de caisse,
CORE Lanaudière

Alban D'Amours*
Président et chef de la
direction du Mouvement
des caisses Desjardins
et président du conseil

Sylvie St-Pierre Babin*
Présidente, CORE
Abitibi-Témiscamingue–
Nord et Ouest du Québec

Pierre Tardif*
Président, CORE
Rive-Sud de Montréal,
secrétaire du conseil

André Gagné*
Président, CORE
Québec-Est

**Siège aussi comme
observateur :**
Normand Collet
Fédération des caisses
populaires du Manitoba

* Membre du comité exécutif

CORE signifie conseil des représentants. ■ Les administrateurs de la Fédération des caisses Desjardins du Québec composent également le conseil d'administration de Desjardins Société financière et de la Caisse centrale Desjardins. ■ Le conseil d'administration est composé de 21 membres, dont 20 sont élus par les assemblées régionales ou de caisses de groupes ou par l'assemblée générale de la Fédération. Ainsi, y siègent : les 16 présidents des conseils des représentants (CORE), les quatre directeurs généraux de caisses élus par l'assemblée générale et le président et chef de la direction du Mouvement. Pour les régions Bas-St-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Abitibi-Témiscamingue–Nord et Ouest du Québec, le vice-président du CORE, qui est aussi administrateur délégué, siège au conseil d'administration sans droit de vote. Y siègent, comme observateurs, les représentants des fédérations de l'Ontario, du Manitoba et des caisses populaires acadiennes.

COMITÉ DE DIRECTION

Page de droite, en haut, de gauche à droite

Marc Laplante

Premier vice-président
Marché des entreprises

Robert Marcotte

Premier vice-président
Finances et Administration

Marie-Huguette Cormier

Vice-présidente exécutive
Marché des particuliers

Pierre Brossard

Premier vice-président
Affaires institutionnelles
et adjoint exécutif au
Président du Mouvement

Monique F. Leroux

Présidente de Desjardins Société
financière et chef de la direction
des filiales

Alban D'Amours

Président et chef de la direction du
Mouvement des caisses Desjardins
et président du conseil

Bertrand Laferrière

Président et chef de l'exploitation
de la Fédération des caisses Desjardins
du Québec

Page de droite, en bas, de gauche à droite

Pierre Moran

Premier vice-président
Solutions de commerce électronique

Richard Halley

Premier vice-président
Technologies de l'information

Gaston Sirois

Premier vice-président
Gestion intégrée des risques

Jacques Dignard

Premier vice-président
Ressources humaines et Opérations

Marc Jean

Premier vice-président
Planification, Coopération, et adjoint
au Président et chef de l'exploitation

Michel Latour

Premier vice-président
Région du Centre

Pierre Robitaille

Premier vice-président
Région de l'Est

Bruno Morin

Premier vice-président
Région de l'Ouest

Serge Dufresne

Premier vice-président
Caisses de groupes



De gauche à droite

Raynald Corriveau

Inspecteur et Vérificateur
général du Mouvement des
caisses Desjardins

Pauline D'Amboise

Secrétaire générale
Fédération des caisses
Desjardins du Québec

Michel Pratte

Vérificateur interne
Mouvement des caisses
Desjardins

Jean-Guy Langelier

Président et chef
de l'exploitation
Caisse centrale Desjardins

Bruno Riverin

Président et chef
de l'exploitation
Investissement Desjardins







Une vision partagée Nous nous sommes donné en 2002, et ce, pour les trois prochaines années, une vision et des orientations stratégiques partagées par toutes les composantes du Mouvement Desjardins. Fruit d'une démarche collective des conseils des représentants (CORE), des dirigeants et de la direction du Mouvement Desjardins, notre vision commune se décline ainsi :

« Le Mouvement des caisses Desjardins, fort de sa distinction coopérative, de son réseau de filiales et de son équilibre financier, vise à être la meilleure institution financière, tant sur le plan de la satisfaction des besoins de ses membres et clients que du développement des affaires par son offre de service accessible, efficace et complète ». Les pages qui suivent font état des réalisations de 2002 à l'égard de chacune des grandes orientations autour desquelles nous nous sommes mobilisés pour concrétiser cette vision.



LISE LESSARD, planificatrice financière, Caisse populaire Desjardins de Lévis

RICHARD DÉSILETS, conseiller en sécurité financière, Desjardins Sécurité financière

Devenir le chef de file en matière
de prévention et de qualité de la relation
d'affaires avec nos membres.

Des employés compétents et prévenants

En nous démarquant par notre approche personnalisée, notre offre intégrée de produits et services et notre force conseil hautement qualifiée, mobilisée autour de la satisfaction des membres et clients, nous entendons devenir le chef de file en matière de qualité de la relation d'affaires. Dans l'industrie des services financiers, c'est d'abord et avant tout sur la compétence, le professionnalisme et la prévenance du personnel que repose la satisfaction de la clientèle. Parce qu'il est le point de contact avec le membre, notre personnel est en effet appelé à devenir l'instrument de différenciation le plus important de la relation du membre avec Desjardins. C'est lui qui fera vivre au membre l'expérience d'affaires que nous visons à offrir, basée sur la considération, la confiance et le respect.

Cette conviction est à l'origine des investissements importants que nous consacrons au recrutement, à la formation continue et à la mobilisation de nos ressources humaines, comme en témoigne le Plan des ressources humaines 2002-2005 mis en œuvre l'an dernier. L'année 2002 a donc amené une première vague de réalisations à l'égard des sept orientations prioritaires de ce plan dont nous nous sommes dotés pour devenir le chef de file en matière de relation d'affaires. Avec notre plan des ressources humaines, nous visons des retombées positives sur trois éléments essentiels : la satisfaction de la clientèle, en répondant à ses attentes légitimes ; la mobilisation des personnes, en créant un milieu de travail agréable favorisant la responsabilisation et le développement des compétences ; la productivité, par l'efficacité de nos façons de faire.

Accroître notre vitesse d'action et de décision à l'égard du processus de dotation et de relève. Au nombre des réalisations émanant de notre plan des ressources humaines, notons que notre démarche de planification de la main-d'œuvre des caisses et de la Fédération a permis de cerner les enjeux auxquels nous ferons face au cours des prochaines années, notamment à l'égard des régions et de la relève chez les planificateurs financiers. Soulignons également que les caisses peuvent dorénavant compter sur trois centres de recrutement et d'évaluation (CRE) desservant respectivement les régions de l'Est, du Centre et de l'Ouest du Québec. Les CRE permettront de promouvoir les attraits de Desjardins comme employeur afin d'attirer les meilleurs talents et offriront aux caisses une expertise dans l'évaluation des compétences et du potentiel des candidats. De plus, les travaux effectués au cours de l'exercice permettront l'affichage centralisé des postes à combler dans les caisses, à la Fédération et dans les filiales sur le site www.desjardins.com.

LA CAISSE DE 2005 SERA UN VÉRITABLE CENTRE D'EXPERTISE FINANCIÈRE DONNANT ACCÈS À L'ENSEMBLE DES PRODUITS ET SERVICES INTÉGRÉS DE DESJARDINS. ELLE SERA RECONNUE POUR LA RELATION DISTINCTIVE QU'ELLE ENTRETIEN AVEC SES MEMBRES ET SON MILIEU.

Accroître notre connaissance de la main-d'œuvre aux fins de relève, du développement, de la performance et de l'équité. Afin de mieux connaître le niveau de satisfaction et de mobilisation de nos employés, nous avons réalisé un vaste sondage auprès de l'ensemble des employés de la Fédération et de 5 000 employés de caisses. L'indice de satisfaction global s'est avéré positif et a permis de déterminer les zones d'améliorations souhaitées, lesquelles figurent toutes au nombre des priorités de notre plan des ressources humaines. Dans le but d'améliorer notre connaissance des effectifs, nous avons aussi poursuivi nos travaux en vue d'intégrer, entre autres, la gestion de la formation à notre système des ressources humaines.

Accroître la présence des femmes dans les postes de direction. Nous avons pris de nouvelles initiatives pour favoriser la relève féminine, notamment en ciblant et soutenant les femmes possédant l'intérêt et le potentiel pour occuper des postes de direction. En collaboration avec la Commission consultative des femmes, nous nous sommes également employés à accroître la présence des femmes comme dirigeantes, à tous les niveaux décisionnels. Notons qu'au 31 décembre 2002, 18 % de femmes occupaient la fonction de directrice générale de caisse. De plus, à la suite d'un appel de candidatures de directeurs généraux en 2002, 58 femmes ont été présélectionnées sur un total de 177 candidats retenus, un pourcentage de 33 % qui augure bien.

Offrir et promouvoir la carrière chez Desjardins. Devant les défis que posent le recrutement, la mobilisation et le développement de nos ressources humaines, nous avons entrepris de promouvoir un véritable cheminement de carrière chez Desjardins. Nous avons amorcé le processus en mettant en place des mécanismes pour faire mieux connaître et pour faciliter les divers cheminements professionnels possibles dans notre organisation. À cet effet, nous avons notamment élargi la mission de notre centre de réaffectation ; jusque-là voué au soutien des employés se retrouvant en surplus d'effectif, ce centre sera dorénavant appelé à devenir un véritable centre de gestion de la carrière.

Innover dans nos approches et nos contenus de formation afin de devancer les besoins des membres. Dans l'industrie des services financiers, la compétence de métier est essentielle pour détecter les besoins des clients et y répondre. La compétence de métier fait référence aux connaissances techniques et aux habiletés de nos employés pour exécuter la prestation des services qu'attendent les membres. L'année 2002 a été riche en réalisations illustrant bien les efforts déployés pour doter notre personnel des connaissances et des habiletés nécessaires : ■ Investissement en formation de 5,15 % de la masse salariale ■ Inauguration de deux centres techniques de formation : l'un dans l'est de Montréal, l'autre à Lévis ■ Participation de 9 500 employés à des programmes de formation à la carte, une activité qui prend de plus en plus d'ampleur ■ Identification et participation de 904 employés à des programmes spécifiques de relève interne et de coaching sur mesure ■ Participation de 3 196 employés à des activités de formation visant à les aider dans le déploiement et l'évolution de solutions d'affaires ■ Embauche de 160 personnes dans le cadre de notre programme de relève universitaire et collégiale ■ Inscription de près de 8 000 employés à un module de formation de notre programme de formation à distance, qui offre plusieurs cours virtuels et plus de 350 modules d'apprentissage. La formation à distance devient un atout indéniable lorsqu'elle combine des contenus de cours riches à l'utilisation de nouvelles technologies, lesquelles nous comptons moderniser en 2003.

Ces diverses initiatives se poursuivront en 2003 au moyen d'un programme de formation et de mobilisation à la qualité de service visant tout le personnel et les dirigeants des caisses ; 32 000 employés et dirigeants bénéficieront de ce programme au cours des deux ou trois prochaines années. Ce projet audacieux repose sur des bases d'excellence qui seront appliquées dans le réseau des caisses et dans nos autres canaux de distribution. Les indicateurs de performance qui accompagnent ces bases d'excellence permettront de mesurer uniformément la qualité de notre prestation de service aux membres au regard de sept aspects jugés essentiels : la considération, le professionnalisme, la prévenance, la confidentialité, l'accessibilité, la courtoisie et l'efficacité. Cette formation technique et cette formation de métier doivent se poursuivre et elles constitueront une priorité des prochaines années. Nous les compléterons par la création d'un Institut coopératif dont les programmes, destinés notamment aux cadres et aux dirigeants élus des diverses composantes du Mouvement, favoriseront une adhésion partagée aux valeurs, à la vision et aux orientations de Desjardins ainsi que l'acquisition des pratiques de gouvernance et de gestion nécessaires à l'implantation des grands changements. Les retombées de ces programmes bénéficieront à l'ensemble de nos employés.

NOTRE PROJET DE « FICHIER MEMBRE DESJARDINS » QUI PERMETTRA, AVEC LE CONSENTEMENT DU MEMBRE, L'AGGRÉGATION DES DONNÉES PROVENANT DES CAISSES, DES FILIALES ET DES UNITÉS D'AFFAIRES, NOUS FERA FAIRE UN GRAND PAS EN AVANT DANS LA CONNAISSANCE DE NOS MEMBRES. IL AUGMENTERA EN EFFET CONSIDÉRABLEMENT NOTRE CAPACITÉ DE PRÉVOIR LEURS BESOINS ET DE NOUS FAIRE LES PLUS PRÉVENANTS POSSIBLE À LEUR ENDROIT.

Soutenir le réseau dans sa transformation et dans l'amélioration de sa performance. Dans le but d'accroître la mobilisation de notre personnel et notre compétitivité comme employeur par rapport au marché, nous avons modernisé notre gestion salariale, en adoptant un ensemble de modifications à la rémunération et aux conditions de travail des employés non cadres des caisses et de la Fédération. Ces modifications se sont traduites, en début d'année 2003, par des ajustements aux échelles salariales, ainsi que par une révision du régime d'assurance collective. Cela nous permettra d'offrir à notre personnel une rémunération se comparant avantageusement au marché. Par ailleurs, à la fin de l'année, au-delà de 60 % des caisses avaient implanté un régime d'intérêtement visant à mobiliser leurs troupes à l'atteinte de leurs objectifs d'affaires et d'amélioration de la qualité de service. Les employés de la Fédération, pour leur part, bénéficient d'un tel régime depuis janvier 2002. Cette rémunération d'intérêtement, qui se veut compétitive, représente en outre une forme de reconnaissance à l'égard des résultats collectifs atteints.

Favoriser l'équilibre vie-travail. Soucieux de favoriser chez nos employés l'équilibre entre les exigences du travail et de la famille, nous avons adopté une première série de mesures visant notamment à offrir aux employés plus de latitude dans la gestion des congés. La révision des congés parentaux et l'encouragement au développement des compétences s'inscrivent aussi dans cet esprit. Par ailleurs, nous avons étendu le Programme santé et mieux-être, déployé dans les caisses en 2001, aux employés de la Fédération. Notons un niveau de participation et de satisfaction fort élevé à l'égard de ce programme, qui vise à instaurer une culture santé mieux-être et à inciter les employés à se prendre en charge.

L'excellence dans nos filiales. Les filiales de Desjardins Société financière se sont elles aussi engagées sur la voie de l'excellence en matière de relations d'affaires, investissant dans leurs ressources humaines pour mieux satisfaire les membres et clients. Ainsi, Desjardins Sécurité financière (DSF), a mérité un prix de la Life Office Management Association pour la 4^e année consécutive; seulement trois autres entreprises au monde ont reçu un tel prix quatre années de suite. Cette performance témoigne de l'excellence des employés de la société, qui obtiennent des notes largement supérieures à la moyenne nord-américaine aux examens de l'association. Notons qu'une enquête de la firme SOM a révélé un taux de satisfaction élevé des membres à l'égard des conseillers en sécurité financière de DSF, soulignant entre autres leur capacité d'établir une relation de confiance. Enfin, selon une enquête menée par la revue *Affaires Plus* et la Société Watson Wyatt, DSF a été reconnue en 2002 comme l'un des meilleurs employeurs au Québec.

De son côté, le Groupe Desjardins, assurances générales (GDAG), qui compte créer 250 nouveaux postes d'ici 2005, a mis en place une nouvelle politique de rémunération concurrentielle et harmonisée à l'échelle canadienne et poursuivi la mise en œuvre d'un programme de formation continue pour les agents et les experts en sinistres. Notons par ailleurs que le GDAG enregistre, année après année, des taux de satisfaction et de fidélité de la clientèle, respectivement de 95 % et 96 %, parmi les plus élevés de l'industrie. En 2003, Desjardins Société financière et ses filiales amorceront également des travaux pour dresser un portrait d'ensemble de leurs ressources humaines. Elles pourront ainsi mieux évaluer les défis à venir et implanter un programme de relève approprié à la situation particulière de certaines filiales. Elles mettront également en place des outils de mesure de la satisfaction et de l'engagement chez leurs employés, de même que chez les membres, clients et partenaires.



SÉBASTIEN RIOPEL, directeur de comptes, Centre financier aux entreprises de l'Outaouais

Garantir aux entreprises la meilleure
offre de service intégrée.

Des centres financiers et des filiales au service de la PME

Tout en continuant à soutenir la forte croissance que nous connaissons dans le marché des particuliers, nous entendons prendre une place beaucoup plus importante auprès des entreprises. Notre objectif est de devenir le partenaire privilégié des PME, en leur faisant la meilleure offre intégrée de produits et services sur le marché. En nous appuyant sur nos centres financiers aux entreprises (CFE) et sur nos filiales, nous visons notamment à accroître notre part de marché auprès des PME et des grandes entreprises tout en maintenant notre leadership dans le secteur agricole. Déjà bien implantés sur l'ensemble du territoire québécois, les CFE sont au cœur de notre stratégie pour répondre promptement, professionnellement et à juste prix à tous les besoins d'affaires des entreprises. Dominants sur le marché par leur proximité et leur accessibilité, les CFE se différencient par la qualité et la gamme de services intégrés offerts. Au 31 décembre 2002, 501 caisses participaient à l'un des 61 CFE présents dans toutes les régions du Québec et plus de 75 % du volume d'affaires et du financement accordé par le réseau des caisses étaient gérés par les CFE. Les objectifs visés pour les prêts du secteur agricole ont été dépassés, ce secteur affichant une croissance de 485 M\$. L'accroissement du niveau de compétence du personnel, l'élargissement de l'offre de service et l'implantation graduelle d'un modèle de fonctionnement uniforme dans les CFE ne sont pas étrangers à ces bons résultats. En 2003, tous les CFE auront d'ailleurs adopté un modèle d'affaires commun, constitué des pratiques gagnantes appliquées par plusieurs d'entre eux.

Tout au long de l'exercice, nous nous sommes employés de plus à établir une meilleure coordination de l'offre de service des CFE, de la Caisse centrale, d'Investissement Desjardins, des filiales d'assurance de personnes et de dommages, de services fiduciaires et de courtage de valeurs mobilières de Desjardins Société financière, ainsi que des unités d'affaires de notre première vice-présidence Solutions de commerce électronique, telles Services de paie électronique Desjardins et Services de cartes Desjardins. Grâce à l'expertise et à la synergie de toutes ces composantes, les CFE sont outillés pour accompagner les entreprises des différents secteurs d'activité à toutes les phases de leur développement.

LES 928 DIRECTEURS DE COMPTES EN POSTE DANS NOS 61 CENTRES FINANCIERS AUX ENTREPRISES ASSURENT LA CONTINUITÉ DE LA RELATION D'AFFAIRES AVEC LES ENTREPRISES MEMBRES, TANDIS QUE LES CONSEILLERS DES FILIALES DE DESJARDINS SOCIÉTÉ FINANCIÈRE, CEUX DE LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS ET CEUX D'INVESTISSEMENT DESJARDINS APPORTENT LEUR CONTRIBUTION PONCTUELLE EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES BESOINS DES ENTREPRISES, DU DÉMARRAGE À LA CONQUÊTE DES MARCHÉS MONDIAUX.

Pour contribuer à la croissance des affaires et à la notoriété de Desjardins auprès de la clientèle des entreprises, nous avons développé des approches et des outils novateurs à son intention. Ainsi, notre campagne médias, conçue pour faire mieux connaître l'expertise de nos directeurs de comptes et des conseillers spécialisés de nos filiales, a mis l'accent sur l'étendue de l'offre intégrée pour les entreprises. Les résultats d'un vaste sondage effectué auprès de 1 800 entreprises membres ont d'ailleurs révélé que les gens d'affaires apprécient grandement l'amélioration récente de nos services aux entreprises et qu'ils perçoivent bien l'importance accrue que Desjardins accorde dorénavant à ce secteur.

Au service de la PME. Pour répondre aux besoins des PME, nous avons lancé plusieurs nouveaux produits en cours d'année, dont la *Solution de paiement intégrée Desjardins*, offerte aux entreprises du commerce au détail et *Paie construction*, un nouvel outil électronique spécialement conçu pour les entrepreneurs du secteur de la construction. Nous avons également introduit la *Solution Libre-Affaires VISA Desjardins* pour les petites entreprises, qui allie la souplesse d'une marge de crédit, la simplicité d'une carte de crédit et le financement à terme accord D, ainsi que le **FINANCEMENT accord D Affaires**, qui consiste en une deuxième limite associée à la carte Affaires permettant aux entreprises d'obtenir des prêts de moins de 25 000 \$.

À titre de manufacturiers de produits non bancaires, les filiales de Desjardins Société financière ont enrichi l'offre de service des caisses. À titre d'exemple, l'intensification de la mise en marché de produits d'assurance de dommages des Assurances générales des caisses Desjardins pour les entreprises a été couronnée par une augmentation de 30 % des ventes. De concert avec la Fédération et Desjardins Sécurité financière, la Fiducie Desjardins a également actualisé le REER collectif Desjardins, régime qu'elle administre pour le réseau des caisses ; bonifié par l'ajout de nouvelles caractéristiques, le régime se démarquera dès 2003 par sa souplesse et ses relevés plus détaillés, grâce à l'intégration des comptes dans une nouvelle plate-forme technologique.

La Caisse centrale Desjardins a aussi été mise à contribution en 2002 pour soutenir les CFE dans leur offre de service. Elle a notamment conçu le service d'affacturage ExportD, une solution clé en main particulièrement prisée des PME exportatrices. Moyennant des frais variant selon les transactions, ExportD permet en effet à l'entreprise exportatrice de transférer à Desjardins les risques liés au commerce international, entièrement ou en partie. La Caisse centrale a également consenti des efforts considérables pour accroître la visibilité de ses services internationaux, formant quelque 2 000 employés de caisses et de CFE et plus de 950 PME à cet égard. Ces efforts se sont traduits par une augmentation de plus de 50 % des opérations de change effectuées directement auprès de ses cambistes. Plus de 300 entreprises membres se sont ainsi prévalues de cet accès direct qui nous distingue nettement de la concurrence en matière de services internationaux.

Capital de développement. Par l'entremise d'Investissement Desjardins, qui gère maintenant les actifs de ID société en commandite, des six fonds d'investissement Desjardins régionaux et de Capital régional et coopératif Desjardins, nous donnons aussi aux entreprises facilement accès à du capital de développement. Au cours de l'année 2002, c'est une somme de 77 M\$ qui a été investie dans 88 entreprises, créant ou soutenant ainsi plus de 12 800 emplois, un apport tangible de Desjardins au développement économique des régions et de l'ensemble du Québec. Investissement Desjardins accompagne ces entreprises, en outre par son expertise dans leur démarrage, leur croissance, leur expansion, de même que dans leurs projets de fusion, d'acquisition ou de mise en bourse. Elle compte investir plus de 640 M\$ au cours des trois prochaines années dans des PME et des coopératives dynamiques et innovantes de toutes les régions du Québec. Au 31 décembre 2002, la valeur des actifs sous gestion d'Investissement Desjardins s'élevait à près de 450 M\$.

UNE ENTENTE CONCLUE AVEC LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES QUÉBÉCOISES EN MILIEU SCOLAIRE PERMETTRA AUX ÉTUDIANTS MEMBRES DE COOPSCO DE BÉNÉFICIER D'UNE OFFRE INTÉGRÉE, ADAPTÉE À LEURS BESOINS, ET QUI LEUR FACILITERA L'ACQUISITION DE PRODUITS INFORMATIQUES. CETTE FORMULE NOVATRICE COMPORTE LES PRODUITS ET SERVICES DES CAISSES, CEUX DES SERVICES DE PAIE ÉLECTRONIQUE ET DE VISA DESJARDINS, AINSI QUE DES PROTECTIONS D'ASSURANCES OFFERTES PAR LES ASSURANCES GÉNÉRALES DES CAISSES DESJARDINS ET DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE.

Par ailleurs, reconnaissant l'importance de l'entrepreneuriat féminin et son apport au développement économique du Québec, nous avons également développé une approche permettant aux directrices et aux directeurs de comptes des CFE de mieux comprendre et de mieux accompagner les femmes chefs d'entreprise. Nous nous sommes également joints à la Société d'aide au développement des collectivités et à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale pour créer le programme *Aide aux femmes entrepreneures en région*. Ce programme vise à sensibiliser, motiver et outiller les femmes en milieu rural susceptibles de lancer leur propre entreprise, et à leur faciliter l'accès aux institutions financières.

Grande entreprise et institutions. Forts d'un réseau renouvelé, d'arrimages renforcés et d'une gamme de produits sans cesse améliorée, nous nous sommes également donné les moyens de servir les entreprises et les institutions les plus exigeantes. La Caisse centrale Desjardins a ainsi maintenu ses relations directes avec la grande entreprise, notamment comme agent dans le financement intérimaire du projet de la Cité du commerce électronique, à Montréal. Elle a également agi comme coagent dans le cadre d'une transaction de 440 M\$ pour le Groupe CGI. Notons que dans les secteurs public et parapublic, la Caisse centrale a d'une part augmenté ses financements en faveur d'importantes sociétés d'État, dont la Société des alcools du Québec et la Financière agricole du Québec et d'autre part, ses services bancaires, entre autres pour la Régie des rentes du Québec et le ministère des Finances du Québec. Pour mieux servir les besoins de placement de la clientèle institutionnelle, Placement Elantis a par ailleurs lancé plusieurs nouveaux fonds en 2002 grâce entre autres à son partenariat avec AllianceBernstein, un important gestionnaire américain de placements sur les marchés internationaux. Mentionnons le Fonds d'Actions canadiennes valeur, le Fonds stratégique américain valeur, le Fonds d'obligations de long terme et le Fonds Elantis Multi-Stratégies.

Nos filiales d'assurances ont nettement démontré que nous disposons de l'expertise nécessaire pour répondre aux attentes des organisations de toutes les tailles au chapitre des régimes collectifs. En effet, Desjardins Sécurité financière a connu une année exceptionnelle en 2002, particulièrement auprès des groupes majeurs composés de 1 000 employés ou plus. Le travail soutenu de sa force de vente, l'excellente réputation de son service à la clientèle et sa tarification compétitive ont favorisé l'obtention de contrats d'envergure pancanadienne, notamment avec le Groupe CGI pour ses 9 500 employés partout au pays. Ils ont également permis de remporter le contrat d'assurance collective visant les 3 000 employés de l'Université Concordia, une grande université anglophone de Montréal. En 2002, les ventes d'assurances collectives ont atteint un sommet, franchissant le cap des 135 M\$, une hausse de 15 % comparativement à l'an dernier. De son côté, le Groupe Desjardins, assurances générales a signé plusieurs nouvelles ententes de groupe sous sa bannière pancanadienne La Personnelle, entre autres avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec et l'Ontario Society of Professional Engineers.

Enfin, pour mieux servir les besoins des entreprises et doter le Mouvement d'un courtier intégré à sa mesure, les Valeurs mobilières Desjardins (VMD) ont poursuivi leur croissance dynamique dans les secteurs du financement d'entreprises, du courtage institutionnel et des revenus fixes. Les VMD ont surtout cherché à élargir leur expertise par l'embauche d'une vingtaine de professionnels pour compléter les équipes de financement des entreprises, de recherche, de ventes institutionnelles et de produits dérivés. Les VMD, dont l'objectif est d'offrir aux entreprises qu'elles ciblent l'accès aux marchés des capitaux nécessaires à la réalisation de leur plan d'affaires, peuvent déjà compter sur l'équipe de recherche la plus importante parmi les firmes de courtage à Montréal. Les VMD ont aussi fait leur marque dans le domaine des fusions et acquisitions, en étant l'un des conseillers financiers du Groupe CGI dans l'acquisition de Cognicase. Les efforts consentis pour accroître notre présence auprès des entreprises s'intensifieront au cours des prochaines années. Notre plan stratégique 2003-2005 prévoit notamment la mise en place d'une nouvelle ligne d'affaires Entreprises avec ses propres objectifs et stratégies, ainsi que des mesures distinctes de ventes, de performance, de résultats et de rentabilité. Ce nouveau secteur, qui commandera d'importants investissements, favorisera une coordination accrue entre les différentes composantes de Desjardins, dans le but d'offrir la meilleure solution intégrée aux entreprises et institutions du Québec, et tout particulièrement aux PME.



NASIR AMEERIAR, membre de la Caisse d'économie Desjardins des employés du C.N.

Devenir l'institution préférée des Québécois et des Québécoises en matière de gestion du patrimoine financier.

Pour une gestion professionnelle des avoirs

À titre de pionniers de l'offre intégrée de produits et services financiers, nous mettons tout en œuvre pour devenir, au Québec, le principal gestionnaire du patrimoine financier des particuliers. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons poursuivi nos efforts en 2002 pour renforcer la compétence et la prévenance de notre personnel, pour rendre notre offre de service en gestion de patrimoine accessible partout au Québec et pour nous tailler une place encore plus grande dans ce marché en forte croissance. Nous entendons tout particulièrement aller chercher notre juste part du marché des grands détenteurs d'épargne.

Possédant une longueur d'avance en matière d'offre intégrée, nous pouvons déjà compter sur le plus grand nombre de planificateurs financiers au Québec et sur la force conseil spécialisée des filiales de Desjardins Société financière. À lui seul, le réseau des caisses compte 630 planificateurs financiers en relation directe avec les membres, auxquels s'ajoute l'expertise de quelque 6 000 représentants en épargne collective, de 300 conseillers en sécurité financière au service exclusif des membres des caisses, de 233 conseillers en placements des Valeurs mobilières Desjardins et de 400 agents d'assurance de dommages. Au total, le Mouvement compte au-delà de 1 000 planificateurs financiers. Nous disposons également d'une gamme de produits de placement parmi les plus étendues au Québec en matière de gestion de patrimoine. Celle-ci comporte pas moins de 42 fonds de placement Desjardins et Maestral, 28 fonds distincts et 5 portefeuilles de fonds Millénia, de nombreux produits d'épargne à terme indicielle et traditionnelle et le titre de Capital régional et coopératif Desjardins, sans compter tous les types de placements disponibles sur les marchés obligataires et boursiers par l'intermédiaire de notre société de courtage.

Les résultats obtenus en 2002 dans la vente de produits d'épargne spécialisée, malgré une conjoncture difficile, témoignent de nos gains dans ce secteur. Au chapitre des produits indiciels, les caisses occupent le premier rang au Canada avec un encours de quelque 6 G\$ à la fin de 2002, une augmentation de plus de 779 M\$ par rapport à l'an dernier et de 2,4 G\$ au cours des deux dernières années. Soulignons de plus que les ventes d'assurance de personnes, que les caisses sont encore les seules à pouvoir offrir directement par la voie de conseillers en sécurité financière présents dans leurs locaux, ont progressé de 64 % cette année. Le nombre de contrats émis pour des membres a augmenté de 46 % tandis que les demandes de consultation ont connu une hausse de 44 %. Pour répondre à cette croissance phénoménale, et parce que l'offre directe de produits d'assurances est l'un des moyens sur lesquels nous misons pour devenir le plus important gestionnaire de patrimoine financier au Québec, Desjardins Sécurité financière portera à 400 le nombre de ses conseillers attitrés aux caisses d'ici la fin de 2003.

LES CAISSES MISENT SUR UN ARRIMAGE OPTIMAL AVEC LES FILIALES DE DESJARDINS SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR RENFORCER LEUR LEADERSHIP EN MATIÈRE DE SERVICES FINANCIERS DÉCLOISONNÉS. TOUS LES MEMBRES, PEU IMPORTE LEUR LIEU DE RÉSIDENCE, EN MILIEU RURAL OU URBAIN, AURONT ACCÈS, D'ICI 2005, À UNE OFFRE DE SERVICE COMPLÈTE ET INTÉGRÉE SOUS LA DÉSIGNATION GESTION PROFESSIONNELLE DE VOS AVOIRS.

GRÂCE AU CONCOURS GAGNEZ VOTRE MAISON ! CINQ MEMBRES QUI AVAIENT OBTENU UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE AU COURS DE LA PROMOTION SE SONT VU REMETTRE UN CHÈQUE AU MONTANT DE L'ÉVALUATION MUNICIPALE DE LEUR MAISON. CE CONCOURS ÉTAIT ORGANISÉ PAR LES CAISSES ET DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE.

Notons également que nous avons confirmé en 2002 notre leadership dans le marché en effervescence du financement hypothécaire. Globalement, notre part de marché est estimée à 38,3 % dans ce secteur à la fin du dernier exercice, en progression de 0,2 % par rapport à 2001. Le dynamisme du réseau des répondants hypothécaires et la performance remarquable de l'équipe de représentants du centre de financement au point de vente expliquent cette croissance. Le volume de prêts hypothécaires résidentiels provenant de transactions conclues par l'entremise d'un courtier immobilier s'est élevé à 1,67 G\$, ce qui représente 19 % du volume total de prêts pour l'exercice. Nous avons en outre innové en matière de crédit à la consommation, en associant la carte VISA Desjardins au FINANCEMENT accord D pour satisfaire les besoins de financement de 5 000 \$ ou moins des membres de Desjardins. En effet, depuis la fin de novembre, le FINANCEMENT accord D est disponible dans toutes les caisses. En attribuant une deuxième limite distincte à même la carte de crédit VISA Desjardins, cette nouvelle solution de financement accélère grandement le traitement d'un prêt et procure davantage de souplesse à nos membres. Pour ceux qui ont besoin d'un montant de crédit substantiel, nous avons aussi lancé en fin d'année la marge de crédit Liberté, une solution offrant des conditions de remboursement souples et un taux d'intérêt des plus concurrentiels.

Forts de ces acquis, nous comptons d'autre part sur la transformation du réseau physique des caisses, sur une synergie renforcée entre nos divers réseaux de distribution et sur l'expertise de nos filiales spécialisées pour accroître notre position en gestion de patrimoine. Nous visons à ce que les caisses deviennent de véritables centres d'expertise financière reconnus pour la qualité de leur relation d'affaires avec leurs membres et pour leur offre complète et intégrée de produits financiers répondant à l'ensemble de leurs besoins, des plus simples aux plus complexes. Nous misons particulièrement sur notre nouvelle offre de service adaptée aux grands détenteurs, commercialisée sous l'appellation Gestion professionnelle de vos avoirs. Ce nouveau service assuré par un groupe expert, une force conseil hautement qualifiée et mobilisée autour de la satisfaction des membres, fait l'objet de projets pilotes dans six caisses depuis le début de janvier 2003 et sera déployé ensuite progressivement dans le réseau des caisses. Au cœur de ce groupe expert, un planificateur financier de la caisse travaille en étroite collaboration avec les conseillers de nos filiales pour garantir au membre une prestation de service à la hauteur de ses attentes. Les domaines de la planification financière, des placements, du courtage de valeurs mobilières, de la gestion discrétionnaire de portefeuille, de la planification successorale et de la sécurité financière sont mis de l'avant dans cette offre intégrée qui s'appuie sur une relation d'affaires à long terme, basée sur les objectifs et besoins des membres, tout au long de leur vie financière.

La création de ce groupe expert est l'une des nombreuses initiatives visant à renforcer l'arrimage entre le réseau coopératif et les filiales. Desjardins Société financière, à qui il revient d'assurer la cohésion et la convergence des objectifs stratégiques de ses filiales avec ceux des caisses, s'est en effet employée tout au long de l'exercice à favoriser une interaction accrue entre les deux réseaux. Ainsi, la gestion discrétionnaire de portefeuille et la liquidation de succession de la Fiducie Desjardins ont-elles été intégrées à l'offre globale des caisses, pendant que nos démarches pour accroître notre présence dans le secteur du courtage de valeurs mobilières, secteur d'importance pour les grands détenteurs, se poursuivaient. À cet égard, les Valeurs mobilières Desjardins (VMD) ont acquis les succursales d'une firme concurrente en Abitibi et ouvert une succursale à la Place Ville-Marie, à Montréal, portant à 233 le nombre des conseillers en placements. Travailleur à un meilleur arrimage avec les caisses, les VMD ont notamment développé une politique d'assignation des conseillers en placements et précisé les modalités de leur collaboration avec les caisses. L'actif sous gestion en provenance des caisses offrant la panoplie des produits et services de Desjardins, les caisses dites intégrées, a continué de progresser, atteignant 1,7 G\$ en 2002. Notons également que dès le début de 2003, les caisses et les filiales seront appelées à signer des « pactes d'affaires » entre elles faisant état des moyens qu'elles auront choisis pour soutenir leur plan conjoint de développement des affaires. Ces ententes de partenariat permettront de canaliser les forces de chacun, pour satisfaire l'ensemble des besoins des membres de façon optimale.

Élargir notre gamme de produits

La mise en marché de plusieurs nouveaux produits et services de placement et de sécurité financière a permis une diversification plus poussée du portefeuille des membres et clients et contribué à renforcer notre position dans l'univers hautement concurrentiel et en perpétuelle transformation de la gestion de patrimoine. À ce chapitre figure l'introduction de l'épargne à terme à rendement boursier (ETRB) « indice international » et « indice mondial sectoriel », de l'Épargne à terme Gestion tactique de taux, du Fonds Desjardins Actions canadiennes valeur et de parts de catégorie Taux-Fonds Desjardins Dividendes et Québec. Mentionnons également l'Altimaitres, le Planimaitres et le Fonds Dividende, qui ont enrichi la gamme de fonds Maestral, ainsi que le Portefeuille de fonds dynamiques Maestral et le Portefeuille ultime de fonds d'actions Millénia III. Enfin, devant la popularité croissante des comptes de courtage à honoraires, nous avons développé le Plan Fortuna et le Compte Élite VMD.

Du côté des assurances de personnes, Desjardins Sécurité financière a lancé des produits portant le sceau de l'innovation. Trois d'entre eux, Avantage Famille, Solo Santé et Vie Max, ont été conçus à l'intention d'une large clientèle. Un quatrième, Horizon Valeur, vise particulièrement la clientèle à revenu élevé en quête d'une stratégie fiscale pour son épargne. Soucieuse de toujours mieux servir sa clientèle, Desjardins Sécurité financière a par ailleurs été l'une des premières sociétés d'assurance de personnes au Canada à relever le défi de la lisibilité des contrats, une préoccupation montante dans une industrie où les consommateurs réclament plus de transparence. En collaboration avec le Service d'aide au consommateur de Shawinigan, elle a produit un contrat beaucoup plus lisible que les contrats traditionnels, tant pour ce qui est de la syntaxe et de la terminologie que de la présentation des textes.

Assurer la relève du membership

Devant l'importance d'assurer la relève du membership, nous avons donné une plus grande place aux jeunes, dans une perspective d'éducation et de développement des affaires à long terme. Ainsi, de nombreux projets ont été amorcés en 2002, incluant la création du Portail Jeunesse Internet sur www.desjardins.com destiné aux 12-17 ans et la mise en place du Programme Chrome du Club Jeunesse, qui permettra aux jeunes de bénéficier de nombreux avantages grâce au partenariat du milieu des affaires. Dans un souci de relève, nous nous sommes également penchés sur les moyens d'accroître notre visibilité auprès des communautés allophones et anglophones, qui représentent une part grandissante de la population québécoise. Notre première initiative à cet égard consistera à renforcer notre présence physique dans les territoires à forte concentration allophone et anglophone. L'ouverture dans l'ouest de l'île de Montréal, au printemps 2003, d'un point de service offrant toute la gamme de nos services conseils concrétisera notre présence plus dynamique auprès de ces communautés.

Au cours des prochaines années, nous poursuivrons nos efforts pour rendre notre offre de service en gestion de patrimoine accessible partout au Québec et occuper dans ce marché une place à notre mesure. Pour y arriver, nous nous consacrerons à atteindre une masse critique permettant de distribuer l'ensemble de nos produits et services, à développer l'expertise et la prévention de notre personnel et à élargir notre offre de service, grâce à l'action convergente des caisses et des filiales.

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, NOUS AVONS REMPORTÉ LE PREMIER PRIX EN MARKETING DIRECT AU GALA « FLÈCHE D'OR » 2002 DE L'ASSOCIATION DU MARKETING DIRECT ET DE LA RELATION CLIENTÈLE DANS LA CATÉGORIE *INSTITUTIONS BANCAIRES, FINANCIÈRES ET SOCIÉTÉS D'ASSURANCE, PRODUITS ET SERVICES*. CETTE FOIS, C'EST LE PROGRAMME *PORTEFEUILLE PERSONNALISÉ/SIMULATEUR DE RETRAITE* DE NOTRE CAMPAGNE ÉPARGNE-PLACEMENT 2001-2002 QUI A EU LA FAVEUR DU JURY. LE CENTRE DE DISTRIBUTION DIRECTE DE DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE A REMPORTÉ LUI AUSSI UNE « FLÈCHE D'OR », POUR LE VOLET *CENTRES DE CONTACTS CLIENT, CATÉGORIE VENTES*. LE CONCOURS FLÈCHE D'OR EST LE PLUS PRESTIGIEUX AU QUÉBEC DANS CE DOMAINE.



DIANE LEBRUN, directrice générale, et GASTON M. OUELLET, président du conseil d'administration de la Caisse populaire de L'Île-Perrot

Maximiser la performance et la synergie de nos réseaux de distribution.

L'institution financière la plus accessible

En maximisant l'efficacité et la synergie de nos réseaux de distribution physiques et virtuels, nous visons à nous positionner comme l'institution financière dont l'offre de service est la plus accessible et la plus vaste partout au Québec. Dans la lignée des grands changements que nous avons réalisés ces dernières années – réingénierie des processus d'affaires, mise en place des centres financiers aux entreprises (CFE), regroupement de caisses, nouvel organisme de soutien du réseau des caisses et développements technologiques – nous avons poursuivi, au cours de l'exercice 2002, une autre étape importante de notre plan, celle de l'optimisation de nos réseaux, physiques et virtuels. La transformation du réseau physique des caisses, qui s'appuie sur la vision de la caisse de 2005, constitue le cœur de ce vaste chantier, essentiel pour assurer la pérennité de notre institution, tant sur le plan coopératif que financier. Cette transformation, jumelée à la gestion efficace de l'ensemble de nos autres réseaux, vise d'abord et avant tout à ce que l'offre de service des caisses corresponde mieux aux nouvelles habitudes de consommation des membres, et à ce qu'elle soit accessible partout au Québec.

En effet, les membres de Desjardins tout comme les consommateurs en général, ont modifié de façon marquée leurs habitudes de consommation de produits et de services financiers. Grands utilisateurs de services automatisés, ils exigent par ailleurs des services personnalisés en matière de gestion de patrimoine et de sécurité financière. C'est pourquoi ils recherchent dorénavant une institution financière à la fois capable de leur garantir un accès automatisé et virtuel en tout temps et de leur offrir des produits et services parfaitement adaptés à leurs besoins, au moment et à l'endroit qui leur conviennent. Tenant compte de ces nouvelles réalités, nous avons fait de grands pas au cours de l'année afin que les caisses de toutes les régions du Québec puissent s'affirmer, d'ici 2005, comme des centres d'expertise financière offrant à leurs membres, sous la désignation Gestion professionnelle de vos avoirs, des produits et services Desjardins intégrés à valeur ajoutée. Fruit d'un large consensus, cette vision de la caisse de 2005 adoptée en même temps que les grandes orientations stratégiques 2003-2005 du Mouvement, a fait l'objet d'intenses efforts de communication tout au long de l'année pour en assurer la pleine compréhension et obtenir l'adhésion de l'ensemble des caisses.

AVEC NOS 1 520 POINTS DE SERVICE, SOIT PLUS QUE L'ENSEMBLE DES SUCCURSALES BANCAIRES RÉUNIES, NOUS SOMMES DE LOIN L'INSTITUTION FINANCIÈRE LA PLUS PRÉSENTE AU QUÉBEC, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE. PAR LA TRANSFORMATION DE NOTRE RÉSEAU PHYSIQUE, NOUS ENTENDONS LE DEMEURER ET NOUS RAPPROCHER ENCORE DAVANTAGE DE NOS MEMBRES. UNE FOIS CE VASTE CHANTIER COMPLÉTÉ, LES CAISSES DESJARDINS SERONT PLUS QUE JAMAIS EN MESURE D'AFFIRMER QU'ELLES SONT LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES LES PLUS ACCESSIBLES.

En 2002, nous avons notamment diffusé les trois éléments indissociables sur lesquels s'appuie cette transformation en profondeur du réseau des caisses. Premièrement, il importe que les caisses atteignent une taille suffisante et disposent d'une certaine masse critique dans leur marché pour être en mesure de proposer à leurs membres des services complets et les conseils les plus justes ; deuxièmement, il est essentiel qu'elles demeurent les institutions financières les plus accessibles au Québec ; et troisièmement, le réseau des caisses, fort et équilibré, doit continuer à permettre l'expression d'une vie démocratique dynamique et représentative de leur milieu.

Tout au long de l'année, nous avons continué à soutenir la réalisation de regroupements de caisses, ainsi que les processus relatifs à la vente des immeubles, à la recherche de nouveaux sites, à la sous-location d'espaces et à la gestion des locaux vacants, afin que les caisses puissent atteindre la taille nécessaire pour concrétiser la vision de la caisse de 2005. Dès qu'une caisse aura atteint une taille suffisante pour compter un ou des planificateurs financiers dans son équipe, elle sera en effet en mesure d'offrir à ses membres le service Gestion professionnelle de vos avoirs par l'intermédiaire d'un groupe expert, constitué de planificateurs financiers et de conseillers de différents domaines comme les valeurs mobilières, la gestion privée, la planification successorale et les assurances. Les plus grosses caisses pourront organiser la distribution de cette offre d'une façon différente et adaptée à leur capacité. Toutefois, quelle que soit leur taille, les caisses feront preuve d'un même niveau de professionnalisme, pour offrir une qualité de service inégalée et répondre aux besoins, grands ou modestes, de leurs membres.

Par ailleurs, après avoir intensifié les efforts de regroupement et d'organisation de centres financiers aux entreprises, plusieurs caisses sont aujourd'hui à reconsidérer la localisation de leurs points de service dans le but de se rapprocher davantage de leurs membres. À cet égard, nous avons réalisé au cours de l'exercice de nombreuses études d'impacts financiers, humains et de marché en fonction de notre plan de transformation et soutenu la réalisation de scénarios d'affaires pour chacun des micromarchés. Par cette transformation, nous visons à ce que nos membres retrouvent des points d'accès aux services de leur caisse dans les endroits qu'ils fréquentent le plus. Ils bénéficieront en outre d'heures d'ouverture mieux adaptées à leurs besoins, et d'un accès meilleur à une offre de service complète et professionnelle, particulièrement en matière de gestion de patrimoine.

Synergie des réseaux

La transformation du réseau s'appuiera aussi sur une collaboration accrue entre les caisses et les autres composantes du Mouvement, dans le but d'offrir la gamme de services la plus vaste et les conseils les mieux adaptés au profil de chaque membre. Nous avons fait des gestes significatifs à cet égard en 2002, notamment en ce qui a trait à l'organisation de la liaison entre les entités, à l'approche de travail sur le terrain, ainsi qu'à l'offre de service. Entre autres, nous avons formé un groupe de coordination de la distribution, composé des gestionnaires responsables du développement des affaires des filiales de Desjardins Société financière et de la Fédération. Ce groupe a pour mandat d'établir les mécanismes de coordination des activités de vente et de commercialisation entre les partenaires des filiales et des unités d'affaires. De même, nous avons mis en place une meilleure coordination des activités de soutien à la distribution des valeurs mobilières, des services fiduciaires et des assurances de personnes. De nombreuses initiatives ont aussi vu le jour du côté de l'évolution de notre offre de service à la caisse même. Nous avons par exemple intensifié l'offre complémentaire des services de courtage ; par l'entremise d'un conseiller en placements des Valeurs mobilières Desjardins offrant un soutien à distance, cette offre complémentaire permet à la caisse de mieux servir sa clientèle ayant un profil d'investisseur de type stratégique. Nous avons également déployé dans les caisses un service d'assistance téléphonique en liquidation de succession, dispensé par l'intermédiaire de notre filiale Sigma Assistel.

EN 2002, NOUS AVONS POURSUIVI NOS INNOVATIONS EN MATIÈRE DE SERVICES ÉLECTRONIQUES AFIN DE CONSERVER LA POSITION DE TÊTE QUE NOUS OCCUPONS DEPUIS LONGTEMPS. NOTRE OFFRE DE SERVICE PAR INTERNET NOUS SITUE PARMI LES MEILLEURS ET WWW.DESJARDINS.COM EST TOUJOURS LE SITE LE PLUS ACHALANDÉ AU QUÉBEC ET LE DEUXIÈME AU CANADA.

Réseaux virtuels

Connaissant une popularité toujours croissante, les transactions automatisées représentent aujourd’hui quelque 88 % de toutes les transactions effectuées chez Desjardins. Encore cette année, le site www.desjardins.com a été le site financier le plus consulté au Québec, avec une moyenne de deux millions de visites par mois. Accès D Internet, le module transactionnel pour les particuliers, a vu son nombre d’utilisateurs passer de 406 000 en 2001 à près de 600 000 en décembre dernier. Accès D Affaires, pour sa part, passait de 37 000 à 55 000 entreprises inscrites. Au total, le nombre de transactions a bondi de 74,3 millions à près de 114,2 millions en un an, soit une croissance de 54 %. Du côté des services téléphoniques, le nombre de transactions en mode autonome est passé de 39,5 millions à 51,5 millions à la fin de 2002. Quant au guichet automatique, notons qu'il y a eu 321 millions de transactions en 2002.

Nous avons consenti de nombreux efforts en 2002 pour maximiser l’efficacité et la synergie de nos réseaux virtuels et de nos services automatisés. Du côté des particuliers, notons que nous avons été la première institution au pays à offrir un service de paiement de factures à numéro variable sur Internet, notamment pour le renouvellement de permis de conduire et le paiement de contraventions. Plusieurs changements ont également été apportés à l’interface du service Accès D Internet pour faciliter la navigation, en améliorer l’efficacité et renforcer la sécurité des transactions, par exemple, l'accès direct à tous les formulaires disponibles à partir de l'onglet *Demandes en ligne* ou aux services de courtage à escompte de Disnat à partir de l'onglet *Courtage*. La division de courtage à escompte Disnat a par ailleurs complètement révisé l’infrastructure de son site transactionnel pour permettre la mise en place de nouvelles fonctionnalités en 2003, notamment les transactions en ligne de fonds communs et de titres à revenu fixe. Soulignons également que le site de Desjardins Sécurité financière a mérité le grand prix « Best of Show » au concours 2002 de la Life Communicators Association. Cette importante association nord-américaine a particulièrement apprécié la qualité de la présentation des produits et services et des calculatrices qui aident le consommateur à dresser le portrait de sa situation financière. Enfin, l’ensemble des services financiers sur Internet sont devenus davantage accessibles grâce aux bornes électroniques installées dans certaines caisses dans le cadre d’un projet pilote conjoint avec Bell Canada. Ces nouvelles bornes, complémentaires aux guichets automatiques, feront mieux connaître les services offerts par Accès D Internet.

Au cours des prochaines années, nous intensifierons la transformation et l’optimisation de l’ensemble de nos réseaux. Nous nous emploierons à déterminer la localisation optimale et le modèle d’affaires approprié pour chaque lieu d'accès aux services de la caisse, en tenant compte des changements démographiques et des habitudes de consommation et de déplacement des membres. Ainsi, quel que soit leur lieu de résidence, en milieu urbain comme en milieu rural, les membres auront accès à tous les produits et services de Desjardins.



DEBORAH GRAY, vice-présidente au marketing et aux ventes aux groupes,
Groupe Desjardins, assurances générales (Mississauga)

Assurer le développement d'affaires
rentables dans nos nouveaux marchés.

Une présence qui s'affirme au Canada

Nous visons à développer nos affaires de façon rentable à l'extérieur du Québec, afin d'accroître nos revenus, de diversifier notre risque de marché et d'enrichir l'éventail de nos services. Parce que la présence de concurrents d'envergure nationale et internationale se fait de plus en plus sentir sur le marché québécois, nos stratégies de développement ne peuvent négliger les impératifs d'une économie ouverte. Tout en affirmant notre distinction coopérative, nous devons chercher à profiter de notre expertise et de nos forces pour développer, nous aussi, de nouveaux marchés. Le contexte d'aujourd'hui commande en effet une saine diversification, ce qui implique notamment une répartition géographique des risques et des sources de revenu. Puisque nous y avons déjà plusieurs points d'ancrage, nous entendons d'abord privilégier le développement du marché canadien, par l'intermédiaire de nos filiales et de nos alliances avec les caisses populaires et les *credit unions* des autres provinces. Le développement des affaires à l'extérieur du Québec a aussi l'avantage de créer de la valeur pour les membres des caisses. Des revenus accrus, provenant d'une plus grande variété de sources, auront un effet positif sur notre rentabilité bien sûr, mais aussi sur la compétitivité de nos produits, sur nos perspectives de développement et sur notre capacité de faire évoluer notre gamme de services financiers selon les besoins de nos membres et clients.

Ainsi, par le dépôt d'un mémoire auprès du ministère des Finances, qui consultait les Canadiens sur la création éventuelle de banques coopératives, nous avons encore une fois démontré notre volonté de travailler en partenariat avec d'autres institutions coopératives dans une perspective de développement au Canada. Rappelons que, depuis une décennie, les caisses populaires de l'Acadie, de l'Ontario et du Manitoba font partie de la grande famille Desjardins. Aussi, au cours de l'année 2002, nous nous sommes employés à renforcer notre collaboration avec elles. Les négociations présentement en cours entre la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et la Fédération des caisses Desjardins du Québec représentent en effet une excellente occasion pour les deux réseaux de revoir leur relation et de la faire évoluer vers un partenariat d'affaires renouvelé et renforcé, en fonction de leurs planifications et orientations stratégiques respectives pour 2005. La Caisse centrale Desjardins a travaillé, pour sa part, à un rapprochement avec plusieurs coopératives canadiennes pour leur offrir des produits d'épargne de Desjardins. Nous avons également intensifié nos liens d'affaires avec les *credit unions* du Canada. À titre d'agent, la Caisse centrale a notamment structuré quatre dossiers de financement d'une valeur totale de près de 300 M\$ en faveur des *credit unions* Coast Capital/Surrey Metro Savings, North Shore Credit Union, Envision et Vancouver City Savings Credit Union, lesquelles représentent près de 80 % du secteur coopératif de la province de la Colombie-Britannique.

DÉBUT 2003, NOUS ANNONCIONS NOTRE PARTICIPATION À L'ACQUISITION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ONTARIO (CEO) PAR LA DESJARDINS CREDIT UNION, UNE NOUVELLE COOPÉRATIVE FINANCIÈRE DONT NOUS AVONS ENCOURAGÉ LA CONSTITUTION. L'INVESTISSEMENT DE 170 M\$ QUE NOUS RÉALISERONS DANS CE DOSSIER PERMETTRA DE TRANSFORMER LA CEO EN UNE COOPÉRATIVE FINANCIÈRE OFFRANT UNE GAMME ÉTENDUE DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS DE DESJARDINS. LA CEO A UN RÉSEAU DE 25 SUCCURSALES ET TROIS AGENCES DANS LE CENTRE DE L'ONTARIO ET À TORONTO ET COMpte ENVIRON 190 EMPLOYES. DANS LE DROIT FIL DE NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, CETTE ACQUISITION CONTRIBUERA À LA FOIS AU RENFORCEMENT DU SECTEUR COOPÉRATIF CANADIEN ET À NOTRE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ AU CANADA, AVEC L'APPUI DE NOS FILIALES.

Desjardins Société financière et ses filiales

Grâce à la diversité de leurs réseaux de distribution, tant physiques que virtuels, les filiales de Desjardins Société financière ont contribué, en 2002, au rayonnement commercial du Mouvement Desjardins hors de son marché traditionnel. La croissance rentable des affaires de nos filiales d'assurances, de services fiduciaires, de courtage de valeurs mobilières et de gestion de placements dans les autres provinces canadiennes vise notamment à atteindre les masses critiques nécessaires pour tirer parti des économies d'échelle associées à leurs opérations. Ainsi, Desjardins Sécurité financière (DSF) a réussi une percée significative en assurances collectives en Ontario et dans les régions de l'Atlantique et de l'ouest du Canada. La société a, entre autres, conclu des ententes de groupe avec l'Ottawa-Carleton Elementary Teachers Federation, TNT Transportation, Herbert A. Watts et l'Ontario Electrical League. Participant de façon plus systématique aux appels d'offres, elle est dorénavant un joueur incontournable au Canada dans le marché des groupes de 1 000 employés ou plus. Par ailleurs, DSF a continué d'étendre la distribution de ses produits individuels en signant des ententes avec une vingtaine de distributeurs de services financiers, incluant National Financial et IPC Insurance. Ces ententes, ajoutées à la quinzaine conclues l'année précédente, renforcent la position des produits d'assurances et d'épargne de la société dans l'ensemble du marché canadien.

Le Groupe Desjardins, assurances générales (GDAG), de son côté, a poursuivi le développement et la consolidation des sociétés acquises à l'extérieur du Québec au cours des dernières années. Ainsi, la bannière La Personnelle, qui regroupe désormais l'ensemble des opérations d'assurance de groupe de la société, s'est dotée d'une image graphique panafricaine et d'un nouveau site Internet bilingue. La Personnelle a ainsi conclu plusieurs ententes de groupe en 2002, notamment avec l'Ontario Society of Professional Engineers, la Prince Albert Credit Union, l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et l'Association canadienne des optométristes. S'efforçant de tirer parti de ses pratiques gagnantes, le GDAG a également implanté avec succès son système informatique automobile à l'extérieur du Québec, où le potentiel de développement rentable des affaires demeure fort élevé. Enfin, Opvest, qui dispose de bureaux à Toronto et à Vancouver, a conclu pas moins de 225 M\$ en transactions hypothécaires et 32,4 M\$ en transactions immobilières à l'extérieur du Québec, et les Valeurs mobilières Desjardins ont continué d'élargir leur clientèle de particuliers. La société a notamment poursuivi son expansion à l'extérieur du Québec par la consolidation de sa succursale de Toronto, par l'ouverture d'une succursale de plein exercice à Thunder Bay et par l'acquisition de licences d'opération pour 15 États américains. Du côté institutionnel, les Valeurs mobilières Desjardins peuvent dorénavant compter sur la présence de représentants à Boston, Vancouver et New York.

Investissement Desjardins

Investissement Desjardins, pour sa part, a poursuivi le développement de ses affaires en Ontario, par l'entremise de son bureau d'Ottawa, ouvert en 2001. La société a ainsi réalisé des investissements de 21,6 M\$ dans six entreprises, issues principalement du secteur des télécommunications. Cela nous permet d'élargir notre réseau de contacts et de créer de nouveaux débouchés pour les entreprises que nous appuyons au Québec. Par ailleurs, notons qu'à la faveur d'investissements conjoints, Investissement Desjardins a su faire sa marque auprès de plusieurs sociétés de capital de risque, canadiennes, américaines et européennes. En effet, plusieurs transactions ont été réalisées en 2002, notamment avec BTF des Pays-Bas, MVI d'Europe, HBM BioVentures de Suisse, Shaw Ventures Inc., Schneider Electric Ventures, Western Technology Seed Investment Fund Limited Partnership de Vancouver, Fidelity Canadian Growth Company Fund de Boston, MDS Capital, Working Ventures Canadian Fund Inc. et MedTech Partners de Toronto. Ces dernières ont ainsi injecté 26 M\$ dans des sociétés québécoises.

En 2003, le Mouvement entend renforcer sa présence panafricaine. Pour ce faire, nos filiales optimiseront l'efficacité de leurs réseaux de distribution, physiques et virtuels, afin de nous positionner comme un acteur de premier plan en assurances collectives et en assurance individuelle de personnes au Canada. Nous demeurerons également à l'affût d'occasions de transactions et de partenariats pour accroître de façon rentable nos activités de courtage de valeurs mobilières et de distribution de fonds de placement à l'échelle nationale. Nous continuerons par ailleurs à accompagner efficacement nos membres et clients qui voyagent et font des affaires à l'extérieur du Québec, grâce aux services internationaux de la Caisse centrale Desjardins, à la Desjardins Federal Savings Bank à Hallandale et à Pompano Beach en Floride, et à nos ententes de coopération avec des institutions étrangères, partout dans le monde.

Notre apport à la coopération internationale

Un leadership important au sein des organisations coopératives internationales. Soucieux de la vitalité du mouvement coopératif dans le monde, le Mouvement Desjardins participe activement aux travaux d'organisations coopératives internationales. Ainsi en 2002, nous étions membre des comités exécutifs de l'Association Internationale des Banques Coopératives et de la Confédération Internationale des Banques Populaires (CIBP), ainsi que membre du conseil d'administration de la Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurances (ICMIF). La grande crédibilité et la renommée dont jouit le Mouvement Desjardins au sein de la communauté coopérative internationale en font un acteur fort respecté dans le développement des organisations financières de type coopératif. Par l'entremise de la CIBP, nous sommes notamment partenaire d'une société internationale de participation et de services conseils, la B.P. Invest Consult. Celle-ci offre aux entreprises clientes des cinq institutions partenaires des projets d'investissement dans les pays d'Europe de l'Est et des Balkans tels que la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la Bosnie.

Développement international Desjardins. Composante du Mouvement, Développement international Desjardins (DID) se spécialise dans l'appui technique et l'investissement dans le secteur de la finance communautaire dans les pays en développement et en émergence. DID est soutenu financièrement par l'Agence canadienne de développement international, le gouvernement du Québec et plusieurs organismes multilatéraux. Leader mondial dans son secteur, DID conseille actuellement des organisations dans une vingtaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine, des Antilles, d'Asie et d'Europe centrale et de l'Est. Les mandats de DID sont variés et peuvent toucher l'émergence ou la consolidation des institutions de base, le contrôle et l'inspection, le cadre légal et réglementaire, la planification stratégique, la conception et le marketing de produits et services, l'organisation du travail, la gestion financière, les systèmes informatiques transactionnels ainsi que les systèmes d'information de gestion. À la fin de 2002, les 21 réseaux appuyés par DID comptaient 2 365 caisses ou groupes employant 3 801 personnes, 179 de plus qu'en décembre 2001. Au cours du dernier exercice, des efforts importants ont été consacrés au projet sous-régional africain d'appui technique aux institutions de finances communautaires (FINACO). Les implantations pilotes d'un logiciel transactionnel dans quatre réseaux partenaires de DID à Madagascar, au Burkina Faso, au Sénégal et au Mali constituent les premières étapes d'un processus de modernisation. Par ailleurs, la mise en place officielle, en octobre, du Centre d'innovations financières, un consortium de six réseaux mutualistes d'Afrique de l'Ouest, ouvre la voie à la mise en commun des ressources et des stratégies d'affaires sur une base sous-régionale.

Au Mexique, où DID est perçu comme un modèle, l'appui au développement de la Banca Popular est demeuré prioritaire en 2002. DID a notamment innové par la mise en place de deux coopératives financières dans les régions de Huasteca et du Chiapas, zones marginalisées où l'intermédiation financière est très peu développée. En intensifiant sa présence au Mexique, DID souhaite apporter un appui aux coopératives sur le plan de leur organisation en réseau et de l'élargissement de leur offre de service. Le Mouvement Desjardins s'y associera aux analyses prospectives des marchés de l'assurance, des petites entreprises et du financement de l'habitat social. Face aux changements importants qui s'annoncent dans les approches d'aide au développement, DID entend continuer à s'adapter pour maintenir sa valeur ajoutée auprès de partenaires de plus en plus exigeants.



SERGE LUPIEN, conseiller Encadrement des risques et Gestion stratégique du bilan,
Fédération des caisses Desjardins du Québec

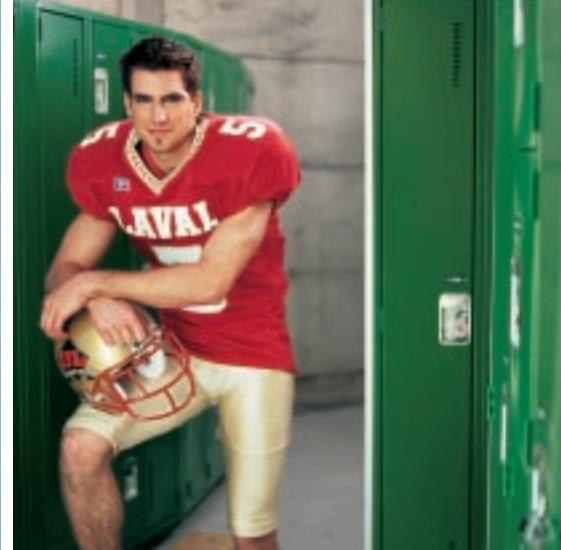
Afin de renforcer notre compétitivité et d'assurer notre pérennité, nous entendons maintenir une saine rentabilité, maximiser notre productivité et optimiser notre capital de développement.

Des résultats financiers sans précédent

L'année 2002 fut exceptionnelle. Nous avons en effet réalisé des excédents avant charges liées à l'écart d'acquisition et ristournes aux membres d'un niveau record de 848 M\$, en hausse de 41 % par rapport à l'année dernière. Notre ratio de productivité, pour sa part, est passé de 68,3 % en 2001 à 64,7 % en 2002. Notre rentabilité accrue, résultant d'une amélioration de nos marges bénéficiaires dans l'intermédiation financière, d'un contrôle soutenu de nos coûts d'exploitation, de nos gains d'efficacité et de notre meilleure productivité, nous donne les moyens de poursuivre notre essor et d'assurer notre pérennité. Nous avons donc choisi d'investir une partie de cette nouvelle marge de manœuvre dans le développement de nos ressources humaines, dans l'exploitation de nouveaux marchés, ainsi que dans des projets nous permettant de maintenir notre leadership en matière de commerce électronique.

Ce n'est pas un hasard si le Mouvement Desjardins a été désigné « Entreprise de l'année » par le Journal *Les Affaires*. Nous avons en effet réussi à augmenter notre rentabilité et à réaliser la mise en place d'une fédération unique, tout en respectant notre engagement envers nos membres et en contribuant significativement au mieux-être collectif. Voilà ce que nous appelons une « saine rentabilité », qui se traduit à la fois par une amélioration de la qualité des services et par le réinvestissement dans le milieu. Afin d'assurer notre équilibre financier, nous préconisons le maintien d'une capitalisation élevée et de bonne qualité. C'est pourquoi, à la faveur d'une croissance soutenue de nos volumes d'affaires qui amène une progression importante de nos actifs, nous avons procédé en mai 2002 à une émission publique de billets de premier rang d'une valeur de 800 M\$ auprès d'investisseurs canadiens. De ce fait, nous comptons aujourd'hui parmi les institutions financières les mieux capitalisées au pays. Les résultats financiers sont commentés en détail dans la section Analyse par la direction à compter de la page 43.

POUR NOUS, LA CRÉATION DE VALEUR REVÊT UN SENS PARTICULIER. PAR NOS OBJECTIFS À LONG TERME, NOUS VISONS EN EFFET À CE QUE LE MOUVEMENT DESJARDINS PUISSE CONTINUER À DESSERVIR AVEC COMPÉTENCE ET QUALITÉ SES MEMBRES ET LES COLLECTIVITÉS, TOUT EN ASSURANT LA RÉALISATION DE SA MISSION ET SA PÉRENNITÉ.



Réaliser sa distinction coopérative notamment par la participation des membres et l'engagement dans le développement du milieu, ainsi que dans les pratiques commerciales et les modes de gestion.

Une distinction coopérative plus percutante

En tête de liste des six grandes orientations stratégiques abordées précédemment figure celle de notre distinction coopérative, qui guide toutes nos façons de faire. Dans le contexte de la mondialisation des marchés, la coopération demeure une formule des plus pertinentes pour assurer un développement durable. Parce qu'il appartient à ses propriétaires-usagers, le Mouvement Desjardins est en effet le groupe financier intégré le mieux placé pour pouvoir faire converger les intérêts collectifs et individuels. Car, au-delà d'une offre compétitive de produits et services financiers, c'est la participation de ses membres et sa contribution au développement des collectivités qui distinguent le Mouvement Desjardins des autres institutions financières.

Ainsi, par notre engagement dans le milieu, par notre participation accrue au développement du Québec et de ses régions, par notre recherche d'une meilleure représentativité, de même que par les nombreuses manifestations de notre démocratie interne, nous avons démontré au cours du dernier exercice que nous sommes plus motivés et déterminés que jamais à renforcer notre distinction coopérative. En 2002, nous avons retourné à la collectivité québécoise une proportion significative de nos excédents, sous forme de ristournes, commandites, dons et bourses d'études. Nos réalisations à cet égard font d'ailleurs l'objet d'une brochure distincte jointe à ce rapport annuel, intitulée *Notre apport à la collectivité en 2002*. Notons seulement que les caisses ont versé au total 490 M\$ en ristournes aux membres-propriétaires, tandis que la somme versée en commandites, dons et bourses d'études pour l'ensemble du Mouvement Desjardins s'élevait à 37 M\$. Partenaires de longue date du Québec et des régions, nous avons intensifié notre participation à leur développement économique, notamment par l'intermédiaire de Capital régional et coopératif Desjardins qui a amorcé ses activités d'investissement en 2002. Lancée l'an dernier, cette jeune société de capital de risque avait récolté 208,3 M\$ auprès de quelque 72 105 investisseurs québécois au 31 décembre 2002. Depuis sa création, 33,7 M\$ ont été investis dans 45 PME et coopératives de diverses régions du Québec.

Par ailleurs, plus de 280 caisses ont confié la gestion de leurs prêts étudiants au Centre de gestion Desjardins des prêts étudiants établi à Gaspé en 2002. Le Centre, qui a nécessité des investissements majeurs en technologie, desservira progressivement toutes les caisses Desjardins du Québec et devrait employer une centaine de personnes, ce qui fera de Desjardins le plus important employeur privé de la région. Nous nous sommes en outre associés à Place aux jeunes du Québec, au gouvernement du Québec et au Fonds jeunesse pour mettre sur pied le projet *Agents de migration Place aux jeunes–Desjardins*. Ce projet, auquel nous consacrerons 75 000 \$ annuellement au cours des trois prochaines années, a pour objectif de freiner l'exode des jeunes vers les grands centres, de faciliter leur intégration professionnelle et de stimuler la création d'entreprises en région. D'autre part, nous avons signé une entente avec le Réseau des sociétés d'aide au développement des collectivités et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale pour favoriser l'entrepreneuriat féminin en région et faciliter l'accès des femmes aux services financiers.

NOS EXCELLENTS RÉSULTATS ET LES RETOMBÉES REMARQUABLES QU'ILS ENTRAÎNENT POUR LES MEMBRES ET LES COLLECTIVITÉS, AVEC LE VERSEMENT DE PLUS D'UN DEMI-MILLIARD DE DOLLARS SOUS FORME DE RISTOURNES, COMMANDITES, DONS ET BOURSES D'ÉTUDES, SONT ENCORE L'ILLUSTRATION LA PLUS ÉLOQUENTE QUE COOPÉRATION PEUT TRÈS BIEN SE CONJUGUER AVEC PERFORMANCE FINANCIÈRE. NOTRE SIGNATURE « CONJUGUER AVOIRS ET ÊTRES » PREND AINSI, ET PLUS QUE JAMAIS, TOUT SON SENS.

Démocratie interne

Notre distinction coopérative se manifeste également par la vitalité de notre démocratie interne. Ainsi, les deux *Rendez-vous des présidents et des présidentes* tenus à Québec en début et en fin d'année auront permis à plus de 1 100 dirigeants de se prononcer sur les nouvelles orientations stratégiques du Mouvement, sur la vision de la caisse de 2005, sur la mise en œuvre du programme de la qualité de service et le déploiement de l'offre intégrée Desjardins. De plus, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a mis en place et réalisé un plan d'action visant à renforcer le rôle et à améliorer la représentativité des dirigeants, à sensibiliser les employés et les cadres de la Fédération à la distinction coopérative et à l'intégrer dans les opérations et les pratiques commerciales.

Représentativité

Nous nous sommes également employés à favoriser une représentation de nos dirigeants qui soit à l'image de la population que nous desservons. Ainsi, les quatre commissions consultatives mises sur pied en 2001 ont poursuivi leurs initiatives dans le but d'accroître la présence des femmes, des jeunes, des communautés culturelles et des autochtones au sein du Mouvement et de mieux répondre aux besoins spécifiques de ces clientèles. La présence de six femmes au conseil d'administration de la Fédération et de trois au conseil de déontologie, comme la proportion de 28,8 % de femmes dirigeantes de caisses au 31 décembre 2002, place le Mouvement Desjardins dans le peloton de tête des grandes institutions canadiennes au chapitre de la représentation féminine. Dans près de 50 % des 671 caisses, au moins 30 % des dirigeants élus sont des femmes; par ailleurs, dans quelque 15 % des caisses, les conseils comptent autant de femmes que d'hommes, sinon plus. Les jeunes de moins de 35 ans, pour leur part, constituent aujourd'hui 5,6 % de nos dirigeants. Par ailleurs, nous misons sur notre nouveau positionnement d'affaires à l'égard des communautés allophones et anglophones pour mieux répondre à leurs attentes et favoriser une meilleure représentation de ces groupes parmi nos dirigeants. Divers travaux réalisés en 2002 mèneront, d'autre part, à l'adoption au cours du prochain exercice d'un positionnement visant les mêmes objectifs auprès des groupes autochtones.

Renouveau coopératif Desjardins



Afin de donner une vigueur nouvelle aux pratiques associatives et démocratiques des caisses, nous nous sommes engagés en 2001 dans la plus vaste démarche de réflexion de notre histoire, appelée *Renouveau coopératif Desjardins*. Au cours du dernier exercice, nous avons intensément consulté nos membres et plusieurs groupes socio-économiques dans le but de redéfinir la mission de la caisse à la lumière des attentes, des aspirations et des besoins actuels des membres. Ces consultations ont permis de dégager les grandes orientations qui ont fait l'objet d'assises locales dans 575 caisses à l'automne 2002. Les quelque 17 000 participants à ces assises se sont exprimés sur des questions telles que les buts de la caisse, la participation démocratique et financière des membres, la ristourne, les pratiques commerciales, la rémunération des élus, l'autonomie des caisses et la solidarité avec le réseau. La tenue, en mars 2003, des assises générales du Mouvement Desjardins à Montréal marque le point culminant de cette démarche du *Renouveau coopératif Desjardins*. Les participants à ce XVIII^e Congrès se seront alors prononcés sur les grandes orientations qui guideront les actions des caisses et de l'ensemble du Mouvement en matière de distinction coopérative, pour de nombreuses années à venir.

Revue financière du Mouvement des caisses Desjardins

■ **42 Conjoncture économique** ■ **Analyse par la direction** ■ **43** Résultats cumulés du Mouvement Desjardins par secteur d'activité ■ **45** Intermédiation financière - réseau coopératif - résultats sectoriels ■ **48** Assurance de personnes - résultats sectoriels ■ **50** Assurance de dommages - résultats sectoriels ■ **52** Services fiduciaires, courtage de valeurs mobilières, investissement de capital de développement et autres - résultats sectoriels ■ **54** Revenu total ■ **59** Frais autres que d'intérêt ■ **62** Qualité du crédit ■ **64** Bilan ■ **68** Gestion du capital ■ **72** Gestion des risques ■ **75** **États financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins** ■ **Renseignements supplémentaires** ■ **103** Statistiques des cinq dernières années du Mouvement des caisses Desjardins du Québec ■ **104** États financiers cumulés du réseau coopératif des caisses Desjardins du Québec ■ **106** Principales statistiques du réseau des sociétés filiales ■ **107** Principaux résultats financiers des caisses et des fédérations ontariennes, manitobaines et acadiennes ■ **108 Gouvernance** ■ **115 Glossaire de termes financiers**

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS Le présent rapport peut contenir des énoncés prévisionnels sur les activités et les stratégies du Mouvement Desjardins. De par leur nature même, les énoncés prévisionnels comportent des incertitudes et des risques; il est donc possible que ces prédictions, en raison de plusieurs facteurs, ne se matérialisent pas. Des changements d'ordre législatif ou réglementaire, l'évolution de la conjoncture économique, les changements technologiques et l'effet de la vive concurrence dans un marché fortement perméable à la mondialisation, constituent une liste non exhaustive des facteurs importants qui peuvent influer sur la justesse des énoncés prévisionnels mentionnés dans ce rapport.

Conjoncture économique

La reprise de l'économie mondiale, qui semblait bien établie au début de 2002, s'est rapidement essoufflée à compter du printemps. La relance n'a pas résisté aux scandales financiers qui ont fortement ébranlé les principales places boursières de la planète. L'amplification des incertitudes géopolitiques a aussi contribué à miner le climat de confiance, empêchant par le fait même la relance de se concrétiser. La reprise hésitante aux États-Unis a pesé lourd dans la balance, compte tenu du rôle de locomotive attendu de la part de ces derniers à l'échelle internationale.

La faiblesse de l'activité économique a même ouvert la porte à des baisses de taux directeurs pour plusieurs grandes banques centrales à travers le monde. Les États-Unis ont amorcé le mouvement en novembre avec une réduction de 50 points de base; la Banque centrale européenne n'a pas tardé à imiter ce geste, visiblement inquiète de la quasi-stagnation économique affligeant le vieux continent. Ailleurs dans le monde, l'Amérique latine a vécu une des périodes les plus difficiles de son histoire, tandis que le Japon ne parvenait toujours pas à sortir de son marasme.

La possibilité grandissante d'un conflit armé avec l'Irak s'est traduite par une prime de risque sur le prix du pétrole : celui-ci a excédé la fourchette cible de l'OPEP (22-28 \$US le baril) à plusieurs reprises, exerçant un frein supplémentaire à la relance économique mondiale. Ce contexte plus incertain n'a donc pas seulement affligé les marchés financiers mais il a aussi contribué à assombrir le climat de l'ensemble de la planète.

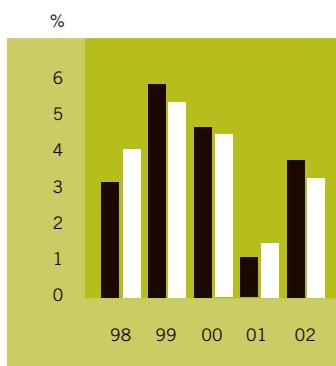
En dépit de la morosité qui a caractérisé l'économie mondiale, le Canada et le Québec ont entamé le nouveau cycle d'expansion de façon remarquable. Le pays est d'ailleurs arrivé en tête du G-7 au chapitre de la croissance du PIB réel en 2002. Manifestement, les économies canadienne et québécoise ont eu le privilège de faire bande à part, faisant fi du pessimisme prévalant à l'échelle internationale.

Plusieurs atouts ont permis au Canada et au Québec de surpasser les États-Unis sur le plan de la croissance économique. D'abord, le secteur industriel est en bien meilleure posture puisqu'il ne souffre pas de surcapacité de production. Cela a alimenté une forte création d'emplois au pays, alors que le nombre de travailleurs a beaucoup diminué aux États-Unis. Le boom immobilier a également permis au Canada et au Québec de distancer leur voisin du sud.

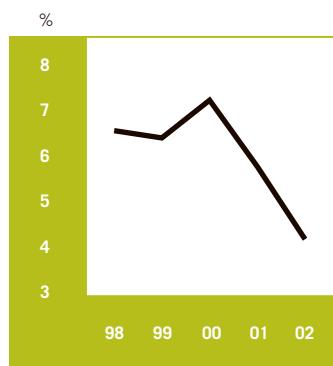
Le contexte économique a donc été différent à plusieurs égards de ce côté-ci de la frontière, ce qui s'est reflété dans la gestion de la politique monétaire. La Banque du Canada a en effet amorcé un resserrement monétaire dès le printemps. Les taux directeurs ont été rehaussés à trois reprises, pour un total de 75 points de base. Notre banque centrale a toutefois effectué une pause à l'automne compte tenu des incertitudes géopolitiques accrues et des hésitations de l'économie américaine.

Au Québec, la progression du PIB réel a approché 4 % en 2002, surpassant ainsi celles du Canada et des États-Unis. La création d'emplois record, l'effervescence du marché de l'habitation et les investissements massifs des gouvernements ont permis à la province de se distinguer sur l'échiquier nord-américain. Compte tenu de la relance peu convaincante aux États-Unis, les exportations ont constitué le maillon faible de l'économie du Québec. Les entreprises ont toutefois effectué une belle remontée au chapitre des profits et des investissements, tandis que le nombre de faillites était le plus bas en 20 ans.

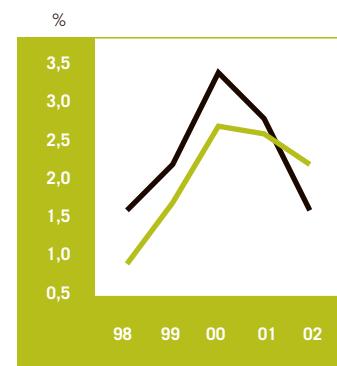
PERSPECTIVES POUR 2003 La présente année s'est amorcée sous le signe de l'incertitude. Tant que les risques de conflits avec l'Irak ne seront pas complètement estompés, l'économie mondiale aura de la difficulté à retrouver sa pleine vitesse de croisière. Nos prévisions tablent néanmoins sur la poursuite de l'expansion au pays, qui sera appuyée par une relance plus musclée de l'économie américaine. Les perspectives sont donc favorables pour le Canada et le Québec, qui parviendront à surpasser les États-Unis pour une cinquième année consécutive, au chapitre de la croissance économique. Toutefois, plus que jamais, d'importants risques obstruent l'horizon des prévisions économiques.



Croissance du PIB
(au prix du marché en dollars de 1992)

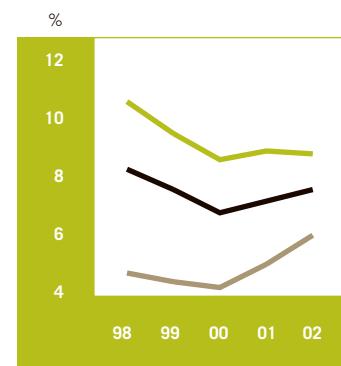


Taux préférentiel



Taux d'inflation

— Canada
— États-Unis



Taux de chômage

— Québec
— Canada
— États-Unis

Résultats cumulés du Mouvement Desjardins par secteur d'activité

Tableau 1 Apport aux excédents cumulés par secteur d'activité

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2002		2001		2000	
Intermédiation financière - réseau coopératif	766 \$	90,3 %	496 \$	82,5 %	386 \$	73,3 %
<i>Desjardins Société financière :</i>						
Assurance de personnes	71	8,4	66	11,0	58	11,0
Assurance de dommages	32	3,8	33	5,5	36	6,8
Autres secteurs						
Services fiduciaires	17	2,0	15	2,5	12	2,3
Courtage de valeurs mobilières	(4)	(0,5)	5	0,8	14	2,7
Autres	22	2,6	1	0,2	3	0,6
	138	16,3	120	20,0	123	23,4
Investissement de capital de développement et autres	(41)	(4,8)	(3)	(0,5)	33	6,3
Participations minoritaires et autres	(15)	(1,8)	(12)	(2,0)	(16)	(3,0)
Excédents avant charges liées à l'écart d'acquisition et ristournes aux membres	848	100,0	601	100,0	526	100,0
Ristournes aux membres	490	—	269	—	143	—
Actif moyen	83 449	—	78 770	—	74 640	—

Vue d'ensemble

DES EXCÉDENTS EN FORTE CROISSANCE

Résultats du quatrième trimestre de 2002 Pour le quatrième trimestre de 2002, les excédents avant charges liées à l'écart d'acquisition et ristournes s'élèvent à 281 M\$ comparativement à 121 M\$ pour la période correspondante de 2001. Le revenu net d'intérêt du trimestre a augmenté de 166 M\$, passant de 813 M\$ à 979 M\$, ce qui confirme la tendance observée au cours de l'exercice. Les provisions et pertes sur prêts se chiffrent à 2 M\$, comparativement à 128 M\$ en 2001. Rappelons qu'au cours de cette période en 2001, une dépense de 121 M\$ avait été inscrite à titre d'ajustement à la hausse de la provision générale. Les autres revenus se sont élevés à 1 013 M\$, ce qui représente une hausse de 114 M\$ par rapport à la période correspondante de 2001; cette augmentation provient principalement des revenus de primes d'assurance et de rentes. Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 1 583 M\$, comparativement à 1 455 M\$ au quatrième trimestre de 2001; ils ont pris en considération un ajustement de 79 M\$ lié à la dépense relative aux avantages sociaux futurs.

Résultats en 2002 L'année 2002 fut exceptionnelle à bien des égards pour le Mouvement Desjardins. Du côté financier, nos excédents avant charges liées à l'écart d'acquisition et ristournes aux membres ont atteint 848 M\$, un montant sans précédent, ce qui représente une hausse remarquable de 41 % sur ceux de l'année précédente. Sur le plan de retour à la collectivité, des ristournes records de 490 M\$, soit 58 % de ces excédents, ont été versées aux membres, auxquelles s'ajoutaient des commandites et des dons de 37 M\$.

Le secteur de l'intermédiation financière, dont les entités sont regroupées dans le réseau coopératif, ont contribué de façon importante à cet essor avec un apport aux excédents de 766 M\$, en hausse de 270 M\$ ou de 54 %. Cette forte augmentation est principalement attribuable à l'évolution très favorable du revenu net d'intérêt.

Les activités regroupées sous la filiale Desjardins Société financière (antérieurement au 27 mars 2003, la Société financière Desjardins-Laurentienne) sont l'assurance de personnes, l'assurance de dommages, les services fiduciaires, la conception et la distribution de fonds de placement, les valeurs mobilières de même que la gestion de placements et d'actifs. La rentabilité de Desjardins Société financière a connu elle aussi une progression fort intéressante : un bénéfice net de 138 M\$ en 2002, en hausse de 30 % par rapport à 106 M\$, après les charges de 14 M\$ liées à l'écart d'acquisition en 2001 (120 M\$ avant les charges liées à l'écart d'acquisition), en dépit d'un contexte difficile résultant de la baisse des marchés financiers. L'année 2002 a été marquée par une croissance globale de l'ordre de 9 % des primes nettes provenant des filiales d'assurance.

Le contexte économique défavorable a par ailleurs grandement influé sur les résultats de nos activités liées aux investissements de capital de développement et de transport de numéraire, qui ont accusé un déficit de 41 M\$.

La consolidation de nos activités, la transformation de notre réseau et l'élaboration de stratégies axées sur la qualité de service, valeur commune à l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins, sont des éléments porteurs de nos réalisations en 2002. Ils ont tous contribué à une évolution importante de nos volumes d'affaires dans tous nos secteurs d'activité. Dans ce contexte, nos revenus ont connu une forte croissance de 565 M\$ ou 8,9 % en 2002 alors que l'augmentation de nos coûts d'exploitation a été limitée à 253 M\$ ou 4,7 %, ce qui a permis de dégager un gain d'efficacité et d'améliorer de façon sensible notre ratio de productivité, lequel est passé de 68,3 % à 64,7 % (réseau coopératif). Par ailleurs, en excluant l'ajout de 121 M\$ à la provision générale en 2001, les efforts soutenus pour améliorer la qualité du crédit ont aidé à maintenir notre dépense pour pertes sur prêts à un niveau comparable à celui de l'an dernier.

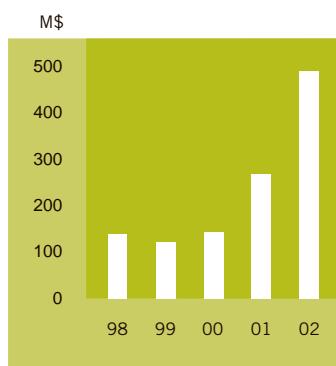
Ces résultats financiers sans précédent ont permis de bonifier de plus de 360 points de base notre rendement sur l'avoir, l'un des indicateurs de performance les plus révélateurs, qui est passé de 12,0 % en 2001 à 15,6 % en 2002.

Rappelons qu'en tant que groupe financier intégré de nature coopérative, outre les résultats financiers qui traduisent notre excellente performance financière, tous les efforts ont été déployés pour continuer d'offrir aux membres les meilleurs produits financiers accompagnés d'une grande qualité de service, partout au Québec et de plus en plus au Canada, et pour maximiser le retour à la collectivité.

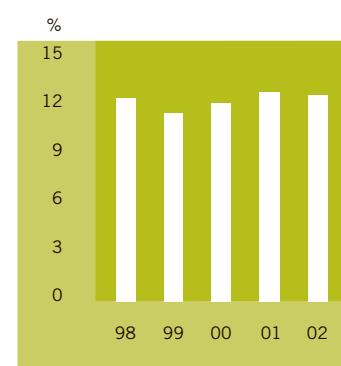
Retour aux membres de 58 % des excédents réalisés Cette importante bonification de la rentabilité a amené la possibilité de verser aux membres des ristournes records qui totalisent 490 M\$, soit 58 % des excédents réalisés, une augmentation de plus de 82 % par rapport à l'année précédente. De 1998 à 2002, 1 162 M\$ ont été redistribués aux membres sous forme de ristournes soit près de 44 % des excédents réalisés. L'authenticité coopérative du Mouvement Desjardins se manifeste concrètement par la redistribution aux membres d'une portion importante des excédents, une pratique distinctive pleinement compatible avec le maintien des ressources financières nécessaires à son développement et à son équilibre financier.

Notre nature coopérative implique que les membres peuvent compter sur une offre de service complète appuyée par des conseillers compétents, sur des taux d'intérêt et des frais de service concurrentiels et peuvent en même temps participer au fruit de la rentabilité, par la voie de ristournes. Ce retour aux membres, décidé à l'assemblée générale annuelle des caisses lors du partage des excédents de l'exercice, est comparable à un rabais de prix et à une bonification additionnelle rendus possibles par une gestion stricte et efficace dans l'ensemble du Mouvement Desjardins.

D'autres apports importants du Mouvement Desjardins profitant à la collectivité sont à souligner, que ce soit sous forme de commandites et de dons, de rémunération versée en tant que principal employeur au Québec, d'impôts directs sur les excédents réalisés ou encore de taxes municipales payées, puisque Desjardins est le principal propriétaire immobilier au Québec.



Ristournes aux membres



Ratio du capital de première catégorie (BRI)

Excellent position de capitalisation Au 31 décembre 2002, le Mouvement Desjardins affiche un ratio de capital des fonds propres de première catégorie élevé et de bonne qualité, l'un des meilleurs de l'industrie, soit 12,78 % et un ratio total de 13,34 %, en hausse de 148 points de base sur celui de l'année précédente. Cette croissance s'explique par l'ajout de 462 M\$ par le biais des excédents et de l'émission publique de billets de premier rang de 800 M\$ auprès d'investisseurs canadiens.

La grande qualité de notre structure de capital, caractérisée par des fonds propres de première catégorie peu volatils, a encore une fois été reconnue en 2002 par les agences de notation, qui ont confirmé notre cote de crédit.

Une analyse financière de 2002 est présentée dans les sections qui suivent pour chacun des secteurs d'activité.

Intermédiation financière - réseau coopératif - résultats sectoriels

Tableau 2

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2002	2001	2000
Revenu total ¹	3 458 \$	3 064 \$	2 816 \$
Provisions et pertes sur prêts	112	247	124
Frais autres que d'intérêt	2 290	2 155	2 183
Excédents avant ristournes aux membres ¹	766	496	386
Apport aux excédents cumulés	90,3 %	82,5 %	73,3 %
Ristournes aux membres	490 \$	269 \$	143 \$
Actif moyen ²	69 952	66 210	63 067
Prêts moyens	57 006	53 649	50 443
Dépôts moyens	61 189	58 428	56 093
Ratio de productivité ³	64,7 %	68,3 %	74,2 %
Rendement sur l'actif moyen ³	15,6	12,0	11,4

¹ Ces données du secteur de l'intermédiation financière excluent la quote-part des bénéfices résultant des investissements des caisses dans les sociétés filiales, lesquels se chiffrent à 82 M\$ pour 2002 (105 M\$ en 2001 et 140 M\$ en 2000).

² L'actif moyen du secteur de l'intermédiation financière exclut la valeur du placement comptabilisé à la valeur de consolidation résultant des investissements des caisses dans les sociétés filiales, lequel se chiffre à 1,3 G\$ pour 2002 (1,1 G\$ en 2001 et 2000).

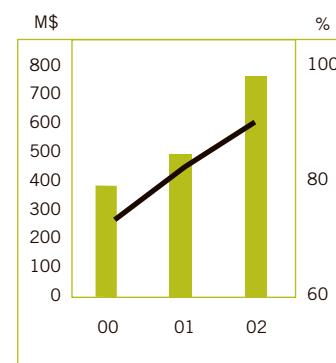
³ Les ratios de productivité et de rendement sur l'actif moyen prennent en considération la quote-part des bénéfices produits par les investissements des caisses dans les sociétés filiales.

Résultats financiers

UNE PERFORMANCE SANS ÉGALÉ Le réseau coopératif, dont le domaine d'activité est l'intermédiation financière, a connu en 2002 une excellente performance financière. Des excédents avant ristournes aux membres inégalés de 766 M\$, des ristournes aux membres de 490 M\$, une amélioration de 360 points de base du ratio de productivité, un rendement sur l'actif moyen de 15,6 % et une croissance de près de 4,2 G\$ des activités de crédit résument de façon fort éloquente les réalisations en 2002. Un tel succès collectif est attribuable aux caisses, principales composantes de ce réseau, à leur organisme de soutien, la Fédération, à la Caisse centrale et au Fonds de sécurité qui complètent le réseau coopératif.

Ce réseau coopératif a su tirer profit du redressement de l'économie du Québec au cours de la dernière année, continuant de s'imposer comme joueur important dans les activités de crédit et celles liées à la gestion de patrimoine. Le secteur de l'intermédiation financière affiche une augmentation de ses excédents avant ristournes de 270 M\$, la plus forte croissance de son histoire. Une progression du revenu net d'intérêt de 345 M\$ ou 14,6 %, favorisée par un accroissement exceptionnel de 7,5 % du portefeuille de prêts et une gestion des risques saine et prudente, a grandement contribué à cette réussite. Quant aux frais d'exploitation, une hausse de 135 M\$ ou 6,3 % y a été observée; en effet, la rigueur apportée au contrôle des coûts, et les retombées positives résultant de l'optimisation des réseaux de distribution tant virtuels que physiques ont permis de limiter la hausse, et ce, dans un contexte de croissance soutenue des volumes d'affaires. L'amélioration sans précédent de la qualité de crédit, à l'origine d'un faible niveau de prêts improductifs, a également contribué à ces résultats.

Le rendement sur l'actif moyen des membres est passé de 12 % en 2001 à 15,6 % en 2002. Cette remarquable performance nous a permis de poursuivre nos activités de développement tout en maintenant une capitalisation adéquate afin d'assurer la pérennité de notre réseau. Ainsi, ces excellents résultats combiné à un niveau de capitalisation supérieur à l'industrie ont permis au réseau des caisses de distribuer à leurs membres près de 58 % de nos excédents après impôts, pour un montant record de ristournes de 490 M\$ en 2002.

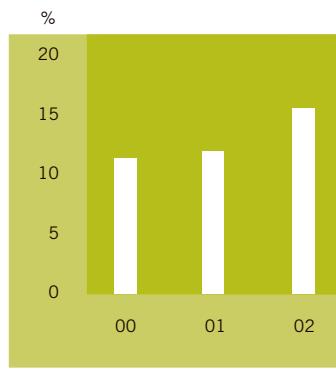


**Intermédiation financière
Apport aux excédents cumulés**

■ M\$
- %

RENDEMENT SUR L'AVOIR MOYEN DE 15,6 % La croissance importante de notre rentabilité en 2002 a permis d'accroître de 469 M\$ l'avoir des membres.

Dans le cadre de sa planification stratégique 2003-2005, la direction vise à maintenir un rendement minimal suffisamment élevé soutenu par la croissance de notre rentabilité. Ainsi, la direction s'assure de dégager des marges de manœuvre pour atténuer les incidences défavorables de situations exceptionnelles, s'il y a lieu, et se donne la capacité d'investir dans les projets de développement choisis, ou encore de tirer profit d'occasions nouvelles.



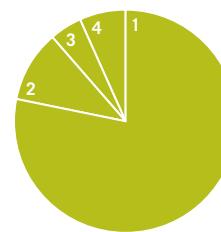
Intermédiation financière
Rendement sur l'avar

CROISSANCE DES REVENUS Le revenu total, composé du revenu net d'intérêt et des autres revenus, s'est établi à 3 458 M\$ pour l'exercice 2002, une augmentation de 394 M\$ ou 12,9 % par rapport à 2001. De cette progression, 345 M\$ est attribuable au revenu net d'intérêt qui a atteint 2 705 M\$ ou 3,87 % exprimé en pourcentage de l'actif moyen, la meilleure performance des dernières années. Cette évolution très favorable de la marge bénéficiaire résulte de stratégies liées à une gestion dynamique des risques de taux, combinée à une croissance importante des volumes d'affaires.

La faiblesse des taux d'intérêt et le contexte économique québécois favorable ont eu des répercussions positives, tout particulièrement sur le marché de l'habitation. Le réseau coopératif a su en profiter et a poursuivi sa lancée de 2001 dans les activités de crédit, connaissant une poussée exceptionnelle du portefeuille de prêts en 2002. Ainsi, le portefeuille de prêts bruts, qui s'établissait à 55,7 G\$ au 31 décembre dernier, a pratiquement doublé sa cadence de l'année précédente, affichant une croissance de 4,2 G\$ ou 7,5 %, comparativement à une augmentation de 2,8 G\$ ou 5,2 %. Le réseau coopératif s'est particulièrement illustré dans le domaine des prêts hypothécaires résidentiels avec une croissance de 2,6 G\$ ou 8,8 %, après une progression de 1,6 G\$ ou 5,6 % en 2001. À eux seuls, ils expliquent donc près de 62 % de la hausse de l'ensemble du portefeuille de prêts. Par ailleurs, le dynamisme du réseau coopératif dans les autres catégories de crédit s'est traduit par une croissance des prêts à la consommation de 8,3 % et de 4,7 % des prêts aux entreprises et aux agriculteurs.

En s'appuyant sur les centres financiers aux entreprises (CFE) et les sociétés filiales, le réseau coopératif entend accroître ses parts de marché auprès des PME et des grandes entreprises tout en maintenant son leadership dans les autres catégories de crédit. Le développement des compétences du personnel, l'élargissement de l'offre de service et l'implantation d'un modèle de fonctionnement uniforme contribueront à ces bons résultats.

En 2002, les autres revenus, c'est-à-dire tous les revenus autres que ceux inclus dans le revenu net d'intérêt, ont atteint 753 M\$, en progression de 49 M\$ ou 7,0 % sur ceux de l'exercice précédent. Les commissions sur les prêts et les cartes de crédit ont fait un bond de 23 M\$; le recours soutenu des membres aux cartes de crédit et une croissance du volume d'affaires ont favorisé l'évolution des revenus. Rappelons que le gel des frais de service pour les particuliers en vigueur depuis avril 2001 a été prolongé jusqu'en mars 2003; d'où la stabilité des frais de service sur les dépôts et paiements par rapport à l'an 2001.



Intermédiation financière
Composition du revenu total en 2002

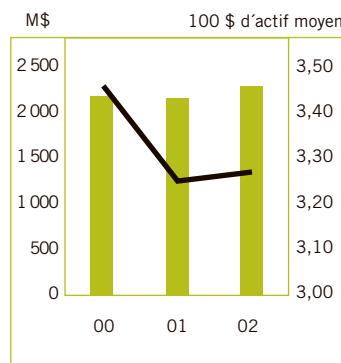
- 1 78,2 % Revenu net d'intérêt
- 2 10,4 % Frais de service sur les dépôts et paiements
- 3 4,7 % Commissions sur prêts et cartes de crédit
- 4 6,7 % Autres

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT Au cours des deux dernières années, le secteur de l'intermédiation financière a connu une progression exceptionnelle de ses volumes d'affaires, de même que son volume d'opérations. La réorganisation du réseau des caisses et de leurs organismes de soutien, les investissements réalisés en matière de technologie et les autres initiatives stratégiques prioritaires au cours des dernières années ont largement contribué à une telle réussite.

En 2002, les frais autres que d'intérêt ont totalisé 2 290 M\$, en hausse de 135 M\$ ou 6,3 % sur l'année 2001 et de 107 M\$ ou 4,9 % depuis l'année 2000. Mentionnons que sur cette période de deux ans, notre revenu total a progressé de 22,8 %. Exprimés par 100 \$ d'actif moyen, nos frais d'exploitation représentaient un coût unitaire pour 2002 et 2001, de 3,27 \$ et 3,25 \$ respectivement, alors que pour l'année 2000, ils étaient de 3,46 \$. Cette évolution à un rythme contrôlé de nos coûts est révélatrice et confirme la pertinence de tous les changements entrepris au fil des ans.

De fait, tout au long de l'année 2002, les caisses ont poursuivi la transformation de leur réseau physique et ont procédé à d'autres regroupements afin de constituer une masse critique et être en mesure d'offrir à leurs membres une des meilleures expertise financière sur le marché. À la fin de 2002, on comptait 671 caisses contre 814 un an plus tôt. À cet égard, le Mouvement Desjardins demeure l'institution financière la plus accessible au Québec, avec un réseau de 1 520 points de service.

L'année 2002 a également été une année de développement. La rapide et profonde transformation de l'offre de service des caisses, ainsi que celle des centres financiers aux entreprises et notre volonté de faire évoluer notre technologie de façon à conserver notre leadership, impliquent que des investissements ont été réalisés pour la mise en œuvre d'un plan visant les ressources humaines autant que la technologie. De plus, en 2002, le secteur de l'intermédiation financière a participé à l'amorce de travaux d'envergure pour permettre au Mouvement Desjardins de se doter d'un système de gestion intégré des risques conforme aux exigences du nouvel accord de Bâle, qui entrera en vigueur en 2006.



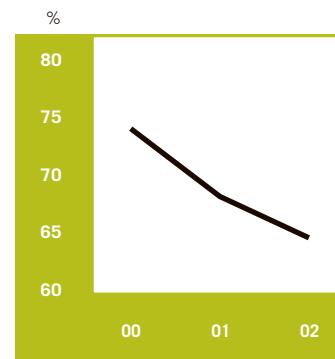
**Intermédiation financière
Frais autres que d'intérêt**

■ M\$
- 100 \$ d'actif moyen

RATIO DE PRODUCTIVITÉ Pour une deuxième année consécutive, la hausse appréciable du revenu total a eu pour effet d'améliorer considérablement l'indicateur financier qui mesure la productivité de l'entreprise. Mentionnons que lorsque l'indice est à la baisse, cela signifie qu'il en coûte moins cher pour dégager un dollar de revenu.

Alors qu'il affichait un ratio de productivité de 74,2 % en 2000, le réseau coopératif a réalisé au cours des deux dernières années des gains d'efficacité considérables, et cela dans un contexte de forte croissance du volume d'affaires, permettant de réduire cet indicateur de performance sous le seuil de 65 %. Ainsi compte tenu que le réseau coopératif intervient principalement dans les secteurs liés aux particuliers et à la gestion de patrimoine, le Mouvement Desjardins se classe parmi les institutions financières les plus performantes dans ce champ d'activité.

Parmi les enjeux prioritaires en 2002, figuraient l'amélioration du ratio de productivité, la poursuite de la transformation du réseau des caisses, le développement de la gestion de patrimoine, l'offre intégrée aux entreprises, l'évolution des compétences et la relève. Au terme de 2002, les résultats exceptionnels réalisés démontrent nettement que le réseau coopératif a su relever ces défis et s'assure ainsi, par des assises financières solides, de continuer à faire bénéficier les membres des avantages reliés à la présence d'un groupe financier intégré de nature coopérative.



**Intermédiation financière
Ratio de productivité**

PERSPECTIVES POUR 2003

Réaliser sa distinction coopérative notamment par la participation des membres et l'engagement dans le développement du milieu ainsi que dans les pratiques commerciales et de gestion.

Maintenir une saine rentabilité, maximiser la productivité et optimiser le capital de développement pour renforcer la compétitivité et assurer la pérennité du Mouvement Desjardins.

Devenir le chef de file en matière de qualité de la relation d'affaires en se démarquant par une approche personnalisée et une offre intégrée de produits et de services conseils et par le développement continu d'une force conseil hautement qualifiée et mobilisée autour de la satisfaction des membres.

Assurer un développement des affaires en mettant tout en œuvre pour devenir, au Québec, le principal gestionnaire du patrimoine financier des particuliers et pour être reconnu comme le partenaire des PME ayant la meilleure offre de service intégrée.

Maximiser la performance et la synergie des réseaux de distribution physiques et virtuels.

Assurance de personnes - résultats sectoriels

Tableau 3

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2002	2001	2000
Primes d'assurance et de rentes	1 764 \$	1 612 \$	1 556 \$
Revenus nets de placements et autres revenus	597	619	690
Prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	1 687	1 632	1 683
Frais d'exploitation	548	549	535
Bénéfice avant charges liées à l'écart d'acquisition	71	66	58
Apport aux excédents cumulés	8,4 %	11,0 %	11,0 %
Actif moyen sectoriel	8 848 \$	8 626 \$	8 363 \$

Résultats financiers

Les activités du secteur de l'assurance de personnes sont exercées par Desjardins Sécurité financière, une filiale de Desjardins Société financière.

L'apport de ce secteur d'activité est de 71 M\$ en 2002, soit 8,4 % des excédents cumulés du Mouvement Desjardins, par rapport à 66 M\$ l'an dernier. La rentabilité a été favorisée par une croissance remarquable des ventes dans le secteur de l'assurance collective, combinée à l'excellente expérience technique obtenue pour divers types de produits et à l'amélioration des coûts unitaires découlant d'un contrôle rigoureux des frais d'exploitation en contexte de croissance des affaires. Ces éléments ont permis d'atténuer l'effet négatif des provisions sur placements comptabilisées par suite de la détérioration des marchés financiers, plus particulièrement celui du crédit aux entreprises aux États-Unis.

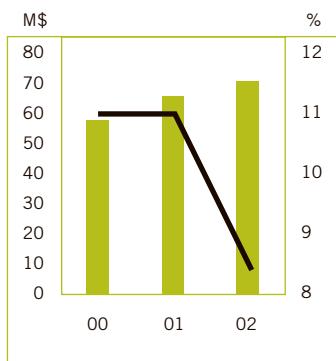
La synergie avec le réseau des caisses Desjardins s'est traduite par des revenus de commissions de l'ordre de 39 M\$ pour les caisses en 2002, en hausse de 10,1 % sur l'année dernière. Le maillage entre la filiale du secteur de l'assurance de personnes et le réseau des caisses, soit la proportion du volume d'affaires référée par ce réseau, s'est établi à environ 31 %, un niveau similaire à celui de l'exercice précédent. La complémentarité des liens entre ce secteur et les caisses s'intensifiera progressivement grâce à l'important projet de développement de l'offre de services d'assurance de personnes dans les caisses qui a nécessité des investissements de l'ordre de 67 M\$ à même les résultats d'exploitation des dernières années.

ANALYSE DES RÉSULTATS Le revenu de primes d'assurance et de rentes s'est élevé à 1,8 G\$ en 2002, 9 % de plus que l'année précédente. L'évolution des primes a été beaucoup plus prononcée en assurance collective. En effet, les primes d'assurance collective ont totalisé 1,2 G\$, en hausse de 15 %, attribuable notamment, aux nouvelles ventes de 135 M\$, à la majoration des primes selon les dispositions des contrats et à l'augmentation du nombre d'adhérents.

En assurance individuelle, les ventes ont crû de 12 %, notamment grâce à la hausse de 64 % des ventes aux membres des caisses, secteur présentement en développement.

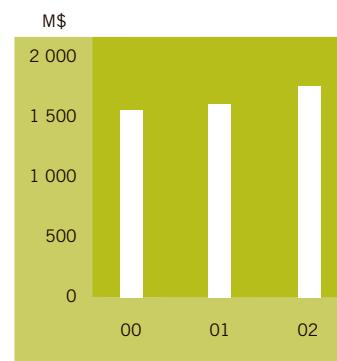
Les revenus nets de placements et autres revenus ont été de 597 M\$ en 2002, une baisse de 22 M\$ ou 3,6 % comparativement à 2001 due principalement à la diminution des taux d'intérêt. La baisse est toutefois partiellement atténuée par une réduction des provisions mathématiques puisque certains de ces placements sont appariés à des produits comportant un transfert total de risque aux clients.

Les coûts unitaires, qui représentent les coûts par 100 \$ de primes administrées, des assurances collectives se sont améliorés de plus de 9 % en 2002 grâce à la croissance des affaires collectives et au contrôle rigoureux des frais de distribution et d'administration. En ce qui a trait aux coûts unitaires des assurances individuelles, autres que celles provenant du mode de distribution auprès des membres des caisses Desjardins qui est actuellement en développement, ils se sont améliorés de plus de 6 % en 2002 par rapport à l'an dernier, encore une fois grâce à un contrôle rigoureux des dépenses.



**Assurance de personnes
Apport aux excédents cumulés**

■ M\$
- %



**Assurance de personnes
Primes totales**

PERSPECTIVES POUR 2003

Consolider sa position de tête sur le marché québécois et se positionner à l'échelle nationale parmi les cinq premiers assureurs canadiens.

Viser en priorité un rendement du capital minimum de 12 %, en fonction de sa structure de capital actuelle, pour chaque réseau et ligne d'affaires à l'issue de son plan triennal de développement en 2005.

Viser une croissance interne soutenue permettant d'accroître ses parts de marché, tant au Québec qu'ailleurs au pays. Maximiser le développement des affaires dans le réseau des caisses, notamment en augmentant le nombre de conseillers en sécurité financière, afin de contribuer à positionner le Mouvement Desjardins comme principal gestionnaire de patrimoine et de sécurité financière au Québec. Développer l'offre de produits de protection destinés aux entreprises, à leurs dirigeants et leurs employés dans le réseau des centres financiers aux entreprises Desjardins.

Accroître la compétitivité et la qualité des produits et services dans les secteurs individuels et collectifs. Assurer sa rentabilité en assurance collective, par une augmentation soutenue des ventes dans l'ensemble du pays, une refonte de ses systèmes administratifs et une rationalisation des coûts d'exploitation afin de se positionner comme acteur de premier plan dans ce secteur d'activité.

Accroître l'efficience et réduire les coûts d'exploitation par la révision des façons de faire, l'optimisation des processus d'affaires, la refonte des systèmes administratifs et l'apport de la technologie et du commerce électronique.

Assurance de dommages - résultats sectoriels

Tableau 4

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2002	2001	2000
Primes brutes souscrites	1 068 \$	936 \$	672 \$
Primes nettes acquises	971	883	610
Ratio combiné (en pourcentage des primes nettes acquises)	96,8 %	98,2 %	96,9 %
Bénéfice technique ¹	31 \$	16 \$	19 \$
Bénéfice avant charges liées à l'écart d'acquisition	32	33	36
Apport aux excédents cumulés	3,8 %	5,5 %	6,8 %
Actif moyen sectoriel	1 685 \$	1 562 \$	1 106 \$

¹ Bénéfice réalisé sur les activités d'assurance avant les revenus de placements.

Résultats financiers

Le secteur de l'assurance de dommages est desservi par le Groupe Desjardins, assurances générales, une filiale de Desjardins Société financière. Le Groupe Desjardins, assurances générales compte deux filiales actives au Québec, soit les Assurances générales des caisses Desjardins et La Personnelle, assurances générales. Quant aux opérations menées à l'extérieur du Québec, elles relèvent de La Personnelle, compagnie d'assurances et Certas Direct, compagnie d'assurances.

L'apport de ce secteur s'est chiffré à 32 M\$ en 2002. Cette rentabilité reflète une croissance de 14 % du volume de primes brutes souscrites et une baisse du ratio des frais d'exploitation, qui ont compensé une réduction des revenus de placement. De fait, la forte baisse des marchés boursiers depuis deux ans, a de nouveau entraîné un faible rendement du portefeuille de placements.

Un bénéfice technique sur les affaires d'assurance, avant les revenus de placements, a été réalisé en 2002 pour une dixième année consécutive, ce qui n'avait jamais été réalisé au Canada.

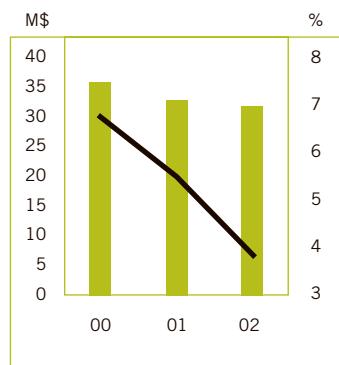
Le maillage avec le réseau des caisses Desjardins a été à l'origine de revenus de l'ordre de 11 M\$ pour les caisses en 2002, soit 12 % de plus qu'en 2001. Le volume d'affaires des produits d'assurance de dommages réalisé par l'entremise des caisses représente environ 38 % de l'ensemble des revenus totaux de ce secteur, un niveau comparable à celui de l'exercice précédent.

ANALYSE DES RÉSULTATS Le volume de primes brutes souscrites a dépassé le seuil du milliard de dollars en 2002, terminant l'année à 1 068 M\$, en progression de 14 % par rapport à 2001. L'augmentation du nombre de polices en vigueur est de 4 %, ce qui représente plus du double de la progression inscrite l'an dernier. Pour ce qui est des primes nettes acquises, elles ont augmenté de 10 % en 2002, atteignant 971 M\$.

Le ratio combiné, regroupant le taux de sinistralité et le taux des frais d'exploitation, s'est amélioré de 1,4 point pour s'établir à 96,8 % en 2002. Le taux de sinistralité, à 72,6 %, a inscrit une légère hausse de 1,4 point. Il demeure néanmoins en-deçà des résultats estimés panafricains de l'industrie. Quant au ratio des frais d'exploitation, il a diminué en 2002, passant de 27 % en 2001 à 24,2 %, grâce aux filiales hors Québec où s'est opérée la baisse des frais.

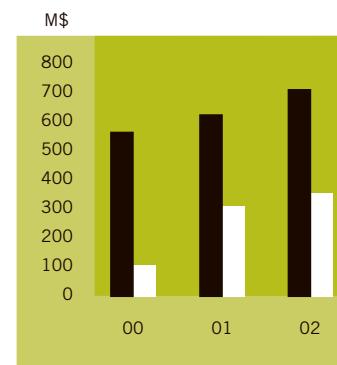
Au Québec, les résultats de sinistralité sont excellents autant en assurance automobile qu'en assurance habitation, et ce, grâce à la qualité de la souscription et au climat clément en 2002. En ce qui a trait au taux de sinistralité à l'extérieur du Québec, il est demeuré élevé dans les assurances automobiles vu le coût des indemnités découlant des blessures corporelles qui continue d'augmenter dans l'ensemble de l'industrie.

Le ratio des frais d'exploitation pour les opérations au Québec, l'un des avantages concurrentiels de ces filiales, est demeuré semblable en 2002 comparativement à 2001. Les frais d'exploitation reliés aux activités hors Québec ont enregistré de fortes baisses en 2002 en dépit des investissements importants dans ces filiales. Une gestion plus stricte des coûts d'exploitation réalisée dans le cadre de l'intégration des filiales hors Québec a commencé à se faire sentir en 2002.



Assurance de dommages
Apport aux excédents cumulés

■ M\$
- %



Assurance de dommages
Primes brutes souscrites

■ Québec
□ Hors Québec (4 mois en 2000)

PERSPECTIVES POUR 2003

Conserver sa position de chef de file au Québec en assurances des particuliers et accroître les parts de marché en assurance des entreprises.

Poursuivre l'intégration des opérations à l'extérieur du Québec. À ce chapitre, les principaux projets sont l'arrimage des pratiques de gestion, l'intégration de l'assurance de groupe, l'implantation de nouveaux mécanismes liés aux blessures corporelles et le délestage des anciens systèmes. De plus, des efforts seront intensifiés dans le développement des affaires de l'assurance de groupe.

Viser une croissance intense, en collaboration avec ses partenaires dans le réseau des caisses Desjardins et en assurance groupe.

Développer les produits et augmenter la rentabilité. À ce titre, l'accent sera mis sur les règles de souscription, les structures de tarification, l'évolution des produits, l'efficacité des opérations et la réduction des vols d'automobiles.

Services fiduciaires, courtage de valeurs mobilières, investissement de capital de développement et autres - résultats sectoriels

Tableau 5

Données choisies de l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2002	2001	2000
Revenu total			
Frais d'exploitation	438 \$ 433	429 \$ 396	437 \$ 365
Bénéfice net (perte nette) avant charges liées à l'écart d'acquisition	(21)	6	46
Apport aux excédents cumulés	(2,5)% 3 505 \$	1,0 % 2 608 \$	8,9 % 2 345 \$
Actif moyen sectoriel			

Ce secteur regroupant les services fiduciaires, la conception et la distribution de fonds de placement et le courtage de valeurs mobilières, des services offerts par les filiales de Desjardins Société financière, ainsi que l'investissement de capital de développement et d'autres activités, a dégagé une perte de 21 M\$ par rapport à une contribution de 6 M\$ en 2001.

L'apport des services fiduciaires (GSFSD, Fiducie Desjardins) est légèrement en hausse en 2002 pour atteindre 17 M\$. Cette majoration reflète notamment l'amélioration continue de la qualité du portefeuille de prêts et une légère hausse des revenus nets d'honoraires. Malgré des retraits massifs dans l'industrie des fonds de placement, une bonne performance a été réalisée au chapitre des ventes nettes de Fonds Desjardins et Maestral, qui ont atteint 355 M\$ en 2002, ce qui a permis d'accroître nos parts de marché. Ces percées sur le plan des ventes nettes ont cependant été contrecarrées par le rendement décevant des marchés financiers, qui a eu une incidence négative de plus de 550 M\$ sur l'encours des fonds et, par conséquent, sur les revenus d'honoraires. Les frais d'exploitation sont quant à eux demeurés assez stables comparativement à l'an dernier, dans un contexte de la poursuite des efforts de développement des affaires et de repositionnement de certains secteurs d'activité.

En ce qui a trait aux activités de courtage de valeurs mobilières (Valeurs mobilières Desjardins), elles se sont exercées dans un contexte où l'industrie connaissait une année extrêmement difficile, du fait de la performance des marchés boursiers. Cela a eu un important impact sur la rentabilité des Valeurs mobilières Desjardins (VMD), dont l'apport s'est amoindri de 9 M\$ en 2002. De plus, les résultats de cette filiale ont été fortement influencés par des coûts non récurrents liés spécifiquement à sa stratégie de développement, tels que les frais de démarrage de diverses activités, l'amortissement des frais de recrutement de conseillers et des frais de transfert pour leurs clients. Lors de la réunion tenue le 28 février 2003, les conseils d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) et de Desjardins Société financière ont autorisé le transfert de propriété des VMD afin que cette filiale soit détenue directement par la FCDQ. Comme il s'agit de sociétés filiales en propriété exclusive, ce transfert n'aura pas d'impact sur la situation financière du Mouvement Desjardins.

Du côté des activités d'investissement de capital de développement (Investissement Desjardins inc. et ID, société en commandite), il faut souligner le marché peu favorable en 2002. Malgré tout, les activités d'investissement et de réinvestissement pour l'ensemble des fonds sous gestion se sont traduites par des engagements totalisant près de 77 M\$ dans 88 entreprises et coopératives québécoises, et des participations ont été matérialisées, se soldant par des entrées de fonds de près de 18 M\$.

La perte de 26 M\$ de la principale filiale de ce secteur d'activité, soit ID, société en commandite, s'explique surtout par les frais de gestion et par le fait que certaines entreprises partenaires issues des secteurs technologiques ont éprouvé des difficultés importantes en 2002. Par ailleurs, au début de 2002, dans un souci d'harmonisation des méthodes comptables pour tous les fonds sous gestion, il a été convenu de comptabiliser les investissements de capital de risque à leur juste valeur et non plus au coût ou à la valeur de consolidation. Cette décision a eu une portée considérable sur la valeur comptable du portefeuille, en comptabilisant au 1^{er} janvier 2002 une plus-value de 29 M\$ par une affectation directe à la réserve générale sans passer par l'état des résultats. Il en résulte donc une augmentation nette de l'avoir de plus de 3 M\$ en 2002.

Relativement aux autres services regroupés dans ce secteur, plus particulièrement les activités liées au transport de numéraire, la filiale Sécur a enregistré une perte de 15 M\$ en 2002. Le conflit de travail qui a perturbé les activités pendant plusieurs semaines et qui a été réglé au 3^e trimestre, explique ces résultats défavorables.

PERSPECTIVES POUR 2003

Services fiduciaires

Poursuivre le positionnement à titre de producteur et d'assembleur de fonds de placement, notamment par la promotion de ses gammes de fonds dans les réseaux de Desjardins, dont les caisses, les services financiers SFL et les Valeurs mobilières Desjardins, et ce tant au Québec qu'ailleurs au Canada.

Négocier des partenariats et des acquisitions afin d'accélérer la croissance de ses actifs, de diversifier ses produits et de consolider sa présence dans les réseaux intermédiaires.

Poursuivre la croissance de ses affaires dans le domaine de la gestion de portefeuille pour les particuliers en mode référence auprès des membres des caisses.

Maintenir sa position concurrentielle dans le domaine de garde de titres au Québec avec une part de marché de près de 60 %.

Valeurs mobilières

Développer davantage les marchés hors Québec et les volets « Courtage de plein exercice » et « Institutionnels-actions » par l'embauche de conseillers experts.

Viser une croissance des parts de marché au Québec et en Ontario pour les services aux particuliers, par l'ajout de conseillers pour le courtage de plein exercice, par l'amélioration continue du site Internet et par l'élargissement de l'offre de produits pour le courtage à escompte.

Favoriser une coordination accrue avec les caisses dans le but d'offrir la meilleure solution intégrée, de manière à satisfaire l'ensemble des besoins des membres.

Intensifier les efforts de développement dans le volet « Revenu fixe » pour devenir un participant plus actif sur les différents marchés obligataires canadiens et élargir la distribution hors Québec.

Investissement de capital de développement

Augmenter substantiellement la présence de Desjardins dans l'industrie du capital de risque au Québec.

Appuyer de plus en plus des projets porteurs dans des coopératives et entreprises en régions ressources.

Travailler en étroite collaboration avec le réseau des centres financiers aux entreprises et procurer à Desjardins des retombées significatives.

Être la société de capital de risque la plus accessible pour les entrepreneurs québécois, par le biais de ses 16 bureaux.

Revenu total

FAITS SAILLANTS

- Revenu total en hausse de 8,9 %
- Revenu net d'intérêt de 3 260 M\$, une bonification de 334 M\$
- Revenus autres que d'intérêt en hausse de 6,7 %, inscrits à 3 677 M\$

Tableau 6 Revenu total

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2002		2001		2000
Revenu net d'intérêt	3 260 \$	47,0 %	2 926 \$	45,9 %	2 718 \$
Autres revenus	3 677	53,0	3 446	54,1	3 151
	6 937 \$	100,0 %	6 372 \$	100,0 %	5 869 \$
					100,0 %

Le revenu total du Mouvement Desjardins, composé du revenu net d'intérêt et des autres revenus, a augmenté de 565 M\$ ou 8,9 % par rapport à 2001, atteignant 6 937 M\$. La bonification du revenu net d'intérêt de 334 M\$ ou 11,4 % s'explique par l' excellente croissance du volume d'affaires, par la mise en place, au fil des ans, de stratégies de gestion active des risques de taux sur les éléments d'actif et de passif et par la diminution des prêts improductifs. Le revenu net d'intérêt a ainsi contribué dans une plus forte proportion à l'augmentation du revenu total.

Quant aux autres revenus, ils se sont bonifiés de 231 M\$ ou 6,7 % en 2002 pour s'établir à 3 677 M\$. Cette majoration résulte principalement de la hausse des revenus de primes d'assurance et de rentes, particulièrement ceux provenant du secteur de l'assurance de personnes, qui a bénéficié d'une croissance des affaires plus marquée dans ses activités d'assurance collective.

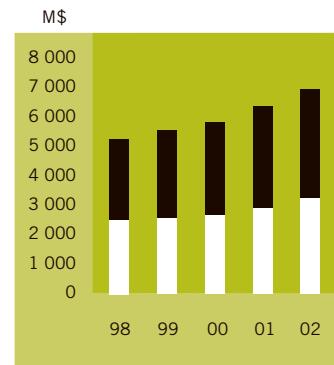
REVENU NET D'INTÉRÊT Le revenu net d'intérêt correspond à la différence entre le revenu d'intérêt gagné sur les éléments d'actif tels que les prêts et les valeurs mobilières et les frais d'intérêt liés aux éléments de passif tels que les dépôts, billets, emprunts et débentures subordonnées. Les variations de taux d'intérêt, les stratégies d'approvisionnement en fonds et la composition des instruments financiers sont des éléments qui influent directement sur le revenu net d'intérêt. Le tableau 7 fournit des explications sur l'évolution de la marge nette d'intérêt selon les grandes catégories d'actif et de passif alors que le tableau 8 présente en détail les impacts sur le revenu net d'intérêt qui découlent des variations de volumes et des taux d'intérêt des différents éléments d'actif et de passif.

Au terme de l'exercice 2002, le revenu net d'intérêt totalise 3 260 M\$ et présente une progression intéressante de 334 M\$ ou 11,4 % par rapport à 2 926 M\$ l'année précédente. Le secteur de l'intermédiation financière, où évoluent principalement les caisses, contribue à lui seul pour près de 83,0 % de l'ensemble du revenu net d'intérêt du Mouvement Desjardins, ce qui représente une pondération encore plus forte que le 80,7 % enregistré l'an dernier.

Le revenu d'intérêt des actifs portant intérêt affiche en 2002 un repli de 314 M\$ ou 6,1 % sur les résultats de 2001, en raison d'une réduction du rendement moyen sur ces actifs, qui se dégage en 2002 à 6,32 % comparativement à 7,08 % un an plus tôt. En effet, la tendance à la baisse des taux d'intérêt, jumelée au comportement des emprunteurs qui ont privilégié davantage des échéances à plus court terme en 2002, ont fait baisser le revenu d'intérêt de 559 M\$, tel qu'illustré au tableau 8. Cet impact fut cependant atténué par la progression notable des actifs portant intérêt, progression permettant de tirer des revenus d'intérêt supplémentaires de 245 M\$.

En effet, la vigueur de l'économie québécoise, la présentation d'une offre de financement très compétitive et la faiblesse des taux d'intérêt sont à la base de la croissance soutenue des activités de financement, ce qui a eu pour effet de faire croître l'encours moyen du portefeuille de prêts d'environ 3 G\$. Fort de sa position dominante dans le financement domiciliaire au Québec, le Mouvement Desjardins a ainsi vu son volume moyen des prêts hypothécaires résidentiels s'accroître de plus de 2,1 G\$.

En même temps, les frais en intérêt sont en baisse, affichant une diminution de 648 M\$ ou 28,7 %. La faiblesse des taux d'intérêt qui s'est manifestée tout au long de l'année et plus spécifiquement son effet sur le comportement des membres déposants explique la réduction du coût de nos fonds, qui est passé de 2,87 % l'an dernier à 1,92 %, se traduisant ainsi par une dépense moindre de 744 M\$ en frais d'intérêt, comme l'indique le tableau 8 en page 55.



Revenu total

□ Revenu net d'intérêt
■ Autres revenus

Les frais d'intérêt sont toutefois affectés par une charge d'intérêt supplémentaire de 96 M\$ découlant de la croissance moyenne de 2,7 G\$ enregistrée au chapitre des dépôts, qui fut par contre orientée en forte partie vers les catégories d'épargne les moins onéreuses et par la progression des emprunts et débentures subordonnées, par suite de l'émission publique de billets de premier rang de 800 M\$ réalisée en 2002.

Grâce à la qualité et à la vaste gamme de ses produits financiers, le Mouvement Desjardins a su mettre à profit son expertise, ce qui lui a permis de concrétiser de nouvelles occasions d'affaires. De plus, la gestion efficiente des risques de taux d'intérêt et le repli significatif des prêts douteux, précisément 113 M\$, ont permis de bonifier de façon sensible le revenu net d'intérêt.

Tableau 7 Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	Solde moyen	2002 Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	2001 Intérêt	Taux moyen
ACTIF						
Actif portant intérêt						
Valeurs mobilières, encaisse et dépôts à des institutions financières	17 980 \$	834 \$	4,64 %	17 068 \$	887 \$	5,20 %
Prêts	59 100	4 035	6,83	56 124	4 296	7,65
Total de l'actif portant intérêt	77 080	4 869	6,32	73 192	5 183	7,08
Autres éléments d'actif	6 369	—	—	5 578	—	—
Total de l'actif	83 449 \$	4 869 \$	5,83 %	78 770 \$	5 183 \$	6,58 %
PASSIF ET AVOIR						
Passif portant intérêt						
Dépôts et billets	62 219 \$	1 531 \$	2,46 %	59 473 \$	2 204 \$	3,71 %
Emprunts et débentures subordonnées	1 166	78	6,69	749	53	7,08
Total du passif portant intérêt	63 385	1 609	2,54	60 222	2 257	3,75
Autres éléments de passif	14 610	—	—	13 517	—	—
Avoir	5 454	—	—	5 031	—	—
Total du passif et de l'avoir	83 449 \$	1 609 \$	1,92 %	78 770 \$	2 257 \$	2,87 %
REVENU NET D'INTÉRÊT		3 260 \$			2 926 \$	
EN POURCENTAGE DE L'ACTIF MOYEN		3,91 %				3,71 %

Tableau 8 Répercussions sur le revenu net d'intérêt des modifications survenues dans les soldes et les taux

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	Variation volume moyen	2002-2001 Variation taux moyen	Intérêt	Augmentation (diminution) Volume moyen	Augmentation (diminution) Taux moyen
ACTIF					
Valeurs mobilières, encaisse et dépôts à des institutions financières	912 \$	(0,56)% (0,82)	(53)\$ (261)	42 \$ 203	(95)\$ (464)
Prêts	2 976				
VARIATION DU REVENU D'INTÉRÊT			(314)\$	245 \$	(559)\$
PASSIF					
Dépôts et billets	2 746 \$	(1,25)% (0,39)	(673)\$ 25	68 \$ 28	(741)\$ (3)
Emprunts et débentures subordonnées	417				
VARIATION DES FRAIS D'INTÉRÊT			(648)\$	96 \$	(744)\$
VARIATION DU REVENU NET D'INTÉRÊT			334 \$	149 \$	185 \$

AUTRES REVENUS Les autres revenus sont composés des revenus autres que ceux inclus dans le revenu d'intérêt. Ils se sont établis à 3 677 M\$ en 2002, une hausse de 231 M\$ ou 6,7 % par rapport à 2001. Les autres revenus comptent pour 53,0 % du revenu total en 2002, comparativement à 54,1 % l'an dernier. La progression des autres revenus résulte en majeure partie de la croissance des revenus de primes d'assurance et de rentes.

Assurance de personnes Les revenus de primes d'assurance et de rentes du secteur de l'assurance de personnes ont totalisé 1 764 M\$ en 2002, une hausse de 152 M\$ ou de 9 % sur 2001. La croissance des primes a été beaucoup plus marquée en assurance collective, par suite de l'arrivée de groupes imposants et d'ajustements tarifaires, principalement en santé et en invalidité de longue durée.

En effet, les primes des produits d'assurance collective affichent encore cette année une forte croissance et s'établissent à 1 181 M\$ en 2002 comparativement à 1 025 M\$ en 2001, soit une progression de plus de 15 %. Cette augmentation a été réalisée grâce aux nouvelles ventes de 135 M\$, à la hausse des primes selon les dispositions des contrats et à l'accroissement du nombre d'adhérents. Cette performance remarquable découle, entre autres, du travail soutenu de la force de vente et de la bonne réputation du service à la clientèle. L'adhésion à des produits de caissassurance institutionnelle a également contribué à faire augmenter les primes de façon significative.

Fort d'une part de marché de 16,6 %, le Mouvement Desjardins occupe le premier rang au Québec dans le domaine de l'assurance de personnes.

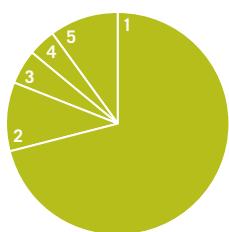
Le volume d'affaires des services d'assurance de personnes réalisé par l'entremise des caisses s'est établi à environ 31 % en 2002, un niveau comparable à 2001. La rémunération versée aux caisses s'est élevée à 39 M\$ pour les caisses en 2002, une hausse de 10,1 % sur l'an dernier. Le maillage s'intensifiera davantage grâce à un important projet de développement de l'offre de services d'assurance de personnes dans les caisses entrepris en mai 2000 et consistera à étendre l'offre complète d'assurance de personnes aux membres des caisses.

Tableau 9 Autres revenus par secteur d'activité

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	Intermédiation financière	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres secteurs	Cumulé ¹	2001 Cumulé	2000 Cumulé
Primes d'assurance et de rentes	— \$	1 764 \$	971 \$	— \$	2 623 \$	2 389 \$	2 064 \$
Frais de service sur les dépôts et paiements	359	—	—	—	359	363	348
Commissions sur prêts et cartes de crédit	164	—	—	—	161	141	134
Services de fiducie et opérations sur titres	46	—	—	142	188	180	187
Autres	184	106	(15)	276	346	373	418
	753 \$	1 870 \$	956 \$	418 \$	3 677 \$	3 446 \$	3 151 \$
Croissance des autres revenus	7,0 %	8,2 %	7,4 %	7,2 %	6,7 %	9,4 %	6,3 %
Autres revenus en % du revenu total	10,9 %	27,0 %	13,8 %	6,0 %	53,0 %	54,1 %	53,7 %

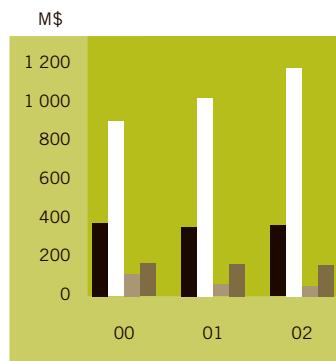
¹ La différence entre les montants cumulés et la somme horizontale des montants des secteurs d'activité présentés dans le tableau se rapporte aux transactions intersectorielles.



Source diversifiée des autres revenus

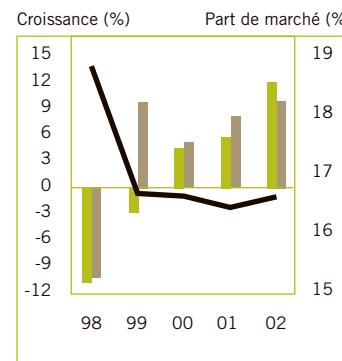
De l'exercice terminé le 31 décembre 2002

- 1 71,3 % Primes d'assurances et de rentes
- 2 9,8 % Frais de service sur les dépôts et paiements
- 3 5,1 % Services de fiducie et opérations sur titres
- 4 4,4 % Commissions sur prêts et cartes de crédit
- 5 9,4 % Autres



Assurance de personnes Primes d'assurance et de rentes

- Assurances et rentes individuelles
- Assurances collectives
- Épargne collective
- Primes des polices avec participation



Assurance de personnes Primes souscrites au Québec

- Croissance du volume – Mouvement Desjardins
- Croissance du volume – marché
- Part de marché au Québec

Assurance de dommages Les primes brutes souscrites du secteur de l'assurance de dommages ont dépassé le seuil du milliard de dollars de volume en 2002 pour atteindre 1 068 M\$, une hausse de plus de 14 % sur l'année précédente. Les primes nettes acquises ont quant à elles augmenté de 10 %, s'élevant à 971 M\$.

Les deux filiales desservant le Québec, soit les Assurances générales des caisses Desjardins et La Personnelle, assurances générales, ont vu leurs primes brutes souscrites combinées progresser de près de 14 %, totalisant 712 M\$ comparativement à 625 M\$ en 2001.

Les filiales hors Québec, soit La Personnelle, compagnie d'assurance du Canada et Certas direct, ont de leur côté inscrit un volume de primes brutes souscrites de 357 M\$ par rapport à 311 M\$ en 2001, une croissance de près de 15 % due à la progression du nombre de polices en vigueur et à des hausses de tarification.

Le maillage avec le réseau des caisses s'est traduit par une rémunération versée aux caisses de 11 M\$, soit 12 % de plus que l'année précédente. La synergie avec les caisses Desjardins est à l'origine d'environ 38 % du volume d'affaires du secteur de l'assurance de dommages, un niveau similaire à 2001.

Intermédiation financière Les frais de service sur les dépôts et paiements se sont chiffrés à 359 M\$ en 2002, un niveau relativement similaire à celui enregistré un an plus tôt. Rappelons que les frais de service pour les particuliers font l'objet d'un gel depuis avril 2001, et que celui-ci est en vigueur jusqu'en mars 2003. Les membres effectuent de plus en plus leurs transactions par l'entremise de moyens électroniques tels que les guichets automatiques et le réseau virtuel AccèsD, comme en témoignent les statistiques suivantes : le taux d'automatisation des transactions s'est établi à 88,0 % en 2002, par rapport à 86,9 % en 2001 et 77,3 % en 1998. En même temps la popularité du service AccèsD ne cesse de croître.

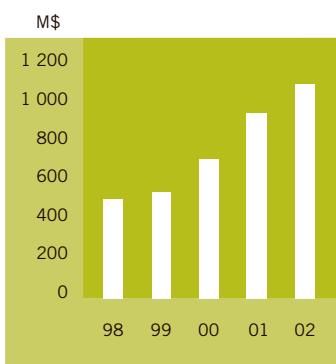
En effet, les membres particuliers inscrits au service AccèsD (téléphone et Internet) ont effectué 51,5 millions de transactions par téléphone en modes autonome et assisté contre 39,5 millions en 2001, une hausse de plus de 30 %. Quant au nombre de transactions par Internet, il est passé de 74,3 millions en 2001 à 114,2 millions en 2002, un gain remarquable de près de 54 %. De plus, le service AccèsD Affaires compte plus de 55 000 membres entreprises à la fin de 2002, un gain appréciable de 52 % sur l'année précédente.

Des résultats tout aussi éloquents ont été observés dans l'utilisation des cartes de crédit. En effet, les revenus tirés des commissions sur prêts et cartes de crédit, composés principalement des revenus sur cartes de crédit, se sont chiffrés à 161 M\$ par rapport à 141 M\$ en 2001, une progression de 14,2 %. Le recours soutenu des membres aux cartes de crédit et au financement accord D a favorisé cette hausse. Un nouveau niveau record a été établi en 2002 pour le volume d'affaires de VISA Desjardins qui a atteint 6,7 G\$, une croissance de 21,8 % sur 2001. Le volume d'achats chez les marchands a progressé de plus de 16,9 % en 2002 et le nombre de détenteurs a atteint 2,2 millions, soit 12,5 % de plus que l'an dernier.

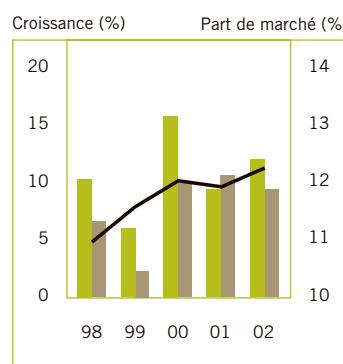
AUTRES SECTEURS Les revenus provenant des services de fiducie et des opérations sur titres ont affiché une hausse de 4,4 % en 2002, pour atteindre 188 M\$. Cette rubrique des autres revenus est composée principalement des revenus d'honoraires des activités fiduciaires et des commissions perçues du courtage de valeurs mobilières.

Services fiduciaires Les revenus d'honoraires des activités fiduciaires ont totalisé 91 M\$, une croissance de 2,5 % sur 2001. Cette augmentation s'explique par les activités des services d'administration et de garde de titres, qui ont crû de 10 % par rapport à 2001, les activités de gestion discrétionnaire de portefeuille, qui ont produit des revenus en croissance de 17 %, et l'administration des plans d'épargne institutionnels, qui a progressé de 4 %.

Les revenus d'honoraires provenant des fonds de placement ont enregistré une légère hausse comparativement à 2001 pour s'établir à 42 M\$, et ce malgré une baisse des marchés boursiers en 2002. En dépit des retraits massifs survenus dans l'industrie des fonds de placement, une bonne performance a été réalisée sur le plan des ventes nettes de Fonds Desjardins et Maestral, qui ont atteint 355 M\$ en 2002. Ce résultat a cependant été contrecarré par l'effet négatif des marchés, qui a fait chuter la valeur de l'encours des fonds de plus de 550 M\$. L'encours des fonds de placement est ainsi passé de 5,1 G\$ au 31 décembre 2001 à 4,9 G\$ un an plus tard.

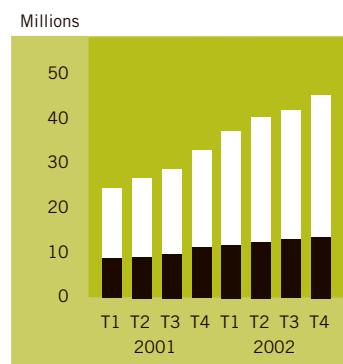


Assurance de dommages
Primes brutes souscrites



Assurance de dommages
Primes souscrites au Québec

■ Croissance du volume – Mouvement Desjardins
■ Croissance du volume – marché
- Part de marché au Québec



AccèsD – Particuliers
Nombre de transactions

■ Téléphone (modes autonome et assisté)
□ Internet

La synergie avec le réseau des caisses a fait en sorte qu'environ 56 % des revenus ont découlé du maillage avec les services fiduciaires, un niveau similaire à 2001. Une somme de 32 M\$ a été versée aux caisses, ce qui représente une hausse de 12,2 % comparativement à l'an dernier.

Courtage de valeurs mobilières Les commissions perçues du courtage de valeurs mobilières s'élèvent à 78 M\$; une augmentation de 6 M\$ ou de 8,3 % a été réalisée en dépit du faible volume de transactions boursières. La hausse reflète l'ajout de nouveaux conseillers en 2002, un élément de la stratégie de développement dynamique du courtage de plein exercice des Valeurs mobilières Desjardins. La rémunération versée aux caisses, en incluant celle versée aux caisses intégrées, s'est établie à 14 M\$, une progression de 19,2 % par rapport à 2001.

Autres Les revenus regroupés au poste « Autres » ont accusé un repli de 27 M\$ ou 7,2 % sur ceux de l'année dernière, pour atteindre 346 M\$. Cette chute est principalement causée par les revenus de placement moins de certaines sociétés filiales, qui ont modifié, le 1^{er} janvier 2002, la base de comptabilisation de leurs placements pour la rendre conforme à la pratique prévalant dans leur secteur d'activité. Les placements de ces sociétés filiales sont maintenant comptabilisés à la juste valeur plutôt qu'à la valeur d'acquisition ou de consolidation.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION Au 31 décembre 2002, l'ensemble des biens que les membres et clients du Mouvement Desjardins lui ont confiés à titre de fiduciaire ou de gestionnaire s'établissait à 145,7 G\$, comparativement à un volume de 147,6 G\$ à la fin de 2001. Il s'agit là d'une baisse de 1,9 G\$ ou de 1,3 %, une diminution moins marquée que celle subie par ses plus proches concurrents dans ce domaine. Cette industrie, qui est grandement tributaire de la performance des marchés boursiers, a souffert d'un recul considérable de la plupart des indices dans le monde, lequel recul s'ajoutait aux résultats déjà très décevants de 2001.

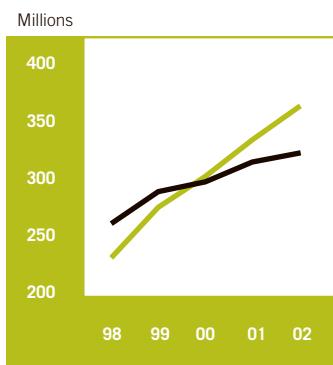
Rappelons que les biens administrés et les biens sous gestion sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement, de titres en garde et des actifs accumulés par les caisses de retraite; ils n'appartiennent donc pas directement au Mouvement Desjardins, mais plutôt à ses membres et clients. Ainsi, ils ne doivent pas être comptabilisés dans son bilan.

Tableau 10 Biens administrés et biens sous gestion

Au 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

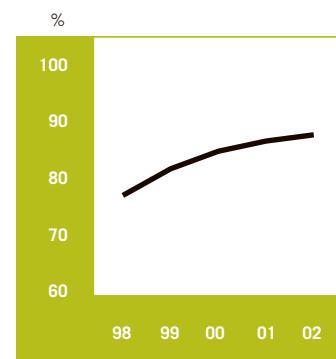
	2002	Variation en pourcentage	2001	Variation en pourcentage
BIENS ADMINISTRÉS				
Services de fiducie et de garde aux particuliers et institutions	140 237 \$	(1,1) %	141 801 \$	(3,4) %
Fonds de placement ¹	5 480	(5,6)	5 808	9,9
	145 717 \$	(1,3) %	147 609 \$	(2,9) %
BIENS SOUS GESTION				
Institutions et particuliers	8 533 \$	(1,6) %	8 676 \$	16,2 %
Fonds de placement ¹	5 480	(5,6)	5 808	9,9
	14 013 \$	(3,3) %	14 484 \$	13,6 %

¹ Inclut les Fonds Desjardins de 4,7 G\$ et d'autres fonds de placement émis par les sociétés filiales, de 0,8 G\$.



Transactions automatisées

- Transactions au guichet automatique
- Transactions de paiement direct



Taux d'automatisation

Frais autres que d'intérêt

FAITS SAILLANTS

- Amélioration exceptionnelle du ratio de productivité (réseau coopératif), qui est passé de 68,3 % en 2001 à 64,7 % en 2002
- Frais autres que d'intérêt s'établissant à 5 585 M\$, en hausse de 253 M\$ ou 4,7 %

Pour l'exercice financier 2002, les frais autres que d'intérêt, qui comprennent l'ensemble des frais d'exploitation des composantes du Mouvement Desjardins à l'exception des frais d'intérêt, des provisions et pertes sur prêts et des impôts sur les excédents, ont augmenté de 253 M\$ ou de 4,7 % en regard de 2001, pour se chiffrer à 5 585 M\$. Le détail des frais autres que d'intérêt est présenté ci-dessous, dans le tableau 11.

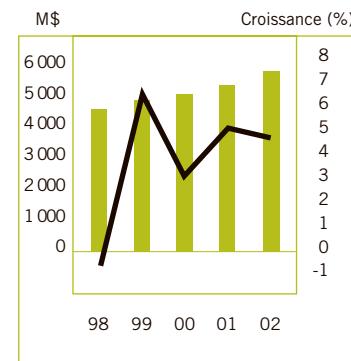
L'évolution à un rythme contrôlé des frais d'exploitation, et cela dans un contexte de vive croissance du volume d'affaires et de bonification de la marge bénéficiaire, confirme la pertinence de tous les changements entrepris au fil des ans dans le Mouvement Desjardins. Il ne fait aucun doute que la poursuite de la transformation du réseau physique des caisses ainsi que la constitution d'une fédération unique ont été particulièrement profitables, comme en témoigne l'efficacité opérationnelle qui en a résulté. Au 31 décembre 2002, le ratio de productivité du secteur de l'intermédiation financière (réseau coopératif) s'établit à 64,7 % en comparaison de 68,3 % un an auparavant.

De fait, la croissance des revenus qui a été plus que du double de celle des frais d'exploitation, a permis cette amélioration marquée de la productivité, conformément aux orientations stratégiques que le Mouvement s'était données, d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'ensemble de ses processus d'affaires.

Tableau 11 Détails des frais autres que d'intérêt

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2002	2001	2000
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	2 392 \$	2 280 \$	2 114 \$
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	1 318	1 255	1 241
Avantages sociaux	305	246	244
	1 623	1 501	1 485
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement			
Technologie	79	61	150
Amortissement	146	146	191
Autres	106	140	106
	331	347	447
Communications	170	178	174
Autres			
Taxe sur le capital, taxe d'affaires et primes d'assurance-dépôts	94	80	73
Commandites	37	31	31
Formation des employés	23	21	21
Frais reliés aux dépôts	25	31	59
Commissions	181	180	183
Autres frais en personnel	45	47	62
Autres	664	636	423
	1 069	1 026	852
Ratio de productivité (réseau coopératif)	5 585 \$	5 332 \$	5 072 \$
	64,7 %	68,3 %	74,2 %



Frais autres que d'intérêt

■ M\$
— Croissance (%)

SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PROVISIONS D'ASSURANCE Pour l'exercice 2002, les frais de sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance atteignent 2 392 M\$, soit 112 M\$ de plus que ceux inscrits en 2001. Cette hausse s'explique par la croissance des affaires, autant en assurance de personnes qu'en assurance de dommages.

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX Les frais liés aux ressources humaines, soit la masse salariale et les charges sociales, ont progressé de 122 M\$ ou 8,1 % par rapport à 2001, pour s'inscrire à 1 623 M\$. Au terme de l'exercice 2002, les salaires et avantages sociaux représentent 29,1 % de l'ensemble des frais autres que d'intérêt comparativement à 28,2 % un an plus tôt.

Pour l'année 2002, la masse salariale atteint 1 318 M\$ en regard de 1 255 M\$ au terme de l'exercice précédent. Cette croissance de plus de 5,0 % est surtout attribuable à la hausse généralisée des niveaux des salaires, à laquelle se sont ajoutées des charges supplémentaires liées au développement des affaires. Dans ce contexte, mentionnons que des sommes additionnelles ont été investies entre autres afin de soutenir les stratégies de croissance des créneaux d'affaire en courtage institutionnel et dans le cadre du déploiement de la caissassurance. À titre indicatif, l'effectif du Mouvement Desjardins comptait 39 252 personnes au 31 décembre 2002, comparativement à 38 816 un an auparavant.

La dépense associée aux avantages sociaux a augmenté de 59 M\$, passant de 246 M\$ au 31 décembre 2001 à 305 M\$ à pareille date en 2002. Cet écart est notamment attribuable à l'inscription d'une charge supplémentaire en 2002 à l'égard des avantages sociaux futurs, pour compenser en partie l'impact du congé partiel de cotisations au Régime de rentes du Mouvement Desjardins. La note 18 afférente aux états financiers cumulés, en page 92, donne le détail concernant les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux au départ à la retraite.

Conformément à la *Loi sur l'information concernant la rémunération des dirigeants de certaines personnes morales*, le Mouvement Desjardins diffuse la rémunération de ses cinq dirigeants les mieux rémunérés.

Ce sont le président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins, la présidente de Desjardins Société financière et chef de la direction des filiales, le président et chef de l'exploitation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, le président et chef de l'exploitation du Groupe Desjardins, assurances générales inc. et le président et chef de l'exploitation de Placements Elantis inc.

Le tableau 12, en page 61, fournit le détail de la rémunération payée à ces dirigeants pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.

AUTRES FRAIS Les frais liés aux locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement, totalisent 331 M\$, en baisse de 16 M\$ par rapport aux 347 M\$ inscrits à cet égard l'an dernier. Tout au cours de l'exercice, le Mouvement Desjardins a consacré des sommes importantes à son programme d'optimisation du réseau physique de distribution des caisses. Les lignes directrices de ce programme visent essentiellement à mettre en œuvre des initiatives favorisant l'élargissement du réseau de distribution et de l'adapter pour que l'offre de service réponde mieux aux nouvelles habitudes de consommation des membres.

Malgré tous les efforts de limitation des coûts, les autres catégories de frais s'établissent à 1 069 M\$, dépassant de 43 M\$ ceux de l'an dernier. Tel que mentionné précédemment, la croissance soutenue des volumes d'affaires dans chacun des secteurs d'activité, explique cette légère hausse des frais.

Enfin, tout au cours de l'exercice, le Mouvement Desjardins a continué d'apporter une attention particulière à ses programmes de formation afin d'offrir à ses membres-propriétaires une qualité de service par laquelle il se démarque significativement de la concurrence et il assure sa croissance. En 2002, 23 M\$ ont été investis à ce chapitre.

Tableau 12 Rémunération des principaux dirigeants en 2002

Nom et poste principal	Salaire \$	Programme d'intéressement \$	Tout autre avantage \$	Autres avantages annuels \$
M. Alban D'Amours président et chef de la direction Mouvement des caisses Desjardins	795 654	349 421 ^{1, 2}	s.o.	6
Mme Monique F. Leroux présidente de Desjardins Société financière et chef de la direction des filiales	499 860	217 964 ^{1, 3}	s.o.	6
M. Bertrand Laferrière président et chef de l'exploitation Fédération des caisses Desjardins du Québec	499 860	184 448 ¹	s.o.	6
M. Jude Martineau président et chef de l'exploitation Groupe Desjardins, assurances générales inc.	350 000	179 428 ¹	17 500 ⁵ 50 000 ⁵	6
M. Richard Neault président et chef de l'exploitation Placements Elantis inc.	280 000	284 705 ^{1, 4}	s.o.	6

¹ Les sommes sont versées en espèces au cours de l'année suivant l'exercice où elles sont gagnées.

² Vu sa qualité de Président du Mouvement Desjardins, M. Alban D'Amours a demandé d'être exclu du programme de bonification à long terme.

³ Mme Leroux participe au programme de boni incitatif de gestion intégré (BIGI), qui combine à la fois le court terme et le long terme. Le boni disponible en vertu de ce programme est déterminé à la fin de chaque année en fonction du degré d'atteinte d'objectifs établis en début d'année et du rendement global du Mouvement. Pour une année donnée, 40 % du boni disponible est payable en espèces, le solde de 60% (long terme) est non acquis et demeure au risque en fonction des résultats du Mouvement. La portion du boni ainsi accumulée mais non gagnée ne sera généralement versée qu'en cas de décès, de retraite ou d'invalidité.

⁴ M. Neault participe à un programme intégré de bonification (PIB). Le montant payé pour l'exercice 2002 tient compte de montants accumulés au titre de régimes antérieurs qui ont été abolis avec la mise en place du PIB. Le boni disponible, en vertu de ce programme, est déterminé à la fin de chaque année en fonction du degré d'atteinte d'objectifs établis en début d'année et du rendement de Placements Elantis inc. Pour une année donnée, 50 % du boni disponible est payable en espèces, le solde de 50% (long terme) est non acquis et demeure au risque en fonction des résultats de Placements Elantis inc. La portion du boni ainsi accumulée mais non gagnée ne sera généralement versée qu'en cas de décès, de retraite ou d'invalidité.

⁵ M. Martineau a reçu, aux fins de l'exercice 2002, une somme de 17 500 \$ à titre d'ajustement salarial et une allocation de 50 000 \$ pour avoir assumé l'intérim de la direction des filiales d'assurances générales hors Québec.

⁶ Les avantages personnels accordés aux hauts dirigeants nommés n'ont pas dépassé, au cours de l'exercice financier, le moindre de 10 % de leur salaire annuel et boni, ou 50 000 \$.

TAXES ET IMPÔTS SUR LE REVENU Le Mouvement Desjardins est un groupe financier coopératif décentralisé dans lequel chaque caisse est une société privée et autonome, contrairement à la grande majorité des autres institutions financières, qui sont de grandes sociétés publiques. Ainsi, chaque caisse est assujettie au régime d'imposition des sociétés privées. Le législateur a prévu que ce régime soit adapté de façon à permettre aux caisses d'accumuler une réserve générale suffisamment importante, laquelle constitue la base de capital assurant la protection des dépôts des membres.

Toutefois, contrairement aux bénéfices non répartis des institutions financières qui sont de grandes sociétés publiques, la réserve générale des caisses ne peut être distribuée aux membres.

Chaque caisse paie sa juste part d'impôts sur le revenu en tant que société privée, alors que les grandes institutions financières, elles, sont assujetties au régime d'imposition des sociétés publiques.

Pour ce qui est de la taxe sur la masse salariale, des taxes à la consommation et des taxes foncières, les caisses en paient également leur juste part; le Mouvement Desjardins est l'institution financière comptant le plus grand nombre d'employés et de points de service au Québec. Depuis mai 1996, les caisses paient également une taxe sur le capital selon une formule adaptée aux entreprises de nature coopérative. Par ailleurs, pour ce qui est des entités du Mouvement Desjardins qui ne sont pas des coopératives de services financiers, la majorité d'entre elles ont le statut de société publique et sont assujetties au régime d'imposition applicable aux sociétés publiques.

Ainsi, pour l'exercice 2002, le Mouvement Desjardins a payé sa juste part au trésor public, en incluant ses cotisations à titre d'employeur, il a versé près de 456 M\$ en impôts directs et indirects.

Qualité du crédit

FAITS SAILLANTS

- Diminution de 128 M\$ des provisions et pertes sur prêts imputées aux résultats
- Baisse de 113 M\$ ou 15,1 % de l'encours des prêts douteux bruts
- Amélioration de 10 points de base du coefficient des prêts douteux nets
- Taux de couverture de 140,0 %, comparativement à 123,9 % en 2001

PRÊTS DOUTEUX En 2002, le Mouvement Desjardins a maintenu des normes et des politiques rigoureuses en matière de gestion du crédit. Cette gestion prudente a permis de maintenir les prêts douteux et les provisions et pertes sur prêts à un niveau minimal, même en situation de forte croissance du portefeuille de prêts. Ce résultat, qui reflète la vigueur de l'économie québécoise, découle de plusieurs positionnements stratégiques, entre autres de la suite du déploiement de centres financiers spécialisés dans le crédit aux entreprises (CFE). Déjà bien implantés sur l'ensemble du territoire québécois, les CFE ont raffiné le processus de détection précoce des prêts en difficulté.

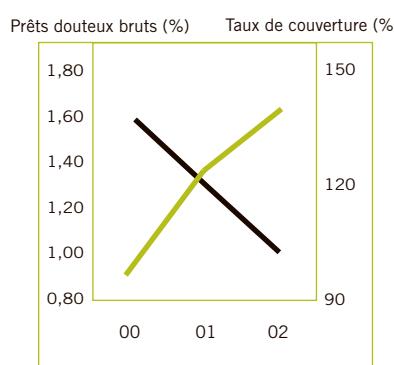
De l'avis de la direction, et en conformité avec les principes comptables généralement reconnus, un prêt est considéré comme douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts n'est plus raisonnablement assuré. Tout prêt dont les paiements sont en souffrance depuis 90 jours s'ajoute à cette catégorie, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti ou qu'il soit en voie de recouvrement. Finalement, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible en vertu d'un contrat est en retard de 180 jours, tel qu'exposé à la note 1 afférente aux états financiers cumulés, en page 81.

L'encours des prêts douteux bruts a été réduit à 637 M\$ au 31 décembre 2002, ce qui équivaut à une diminution de 113 M\$ ou 15,1 % par rapport à l'année précédente. Le volume des prêts douteux bruts se rapportant aux hypothèques résidentielles, au titre desquelles les pertes sur prêts sont toujours faibles, s'est replié de 70 M\$, tandis que ceux relatifs aux prêts hypothécaires commerciaux sont en baisse de 78 M\$. Quant aux prêts douteux de la catégorie prêt à la consommation, ils affichent une diminution de 8 M\$.

Les autres catégories de prêts douteux regroupés dans le secteur commercial montrent une hausse de 43 M\$. Au 31 décembre 2002, le ratio des prêts douteux bruts exprimé en pourcentage du portefeuille de prêts bruts se chiffre à 1,03 % par rapport à 1,29 % à la même date en 2001.

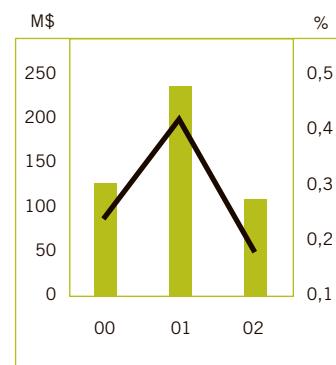
En comparaison avec le 31 décembre 2001, le solde net des prêts douteux, soit le montant brut de ces prêts moins la provision cumulative pour pertes sur prêts, a chuté de 76 M\$ et s'inscrit à un montant négatif de 255 M\$ au terme de l'exercice 2002. Comme il est indiqué au tableau 13, en page 63, l'encours des prêts douteux nets représente maintenant (0,41) % du portefeuille total de prêts bruts, le niveau le plus bas obtenu depuis de nombreuses années. L'an dernier, le coefficient se situait à (0,31) %.

PROVISIONS ET PERTES SUR PRÊTS Au cours de 2002, le Mouvement Desjardins a passé en charges 109 M\$ au moyen des provisions et pertes sur prêts, comparativement à 237 M\$ à l'exercice précédent. Ce solde représente 0,18 % du portefeuille moyen de prêts par rapport à 0,42 % en 2001. Rappelons qu'en 2001, le ralentissement de l'économie avait donné lieu à la comptabilisation d'un montant de 121 M\$ aux fins de l'augmentation de la provision générale pour risque de crédit; cette hausse avait permis au Mouvement de se prémunir contre les risques envisagés à la suite des événements exceptionnels survenus en septembre 2001.



Qualité du crédit

- Prêts douteux bruts en % de la moyenne des prêts bruts
- Taux de couverture



Provisions et pertes sur prêts

- M\$
- % de la moyenne des prêts bruts

Tableau 13 Prêts douteux par catégorie d'emprunteur

Au 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	Montant brut	2002 Provisions spécifiques pour pertes sur prêts	Valeur comptable	2001 Valeur comptable	2000 Valeur comptable
Hypothécaires résidentiels	159 \$	51 \$	108 \$	158 \$	200 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	73	48	25	30	35
Exploitations agricoles	18	8	10	9	13
Hypothécaires commerciaux	151	60	91	123	152
Autres prêts	236	133	103	102	109
Provision générale	637 \$	300 \$	337 \$ (592)	422 \$ (601)	509 \$ (480)
			(255)\$	(179)\$	29 \$
Ratio de couverture - provisions spécifiques ¹					
Détailé comme suit :					
Hypothécaires résidentiels			32,1 %	31,0 %	28,8 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers			65,8	63,0	60,7
Exploitations agricoles			44,4	43,8	27,8
Hypothécaires commerciaux			39,7	46,3	46,5
Autres prêts			56,4	47,7	48,1
RATIO GLOBAL DE COUVERTURE INCLUANT LA PROVISION GÉNÉRALE			140,0 %	123,9 %	96,7 %
PRÊTS DOUTEUX NETS EN POURCENTAGE DES PRÊTS BRUTS			(0,41)%	(0,31)%	0,05 %

¹ Provisions spécifiques pour pertes sur prêts exprimées en pourcentage du montant brut des prêts douteux s'y rapportant.

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR PRÊTS Fondée sur l'opinion de la direction et son appréciation de la conjoncture économique, la provision cumulative pour pertes sur prêts inscrite au bilan cumulé est maintenue à un niveau suffisant pour couvrir les risques potentiels liés au portefeuille de prêts. Les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, sont portées en diminution de la provision cumulative et les provisions et pertes sur prêts, imputées à l'état des résultats cumulés, y sont ajoutées. Dans le bilan cumulé, elle est déduite de l'actif approprié et comprend des composantes spécifiques et générale.

La bonne tenue du Mouvement Desjardins en matière de gestion du risque de crédit lui a permis d'abaisser le niveau de la provision cumulative pour pertes sur prêts de 37 M\$ par rapport à ce qu'elle était il y a un an. De fait, au 31 décembre 2002, la provision cumulative pour pertes sur prêts s'élève à 892 M\$, en regard de 929 M\$ pour l'exercice précédent. Ce solde excède de 255 M\$ le total de l'encours des prêts douteux bruts comparativement à un excédent des provisions de 179 M\$ un an auparavant.

Avec un ratio de 140,0 %, le taux de couverture global des prêts douteux, c'est-à-dire la provision cumulative pour pertes sur prêts divisée par l'encours des prêts douteux bruts, reflète également l'excellente qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins. Soulignons que le coefficient de l'an dernier s'établissait à 123,9 %.

Provisions spécifiques Par des mesures de suivi et de contrôle, la direction du Mouvement Desjardins détecte les prêts jugés douteux et évalue le risque de crédit associé à chacun de ces prêts. Elle constitue, au besoin, une provision spécifique sur ces comptes. Pour les soldes de cartes de crédit, aucune provision spécifique n'est comptabilisée; ils sont entièrement radiés lorsqu'aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours.

Au terme de l'exercice financier 2002, les provisions spécifiques totalisent 300 M\$, ce qui marque un repli de 28 M\$ en comparaison de 328 M\$ enregistré l'an dernier. Ce solde représente 0,48 % du portefeuille de prêts bruts alors qu'il se situait à 0,56 % au 31 décembre 2001.

Provision générale La provision générale est maintenue à un niveau suffisant pour refléter la meilleure estimation de la direction quant aux provisions et pertes sur prêts qui n'ont pas encore été relevés douteux dans le portefeuille des prêts. Par ailleurs, en vertu des lignes directrices émises par le Bureau du surintendant des institutions financières, elle est admissible en tant que capital de deuxième catégorie à un montant équivalant à 87,5 points de base de l'actif pondéré en fonction des risques. Au 31 décembre 2002, la provision générale pour risque de crédit totalise 592 M\$, soit 9 M\$ de moins que le montant inscrit à ce poste l'an dernier.

Bilan

ACTIF TOTAL Au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2002, l'actif total du Mouvement Desjardins se chiffrait à 85,3 G\$, en hausse de 4,9 G\$ ou de 6 % depuis un an, comparativement à une progression de 4,4 G\$ ou de 5,7 % observée à la fin de 2001. Cette croissance soutenue est due, entre autres, au dynamisme de son offre de crédit auprès des particuliers et des entreprises.

L'année 2002 a été sans conteste une période très florissante pour les économies du Québec et du Canada et le Mouvement Desjardins, qui est un acteur de premier plan sur la scène économique québécoise, a su tirer profit de cette prospérité. L'amélioration du contexte économique québécois a été caractérisée, entre autres, par un véritable boom des investissements immobiliers, notamment résidentiels, une vive poussée des dépenses des consommateurs favorisée par une création d'emplois record et par une reprise plus convaincante des investissements des entreprises, surtout sous forme de projets d'immobilisations.

Le Mouvement Desjardins peut donc s'enorgueillir de l'expansion soutenue qu'il a connue en 2002. Elle a constitué un des fers de lance qui lui ont permis d'accroître ses parts de marché dans la plupart des domaines où il est actif, soit dans les activités de collecte d'épargne, de financement et d'assurance.

Hausse de 4,4 % des liquidités

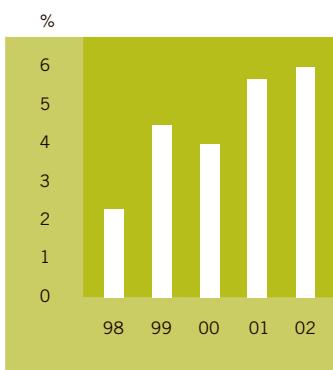
Au 31 décembre 2002, le total de l'encaisse et des valeurs mobilières dans le Mouvement Desjardins s'établissait à 18,1 G\$, ce qui montre une majoration de 765 M\$ ou de 4,4 % depuis un an, contre une augmentation de 1,1 G\$ ou de 6,9 % observée en 2001. Malgré la croissance soutenue des dépôts et billets du Mouvement Desjardins, la recrudescence significative de la demande de crédit de ses membres et clients a ralenti quelque peu la cadence annuelle de ses liquidités. Mentionnons que celles-ci représentaient tout de même 21,3 % de son actif total au 31 décembre dernier, un faible repli par rapport au niveau de 21,5 % enregistré un an auparavant. Des indications détaillées sur les normes de gestion du Mouvement Desjardins en matière de liquidités sont données à la section « Gestion du risque de liquidité » à la page 73.

Tableau 14 Bilan condensé

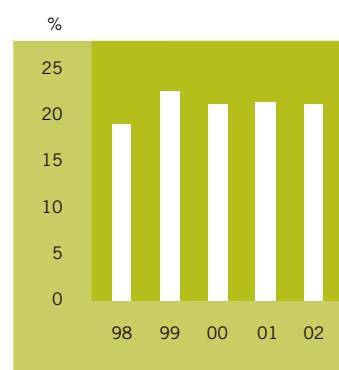
Au 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2002		2001 ¹		2000 ¹	
ACTIF						
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 355 \$	1,6 %	1 316 \$	1,6 %	1 065 \$	1,4 %
Valeurs mobilières	16 767	19,7	16 041	19,9	15 173	19,9
Prêts	61 044	71,5	57 210	71,1	54 855	72,1
Autres éléments d'actif	6 177	7,2	5 926	7,4	5 024	6,6
	85 343 \$	100,0 %	80 493 \$	100,0 %	76 117 \$	100,0 %
PASSIF ET AVOIR						
Dépôts et billets	62 901 \$	73,7 %	60 565 \$	75,2 %	57 507 \$	75,6 %
Autres éléments de passif	15 153	17,8	13 880	17,2	12 909	17,0
Débentures subordonnées	1 208	1,4	444	0,6	494	0,6
Participations minoritaires	405	0,5	399	0,5	397	0,5
Avoir	5 676	6,6	5 205	6,5	4 810	6,3
	85 343 \$	100,0 %	80 493 \$	100,0 %	76 117 \$	100,0 %

¹ Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2002.



Croissance de l'actif



Liquidités en % du total de l'actif

CROISSANCE DES DÉPÔTS ET BILLETS

Hausse de 2,3 G\$ des dépôts et billets

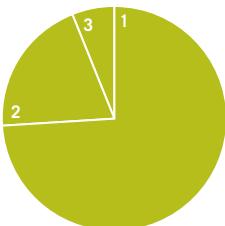
Au 31 décembre 2002, les dépôts et billets accumulés par le Mouvement Desjardins totalisaient 62,9 G\$, comparativement à un volume de 60,6 G\$ observé à la fin de 2001. Il s'agit là d'une hausse de 2,3 G\$ ou de 3,9 % qui prend sa source en grande partie dans les sommes confiées au Mouvement Desjardins par ses membres et clients, autant les particuliers, les entreprises et les administrations publiques. En effet, ces dépôts, qui constituaient près de 94 % de son passif-dépôts au terme de l'exercice financier 2002, ont crû de 2,9 G\$ ou de 5,1 %, pour s'établir à 59,1 G\$ au 31 décembre dernier. Force est de constater qu'ils représentaient, à cette date, la principale source de financement du Mouvement Desjardins. À cet égard, soulignons que les autres sources de fonds, comme les émissions de titres sur les marchés financiers, qui ne sont utilisées que de façon complémentaire, ont diminué de 542 M\$ ou de 12,5 % en 2002, pour s'établir à 3,8 G\$ au terme de l'exercice 2002. Ces fonds ne composaient plus que 6,1 % du passif-dépôts du Mouvement Desjardins à cette date, contre 7,2 % un an plus tôt. Les politiques de gestion du risque de liquidité du Mouvement Desjardins sont traitées de façon plus détaillée à la page 73.

Épargne en provenance des particuliers Depuis toujours, le Mouvement Desjardins accorde dans sa collecte d'épargne une attention particulière à la clientèle des particuliers. En effet, les qualités que l'on confère à l'épargne personnelle, entre autres sa nature plus stable et son accessibilité plus grande, en font un marché fort convoité par la majorité des institutions financières. Au 31 décembre 2002, ce type d'épargne occupait donc une place prépondérante parmi les dépôts et billets du Mouvement Desjardins, soit 74 % de tout son passif-dépôts, ce qui représente un volume de 46,6 G\$. Ainsi, en regard d'un encours de 44,9 \$ observé à la fin de 2001, cette épargne dite personnelle, qui est inscrite à son passif-dépôts, a augmenté de 1,7 G\$ ou de 3,8 %. L'importance relative du Mouvement Desjardins dans ce domaine au Québec se situait à près de 47 % en 2002.

Tableau 15 Dépôts et billets

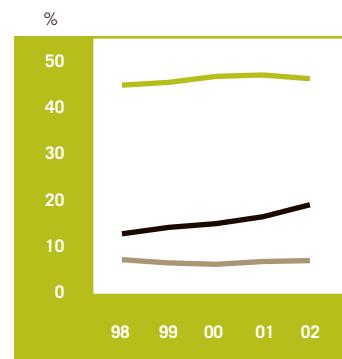
Au 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe	2002 Total	2001 Total
Particuliers	10 871 \$	2 697 \$	33 013 \$	46 581 \$	74,0 %
Entreprises et administrations publiques	6 408	192	5 909	12 509	19,9
Institutions de dépôts et autres	42	—	3 769	3 811	6,1
	17 321 \$	2 889 \$	42 691 \$	62 901 \$	100,0 %
					60 565 \$ 100,0 %



Composition du portefeuille de dépôts et billets
Au 31 décembre 2002

- 1 74,0 % Particuliers
- 2 19,9 % Entreprises et administrations publiques
- 3 6,1 % Institutions de dépôts et autres



Part de marché au Québec
Activités de collecte d'épargne personnelle

- Dépôts traditionnels
- Valeurs mobilières
- Fonds de placement

Le Mouvement Desjardins offre une grande variété de produits d'épargne, tous fort prisés par les particuliers. Comme en témoigne le tableau ci-dessous, on peut les regrouper en trois grandes catégories, soit les dépôts payables à vue, payables à préavis et payables à terme fixe. Ces derniers, qui sont composés surtout de certificats de placement garantis (CPG) traditionnels et des populaires CPG indicuels, qui combinent la sécurité du capital et le potentiel de rendement des principaux marchés boursiers dans le monde, sont des plus recherchés par les épargnants. Au 31 décembre 2002, les dépôts payables à terme fixe représentaient près de 71 % du volume total d'épargne personnelle accumulée dans le Mouvement Desjardins, soit 33,0 G\$. Plus particulièrement, notons que dans le cas des CPG indicuels, ils totalisaient 6,1 G\$ au 31 décembre dernier, en hausse de 779 M\$ ou de 13 % depuis un an. Ces excellents résultats affichés par le Mouvement Desjardins attestent de la solide expertise qu'il a bâtie au fil des ans dans la mise en marché de ces produits d'épargne hybrides; d'ailleurs, il détient une place enviable au Québec et même au Canada.

Le Mouvement Desjardins se distingue dans ses activités de courtage

La plupart des grandes places boursières dans le monde ont connu une des périodes les plus sombres de leur histoire en 2002. La mise à jour de plusieurs cas de fraude dans la divulgation des résultats financiers de grandes entreprises, surtout américaines, les perspectives de profit amoindries, la reprise économique chancelante chez nos voisins du sud et l'incertitude entourant le contexte géopolitique mondial ont en fait miné la confiance des investisseurs. Cela a donc exacerbé la dépréciation des principaux indices boursiers, qui avaient déjà subi une correction majeure après les malheureux événements du 11 septembre 2001. Il s'agit donc là d'un climat peu favorable à la vente de produits d'épargne, comme les fonds de placement et les valeurs mobilières.

Cependant, le Mouvement Desjardins, dont le leitmotiv en matière d'offre de produits d'épargne est de répondre le plus efficacement possible aux besoins changeants de ses membres et clients, a réussi à limiter les dégâts en 2002 grâce à une stratégie consistant à accélérer le déploiement de ses activités de courtage à travers son réseau coopératif et ses filiales spécialisées. Au 31 décembre dernier, l'actif administré ou sous gestion des fonds de placement et des valeurs mobilières qu'il a vendus s'élevait à 16,1 G\$, en hausse de 1,1 G\$ ou de 7,2 % depuis un an, comparativement à la croissance de 1,4 G\$ ou de 10,4 % observée en 2001. Ces résultats se comparent très avantageusement avec ceux de la plupart des autres institutions financières présentes dans ce champ d'expertise.

CROISSANCE DES PRÊTS

Une activité de crédit des plus dynamiques

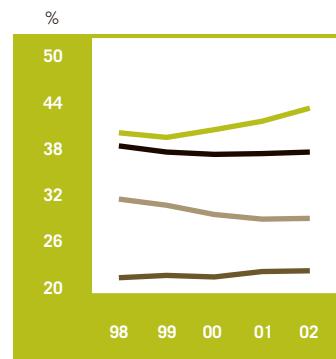
Au chapitre des activités de crédit, l'année 2002 restera dans les annales du Mouvement Desjardins comme étant une période des plus dynamiques. Son engagement habituel dans le développement de l'économie du Québec lui a permis d'exceller dans plusieurs domaines, notamment le secteur de l'habitation. En fait, grâce à son offre de crédit dynamique, le Mouvement Desjardins s'est distingué autant auprès de la clientèle des particuliers que de celle des entreprises.

Au 31 décembre 2002, son portefeuille de prêts nets de la provision cumulative pour pertes sur prêts affichait une hausse enviable de 3,8 G\$ ou de 6,7 % depuis un an, pour atteindre un volume de 61 G\$, comparativement à une majoration de 2,4 G\$ ou de 4,3 % enregistrée en 2001. Cette accélération trouve son origine en grande partie dans les prêts aux particuliers, lesquels comptaient 71,5 % du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins à la fin de 2002. Ils ont crû de 3,4 G\$ ou de 8,4 % annuellement, pour totaliser 44,3 G\$ au 31 décembre dernier, contre une augmentation de 1,9 G\$ ou de 4,9 % observée un an plus tôt.

Les autres catégories de financement, comme les prêts octroyés aux entreprises et aux administrations publiques, ont aussi contribué à cette envolée des résultats du Mouvement Desjardins en 2002, quoique dans une moindre mesure. Au 31 décembre dernier, ils représentaient 28,5 % de ces prêts totaux en cours, soit un volume de 17,7 G\$. Ils ont progressé de 348 M\$ ou de 2 % depuis un an, comparativement à une hausse de 506 M\$ ou de 3 % enregistrée en 2001.

Si l'on jette un coup d'œil plus attentif aux résultats du Mouvement Desjardins par marché, force est de constater qu'il a fait preuve de brio en 2002. Il a même réussi à bonifier la place déjà fort enviable qu'il occupe au Québec dans tous les secteurs où il est actif.

Les activités de financement du Mouvement Desjardins sont encadrées par des pratiques de gestion rigoureuses en matière de risques de crédit, qui contribuent aux excellents résultats obtenus. La section « Gestion du risque de crédit », à la page 72, les décrit en détail.



Part de marché au Québec Activités de crédit

- Exploitations agricoles
- Hypothécaires résidentiels
- Consommation, cartes de crédit et autres prêts aux particuliers
- Hypothécaires commerciaux et autres prêts

Tableau 16 Prêts par catégorie d'emprunteur

Au 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2002	2001	
Hypothécaires résidentiels	33 230 \$	30 617 \$	53,7 %
Sur cartes de crédit	2 196	1 736	3,5
Autres prêts à la consommation	8 843	8 467	14,3
Exploitations agricoles	4 056	3 571	6,6
Gouvernements et autres organismes publics et parapublics	2 110	2 213	3,4
Hypothécaires commerciaux	4 920	5 114	7,9
Autres prêts	6 581	6 421	10,6
Provision cumulative pour pertes sur prêts	61 936 (892)	58 139 (929)	100,0 %
	61 044 \$	57 210 \$	—
Prêts garantis par des gouvernements et d'autres organismes publics et parapublics inclus ci-dessus	15 813 \$	14 354 \$	—
Prêts garantis par des gouvernements et d'autres organismes publics et parapublics en pourcentage du total des prêts bruts	25,5 %	24,7 %	—
Prêts aux particuliers en pourcentage du total des prêts bruts	71,5 %	70,2 %	—

Un marché de l'habitation en effervescence

Crédit hypothécaire résidentiel L'activité domiciliaire au Québec a toujours pu compter sur la participation intense du Mouvement Desjardins. Le rôle déterminant que celui-ci a joué dans la démarche d'accès à la propriété de bon nombre de ses membres lui a permis de se hisser au premier rang parmi les institutions financières partenaires de cette industrie, qui est d'ailleurs hautement concurrentielle. En effet, avec un taux de pénétration du territoire québécois estimé à 38,3 % au 31 décembre 2002, il devance de loin ses plus proches concurrents. D'autres considérations ont aussi motivé le Mouvement Desjardins à accorder une attention particulière à ce marché, entre autres la fidélisation des emprunteurs et le taux de pertes qui y est habituellement peu élevé. Le Mouvement Desjardins met donc tout en œuvre pour maintenir sa position dominante dans ce domaine.

Au 31 décembre 2002, le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du Mouvement Desjardins s'élevait à 33,2 G\$, en hausse de 2,6 G\$ ou de 8,5 % depuis un an, comparativement à une croissance de 1,6 G\$ ou de 5,4 % observée en 2001. Ce sont là d'excellents résultats qui s'expliquent par la présence accrue du Mouvement Desjardins dans les domaines de la vente de maisons existantes et du logement neuf. L'amélioration notable du contexte économique au Québec en 2002, dont un des éléments moteurs fut l'effervescence du marché de l'habitation, a évidemment créé un environnement des plus propices au développement des affaires. Par exemple, les mises en chantier ont connu une solide remontée de 53,4 %, pour atteindre un niveau de 42 452 unités, tandis que le nombre de transactions répertoriées par le service Inter-Agences (MLS/SIA) a établi un nouveau record avec un peu plus de 71 000 ventes de maisons existantes, un bond de 15,2 % par rapport à 2001.

Crédit à la consommation Au cours de 2002, le Mouvement Desjardins s'est également illustré dans le marché des prêts à la consommation, notamment dans le financement de biens durables. Grâce, entre autres, aux gains spectaculaires qu'il a réalisés avec le programme accord D de sa filiale VISA Desjardins et à sa présence accrue auprès des concessionnaires automobiles, le Mouvement a pu mettre à profit l'enthousiasme soutenu des consommateurs dans leurs dépenses durant cette période. Au 31 décembre dernier, ses prêts à la consommation en cours, incluant les avances aux détenteurs de cartes de crédit, s'établissaient à 11 G\$, ce qui constitue une augmentation énergique de 836 M\$ ou de 8,2 % annuellement, comparativement à une progression de 344 M\$ ou de 3,5 % observée en 2001. Malgré le haut niveau de compétitivité régnant dans ce domaine, le Mouvement Desjardins a donc réussi, par les excellents résultats qu'il a obtenus, à bonifier son taux de pénétration de marché au Québec; il avoisinait les 30 % à la fin de 2002.

Des entreprises plus confiantes

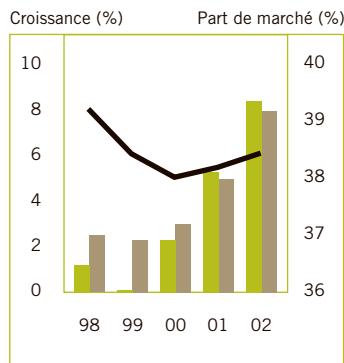
Crédit commercial et industriel Grâce à la poussée de l'économie du Québec et à la réalisation de plusieurs grands projets d'investissements privés et publics, les dépenses des entreprises ont connu tout un revirement en 2002. En effet, elles ont crû de 1,6 %, après avoir baissé de 6,5 % en 2001. Plus particulièrement, leurs dépenses en immobilisations se sont bonifiées de 7,7 % durant la même période, alors qu'elles avaient régressé de 3,6 % un an plus tôt. En réalité, le fait que le phénomène de surcapacité de production était beaucoup moins sévère de ce côté-ci de la frontière, combiné à la fermeté de la demande intérieure, ont sûrement contrebalancé les effets négatifs de la reprise économique américaine hésitante.

Cependant, en dépit de ce contexte plus favorable, le Mouvement Desjardins a continué à agir avec prudence dans ce domaine en raison, bien sûr, des risques inhérents associés au crédit commercial et industriel. Au 31 décembre 2002, son portefeuille de prêts dans ce marché, incluant le crédit hypothécaire commercial et les autres prêts, se chiffrait à 11,5 G\$, accusant donc une faible diminution de 34 M\$ ou de 0,3 % depuis un an.

Le Mouvement Desjardins a réussi à tisser au fil des ans des liens très étroits avec les PME au Québec. Grâce à sa présence sur tout le territoire québécois, à la qualité et à la variété de ses produits, il est l'une des institutions financières les plus appréciées par les entreprises dans ce marché fort convoité. La consolidation de ses centres de services financiers aux entreprises (CFE), la création de son fonds de développement régional *Capital régional et coopératif Desjardins*, et les multiples autres initiatives de nature commerciale qu'il a prises au cours des dernières années sont autant d'exemples qui témoignent éloquemment de sa volonté de demeurer un partenaire de premier choix des petites et moyennes entreprises.

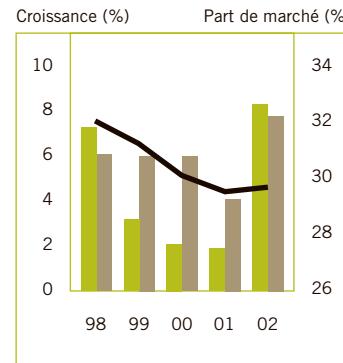
Crédit agricole et autres formes Fort de son engagement de longue date dans le secteur agricole et d'une complicité très appréciée des intervenants en région, le Mouvement Desjardins a réalisé en 2002 une performance remarquable. En effet, l'encours de ses prêts agricoles a bondi de 485 M\$ ou de 13,6 %, pour atteindre un volume de 4,1 G\$ au 31 décembre dernier, comparativement à une croissance de 347 M\$ ou de 10,8 % observée à la fin de 2001. Grâce à ces excellents résultats, il a vu son importance relative sur le territoire québécois progresser de nouveau, pour se fixer à 44 %.

Enfin, le Mouvement Desjardins a été aussi très actif dans son offre de financement auprès des gouvernements et des organisations publiques et parapubliques. Toutefois, son portefeuille de prêts dans ce domaine a diminué quelque peu en 2002, se chiffrant à 2,1 G\$ au 31 décembre dernier.



Prêts hypothécaires résidentiels au Québec

- Croissance du volume – Mouvement Desjardins
- Croissance du volume – marché
- Part de marché au Québec



Prêts à la consommation au Québec

- Croissance du volume – Mouvement Desjardins
- Croissance du volume – marché
- Part de marché au Québec

Gestion du capital

FAITS SAILLANTS

- Augmentation importante du ratio total des fonds propres, passant de 11,86 % en 2001 à 13,34 % en 2002
- Émission de 800 M\$ de débentures sur les marchés canadiens
- Augmentation de 462 M\$ des réserves et des excédents non répartis
- Maintien du ratio des fonds propres de première catégorie, l'un des plus élevés de l'industrie bancaire canadienne

Objectif : Une capitalisation de bonne qualité Le Mouvement Desjardins maintient une capitalisation élevée et de bonne qualité afin de poursuivre son développement et se prémunir contre les différents risques auxquels l'entreprise fait face dans le cours normal de ses affaires. Pour atteindre cet objectif, la direction préconise une stratégie de gestion du capital optimale permettant de maintenir un ratio des fonds propres de première catégorie concurrentiel.

À ce titre, le Mouvement Desjardins affiche, depuis plusieurs années déjà, l'un des ratios le plus élevés de l'industrie bancaire canadienne. La structure de ses fonds propres est sécuritaire et solide vue la forte proportion de ceux-ci constitués par des réserves. Les fonds propres du Mouvement Desjardins totalisent, au 31 décembre 2002, 5,9 G\$, en hausse de 1,2 G\$ depuis un an.

Capital réglementaire - Cadre de référence (BRI) Le Mouvement Desjardins s'est engagé volontairement il y a plusieurs années à se conformer aux exigences réglementaires édictées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire de la Banque des règlements internationaux (BRI), qui encadre la suffisance du capital des institutions financières exerçant des activités sur les marchés internationaux. Cette position permet au Mouvement Desjardins de se comparer aux autres institutions financières engagées sur les marchés internationaux, compte tenu de sa présence sur ces marchés.

Le Mouvement Desjardins a retenu une position prudente en procédant au calcul du capital réglementaire à partir du bilan consolidé de son réseau coopératif et en tenant compte des investissements des caisses dans les filiales.

Méthode Conformément aux normes de la BRI, le total du capital réglementaire qui constitue les fonds propres est composé de deux catégories, soit le capital de première et de deuxième catégories. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents, soit les réserves et les parts de capital, tandis que la deuxième catégorie regroupe essentiellement les débentures et la provision générale pour risque de crédit.

Tel que le prescrivent les normes de la BRI, le total des fonds propres est réduit des investissements effectués dans les sociétés filiales. Toujours selon ces mêmes règles, certains investissements des caisses dans les filiales sont comptabilisés à la valeur de consolidation, compte tenu de la nature de leurs activités. Finalement, pour certains investissements passifs et de petite taille, la norme permet de traiter l'investissement comme un risque de crédit.

L'actif à risque du réseau coopératif Desjardins est déterminé par la pondération des éléments du bilan et des éléments hors bilan en fonction du risque associé à chacun de ces éléments.

Ratio de capital Le niveau de capitalisation minimal recommandé pour satisfaire les exigences réglementaires de la BRI et être considéré comme une institution bien capitalisée est un ratio total minimal de 8,0 %. De plus, le ratio des fonds propres de première catégorie doit représenter au moins la moitié du ratio total. Le Bureau du surintendant des institutions financières au Canada a établi les objectifs à 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et 10 % pour le ratio de capital total. Le Mouvement Desjardins dépasse largement les limites minimales.

Comparaison des résultats de 2002 et de 2001

Le ratio de capital total est passé de 11,86 % en 2001 à 13,34 % en 2002. La croissance des fonds propres du Mouvement Desjardins survenue en 2002, résulte principalement de l'émission de débentures subordonnées de 800 M\$ auprès d'investisseurs canadiens.

Les différents éléments constituant l'ensemble des fonds propres sont présentés au tableau 17, à la page 69.

Au 31 décembre 2002, l'actif pondéré en fonction du risque s'établit à 44,2 G\$, soit 4,2 G\$ ou 10,5 % de plus qu'en 2001. Le tableau 19, à la page 71, présente les éléments qui composent l'actif ajusté en fonction des risques selon les règles définies par la BRI.

Par ailleurs, le niveau de capital et particulièrement la grande qualité de celui-ci ont été reconnus par les agences de notation qui ont confirmé en 2002 le maintien d'une cote de crédit avantageuse, l'une des meilleures des grandes banques canadiennes.

Tout comme lors des exercices antérieurs, toutes les entités du Mouvement Desjardins respectaient, au 31 décembre 2002, les exigences réglementaires minimales des autorités compétentes en matière de fonds propres.

Tableau 17 Fonds propres et ratios de fonds propres¹

Au 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2002	2001
FONDS PROPRES DE PREMIÈRE CATÉGORIE		
Parts	819 \$	812 \$
Réserves	4 332	4 022
Excédents non répartis	473	321
Participations minoritaires	32	32
	5 656	5 187
FONDS PROPRES DE DEUXIÈME CATÉGORIE		
Débentures subordonnées	1 042	272
Provision générale	361	350
	1 403	622
INVESTISSEMENTS²	(1 159)	(1 060)
TOTAL DES FONDS PROPRES	5 900 \$	4 749 \$
ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE		
Actif au bilan	41 255 \$	39 952 \$
Instruments financiers hors bilan	4 148	1 150
Investissements ²	(1 159)	(1 060)
	44 244 \$	40 042 \$
RATIO DES FONDS PROPRES		
Fonds propres de première catégorie	12,78 %	12,95 %
Fonds propres de deuxième catégorie	3,17	1,55
Ratio total de fonds propres	13,34	11,86

¹ Les instruments financiers inscrits au bilan et hors bilan sont ceux du réseau coopératif seulement.

² Ces montants correspondent à la valeur de consolidation de l'investissement dans les sociétés filiales et à l'excédent de la valeur du placement dans Investissement Desjardins inc. et ID, société en commandite par rapport au coût.

Perspectives En 1999, la BRI a entrepris une importante refonte des exigences concernant la suffisance du capital afin de tenir compte des nombreux changements survenus sur le marché financier. Leur adoption est prévue au cours de 2003, avec mise en œuvre en 2006. Cette refonte consiste, principalement, à relier les exigences de capital d'un groupe financier aux risques spécifiques envisageables d'après l'expérience propre de l'institution financière. Le Mouvement Desjardins a déjà amorcé des travaux à cet égard.

Instruments financiers hors bilan Les instruments financiers hors bilan comprennent les instruments de crédit et les instruments financiers dérivés. Le Mouvement Desjardins gère ces engagements en appliquant les mêmes règles rigoureuses que celles appliquées aux éléments du bilan. L'évaluation des risques rattachés à ce type d'engagement est conforme aux exigences réglementaires prescrites par la Banque des règlements internationaux.

Les notes 19 et 22 des états financiers du Mouvement Desjardins présentent, respectivement, le portrait des instruments financiers dérivés et des instruments de crédit en vigueur au 31 décembre 2002. De l'avis de la direction, aucune perte à l'égard de ces engagements hors bilan n'a été comptabilisée et aucun risque inhabituel n'a été décelé.

Tableau 18 Instruments financiers dérivés par type de contrepartie, selon les montants théoriques¹

Au 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	2002			2001	
			Autres contrats	Total	Total	Total	Total
Institutions financières	21 880 \$	4 872 \$	4 703 \$	31 455 \$	70,4 %	29 370 \$	85,0 %
Autres contreparties	4 769	1 951	6 525	13 245	29,6	5 191	15,0
	26 649 \$	6 823 \$	11 228 \$	44 700 \$	100,0 %	34 561 \$	100,0 %

¹ Représente ceux du réseau coopératif seulement.

Instruments de crédit Les instruments de crédit ont pour principal objectif de permettre aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins de disposer de fonds au besoin. La politique de gestion de ces instruments est la même que celle qui s'applique à l'octroi des prêts; de ce fait, le risque associé à ces instruments est réduit. De plus, le montant contractuel de ces engagements tel qu'indiqué au tableau 19 de la page 71, ne représente pas nécessairement les besoins de liquidité futurs car plusieurs de ces engagements seront échus ou résiliés avant une sortie de fonds. Les instruments de crédit comprennent les garanties et les lettres de crédit de soutien, les prêts de titres, les substituts de crédit ainsi que les engagements de crédit représentant les montants autorisés mais non utilisés par les membres ou clients.

Comme l'illustre le tableau 19, le solde pondéré en fonction du risque des instruments de crédit en vigueur au 31 décembre 2002 est de 3 908 M\$ comparativement à 924 M\$ un an plus tôt. L'augmentation de ce solde est due principalement à un nouvel engagement de substituts de crédit liés à la gestion de certains produits d'épargne à terme indicielle et représente la garantie que le Mouvement assume à cet égard.

Instruments financiers dérivés Les instruments financiers dérivés constituent l'un des outils stratégiques qu'utilise le Mouvement Desjardins afin d'effectuer la gestion de son actif et de son passif et également pour répondre aux besoins de ses membres et clients. Ces instruments désignés aux fins de sa gestion sont conclus afin de permettre d'atténuer le risque à l'égard des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres indices financiers. Les instruments financiers dérivés comprennent les contrats à terme, les swaps et les options.

Les produits dérivés, tout comme les instruments financiers au bilan, font l'objet d'un contrôle par la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec afin de s'assurer du respect des règles et des politiques mises en place à l'égard de la gestion des risques inhérents à ces produits tels que les risques de crédit, de liquidité et de marché.

Le risque de crédit représente le risque associé à la possibilité qu'une contrepartie ne respecte pas son obligation envers le Mouvement. Ce risque est égal à la valeur de remplacement (valeur positive) majorée d'un montant représentant le risque futur lié à la variation de la valeur de remplacement en fonction de l'échéance d'un instrument donné. Il faut noter que, tel que l'indique le tableau 18, plus de 70 % des instruments financiers dérivés sont conclus avec des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées; de plus, le Mouvement Desjardins détient des accords généraux de compensation avec certaines contreparties, ce qui vient réduire le risque en cas d'insolvabilité de ces dernières en permettant de régler les positions au net de l'ensemble des ententes conclues.

Le risque de liquidité représente le risque associé aux encaissements et décaissements futurs liés aux engagements pris par le Mouvement par l'entremise des instruments financiers dérivés. Ce risque est géré de façon globale par le Mouvement dans le cadre de la gestion de l'appariement de ses actifs et passifs.

Le risque de marché représente le risque lié à la variation des indices de référence des instruments financiers dérivés tel que le taux d'intérêt, le taux de change ou d'autres indices financiers. Comme par les années passées, le Mouvement gère ce risque en concluant des ententes à court terme afin de limiter les fluctuations de ces indices. En effet, comme le présente la note 19 des états financiers cumulés du Mouvement Desjardins, plus de 75 % des instruments financiers dérivés ont une échéance inférieure à trois ans et même de moins d'un an pour plus de la moitié. En 2001, le pourcentage des contrats ayant une échéance inférieure à trois ans était de 77 % du total des capitaux nominaux.

Sous l'angle des risques de crédit, de liquidité et de marché, le solde pondéré en fonction de ces risques pour l'ensemble des instruments financiers dérivés du réseau coopératif du Mouvement Desjardins se situe à 240 M\$ en tenant compte des accords généraux de compensation, tel qu'indiqué au tableau 19.

Tableau 19 Actif ajusté en fonction des risques¹

Au 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage)

Actif au bilan	Montant au bilan	Principaux taux de pondération des risques	Solde pondéré en fonction des risques	Solde pondéré en fonction des risques
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 261 \$	0 %	— \$	— \$
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, les provinces et les municipalités	5 034	0-20	26	222
Autres valeurs mobilières	4 497	20-100	3 229	3 544
Prêts émis ou garantis par le Canada, les provinces et les municipalités	7 601	0-20	634	532
Prêts hypothécaires assurés par le gouvernement	8 680	0	—	—
Autres prêts hypothécaires	25 172	50-100	18 312	18 017
Autres prêts	17 588	20-100	16 557	14 567
Autres éléments d'actif	3 500	20-100	2 497	3 070
	73 333 \$		41 255 \$	39 952 \$

Instruments financiers hors bilan	Montant théorique	Facteur de conversion de crédit	Risque de crédit équivalent	Principaux taux de pondération des risques	Solde pondéré en fonction des risques	Solde pondéré en fonction des risques
INSTRUMENTS DE CRÉDIT						
Garanties et lettres de crédit de soutien	280 \$	0-100 %	270 \$	20-100 %	250 \$	139 \$
Substituts de crédit	2 800	100	2 800	100	2 800	—
Engagements de crédit :						
Echéance initiale d'un an ou moins	11 507	0	—	0	—	—
Echéance initiale supérieure à un an	2 214	0-50	1 126	0-100	858	785
					3 908	924
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS						
Contrats de taux d'intérêt	26 649	²	731	20-50	187	168
Contrats de change	6 823	²	497	20-50	150	124
Autres contrats	11 228	²	457	20-50	121	114
					458	406
Incidence des accords généraux de compensation					(218)	(180)
					240	226
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN					4 148	1 150
TOTAL DE L'ACTIF AJUSTÉ EN FONCTION DES RISQUES					45 403 \$	41 102 \$

¹ Les instruments financiers inscrits au bilan et hors bilan sont ceux du réseau coopératif.

² Les contrats de taux d'intérêt, les contrats de change et les autres contrats sont convertis en « risques de crédit équivalent » en additionnant le total du coût de remplacement (selon une évaluation au marché) de tous les contrats en cours ayant une valeur positive et un montant représentant une évaluation des risques de crédit éventuels fondée sur le montant total des contrats répartis selon la durée non écoulée à l'échéance, comme le montre le tableau ci-dessus.

Gestion des risques

GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES Le Mouvement Desjardins, dans le cours normal de ses activités, est exposé à différentes catégories de risques. L'objectif du Mouvement en cette matière est d'optimiser la relation risque/rendement en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques sains, prudents et intégrés à l'ensemble des fonctions de l'organisation.

Pour réaliser cet objectif, et dans une approche d'amélioration constante, le Mouvement et chaque composante ont mis en place trois initiatives stratégiques majeures dans les dernières années. Le renforcement de la direction unique des principales composantes de deuxième niveau exposées aux risques dans le cours normal de leurs activités, le renforcement de la structure et du fonctionnement des comités appuyant les dirigeants et la création d'une unité à la Fédération spécifiquement dédiée à la gestion intégrée des risques du Mouvement.

La direction unique, soit un même conseil d'administration et un même chef de la direction, assure la vision globale et la synergie dans la gestion des risques du Mouvement. Les activités de l'ensemble du Mouvement sont guidées par cette direction, qui intègre de façon plus directe et continue les activités des caisses, de la Fédération, de la Caisse centrale Desjardins et de Desjardins Société financière (antérieurement au 27 mars 2003, la Société financière Desjardins-Laurentienne).

Plusieurs comités appuient cette direction unique ainsi que le conseil d'administration et la direction de chaque composante dans l'exercice de leurs principales responsabilités en matière de gestion des risques. Depuis 2001, principalement, l'ensemble des modalités de fonctionnement des comités a été bonifié et d'autres comités ont été créés. Ils interviennent surtout dans l'établissement et la réévaluation périodique des stratégies, des politiques et des processus ainsi que dans la surveillance de leur application et des risques importants. Certains de ces comités ont des pouvoirs délimités d'approbation de politiques opérationnelles, de détermination des limites de diversification et, dans certains cas, d'autorisation de transactions.

Ce mode de gouvernance assure l'indépendance requise de l'unité de gestion intégrée des risques du Mouvement et la délimitation claire des responsabilités de chacun des intervenants dans la gestion des risques, en même temps qu'il favorise le partenariat entre eux. L'unité de gestion intégrée des risques de la Fédération élabore les stratégies, orientations, normes et politiques générales applicables à l'ensemble du Mouvement et veille à ce que les risques soient gérés de façon saine et prudente par toutes les composantes. De plus, cette unité élabore les pratiques et procédures appliquées dans le réseau des caisses. L'équipe de gestion des risques de chaque composante participe à ces activités et définit des politiques opérationnelles et de processus spécifiquement adaptés à sa composante. Des intervenants compétents et expérimentés de chaque composante sont les premières responsables d'une application rigoureuse des règles définies et d'une gestion saine et prudente des risques.

Les politiques et processus du Mouvement visent l'identification proactive des risques potentiels, leur mesure, leur évaluation et leur gestion saine et prudente, notamment, en précisant les contrôles à appliquer et les responsabilités de production de rapports aux dirigeants. En plus, l'équipe de vérification interne du Mouvement effectue des examens indépendants des activités de la Fédération et de ses sociétés filiales afin de donner une assurance supplémentaire sur le degré de maîtrise des risques dans l'organisation.

La surveillance du réseau des caisses est effectuée par le Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins (BSSFD) tel que le requiert la *Loi sur les coopératives de services financiers*. Cette surveillance réalisée en appliquant les meilleures pratiques en la matière, a notamment pour but d'évaluer les politiques, processus et contrôles du réseau des caisses ainsi que la qualité de leur application de façon à assurer une gestion des risques saine et prudente. De plus, le Bureau examine les activités réalisées pour les caisses par la Fédération, dont la gestion des liquidités. Les rapports du Bureau au conseil d'administration des caisses et de la Fédération font l'objet d'un suivi rigoureux.

Pour quelques années, l'évolution des pratiques de gestion et de surveillance de tous les risques sera guidée par les changements préconisés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ce comité prévoit finaliser un nouvel accord sur la capitalisation et son calendrier de mise en vigueur au quatrième trimestre de 2003. Conformément à l'orientation du Mouvement d'appliquer les meilleures pratiques de l'industrie et en lien avec les changements que préconise l'accord de Bâle, Desjardins a réalisé au cours de 2002 un diagnostic étoffé de la fonction gestion des risques à l'échelle du Mouvement. Par la suite, il a conçu et amorcé un plan de mise en œuvre dont la réalisation s'étalera sur plusieurs années.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT Le risque de crédit correspond à la probabilité de perte financière résultant de l'incapacité d'un emprunteur de s'acquitter totalement de ses obligations financières ou contractuelles. Pour le Mouvement Desjardins, il constitue l'un des principaux risques inhérents aux éléments figurant à son bilan. Dans une moindre mesure, pour Desjardins, ce risque se retrouve également dans la possibilité qu'une contrepartie ne respecte pas d'autres types d'engagements hors bilan comme le règlement de contrats d'instruments dérivés.

Le cadre de gestion intégré des risques décrit ci-haut, permet une gestion de plus en plus dynamique des risques de crédit dans une perspective de gestion saine, prudente, efficiente et rentable.

Une norme générale unique encadre toutes les activités de gestion de risque de crédit du Mouvement; cette norme est complétée de politiques et procédures visant à encadrer les responsabilités des intervenants, préciser le degré de risque que le Mouvement Desjardins est prêt à assumer, définir les limites de concentration et déterminer la ligne de conduite en matière de gestion ainsi qu'en matière de contrôle du risque.

Les crédits font l'objet d'une analyse et d'une autorisation par des spécialistes et des comités selon le niveau des limites d'autorisation attribuées. À cette fin, le Mouvement a recours aux spécialistes sectoriels requis et voit à l'amélioration continue de leurs compétences. Des mécanismes sont en place pour déceler, gérer et provisionner rapidement les prêts en difficulté. Lorsque requis, leur gestion est transférée à des équipes spécialisées en la matière.

Tous les crédits importants du réseau des caisses sont soumis à l'autorisation préalable de la Fédération, qui suit aussi l'évolution du risque de ces crédits. En plus des contrôles en place dans les caisses et à la Fédération, le BSSFD s'assure du respect des normes et politiques mis en place afin d'assurer une gestion saine et prudente des crédits des caisses.

Un suivi est accordé à la qualité de l'ensemble du portefeuille pour lequel des limites de concentration sont fixées, afin d'assurer une bonne diversification. Le portefeuille du Mouvement est très diversifié, notamment en raison de l'importance des crédits aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises de toutes les sphères de l'économie. Le tableau 16, en page 66, détaille les marchés dans lesquels le Mouvement Desjardins est actif. Il indique, notamment, que les hypothèques résidentielles et le crédit à la consommation représentent environ 72 % du portefeuille. Lorsque requis, le Mouvement utilise des mécanismes de partage de risque entre composantes et avec d'autres institutions financières. Pour le réseau des caisses, il mettra en place en 2003 un nouveau processus informatisé, qui facilitera davantage le suivi de la diversification des risques.

Le Mouvement Desjardins poursuit son objectif de desservir l'ensemble de ses membres de façon efficace. Pour ce faire, il s'est doté de réseaux de distribution performants correspondant à l'ampleur et à la nature des besoins des membres. C'est ainsi que le réseau des caisses a créé des centres spécialisés dans le crédit aux entreprises. Les experts regroupés dans ces centres facilitent l'atteinte de nos objectifs de satisfaction des membres et de gestion du risque. Le Mouvement s'est aussi doté des systèmes requis pour soutenir l'ensemble des activités de financement et de gestion des risques, notamment des systèmes d'analyse, de notation du risque et de révision des engagements. Ces systèmes et outils sont revus et raffinés sur une base continue.

L'évolution du portefeuille de prêts en 2002 a été très positive. Les tableaux 13 et 16 aux pages 63 et 66, fournissent des détails à ce sujet.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres de liquidité, un approvisionnement en fonds stable et diversifié ainsi qu'un plan d'action en cas d'événements extraordinaires. De plus, la gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de notre stratégie globale des risques car elle est essentielle pour maintenir la confiance du marché et des déposants. Autant le réseau coopératif que celui des sociétés filiales s'assurent de gérer prudemment leur risque de liquidité en fonction de la nature de leurs propres activités. Le niveau minimal de titres de liquidité que le réseau des caisses, la Fédération et la Caisse centrale doivent maintenir est prescrit par un encadrement spécifique. Le niveau de liquidité fait l'objet d'une gestion unifiée par la Caisse centrale Desjardins et d'un suivi quotidien. Les titres admissibles doivent satisfaire des critères élevés de sécurité et de négociabilité. Parallèlement, la Caisse centrale garantit un appariement optimal des flux monétaires qui résultent de ses opérations financières et de ceux de l'ensemble du réseau coopératif. Un complément d'information sur l'évolution de l'actif et du passif se trouve à la section portant sur l'analyse du bilan, en page 64.

Pour ce qui est du réseau des sociétés filiales, des politiques et des exigences spécifiques sont également définies et mises en place à l'égard de leurs activités respectives. Quant aux activités de négociation sur valeurs mobilières, elles sont relativement marginales au Mouvement Desjardins. Voir la note 4 afférente aux états financiers cumulés, en page 85.

Le Mouvement Desjardins, par l'entremise de son réseau de distribution qui couvre l'ensemble du Québec et d'autres parties du Canada, s'assure d'une stabilité et d'une diversité des sources d'approvisionnement en fonds selon leurs types, provenances et échéances grâce à l'éventail des

produits d'épargne compétitifs offerts. Outre l'offre de produits d'épargne sur le marché de détail, le Mouvement Desjardins peut, pour compléter et diversifier son approvisionnement en fonds, recourir à des programmes d'émissions de titres et d'emprunts sur les marchés nationaux et internationaux. De plus, l'accès à ces marchés pour le Mouvement Desjardins est facilité par le niveau élevé de sa capitalisation et par des cotes de crédit d'excelente qualité reçues des agences de notation. Le Mouvement a prévu un plan d'action permettant une intervention rapide et efficace pour réduire au minimum les effets perturbateurs pouvant résulter de changements imprévus dans la conjoncture des marchés. Ce plan d'urgence permettrait au Mouvement de respecter ses engagements en cas de bouleversements dans les marchés ou dans les conditions économiques.

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ Le risque de marché réside surtout dans le potentiel de pertes liées à la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change. Le réseau coopératif et le réseau des sociétés filiales ont établi des mécanismes limitant les pertes découlant du risque de position sur les marchés financiers.

Gestion du risque de taux d'intérêt Les activités d'intermédiation financière, consistant à recueillir des dépôts et à consentir des prêts, exposent le Mouvement au risque de marché principalement sous forme de risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt des activités autres que de négociation correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique. L'ampleur de ce risque dépend de l'écart des montants d'actifs et de passifs et des instruments hors bilan dont le taux d'intérêt est modifié au cours d'une période donnée.

Une gestion dynamique et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'optimiser le revenu net d'intérêt tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux. Les politiques élaborées décrivent les principes et les mécanismes applicables à la gestion de ce type de risque. Les principales méthodes utilisées sont l'analyse des écarts et de la valeur économique. L'utilisation de simulations permet de mesurer pour plusieurs années l'effet de différentes variables sur l'évolution des revenus nets d'intérêt et sur la valeur économique.

Ces scénarios reflètent différentes hypothèses sur le plan des stratégies, de l'évolution des taux, du comportement des membres et d'autres variables sous-jacentes. L'application des stratégies s'effectue principalement au moyen de swaps de taux d'intérêt. La position à l'intérieur du corridor de sécurité avait pour effet, au 31 décembre 2002, de rendre les hausses de taux favorables au revenu net d'intérêt et de provoquer l'effet inverse sur la valeur économique, d'où l'importance d'utiliser plus d'un outil pour mesurer le risque à court, moyen et long terme.

Le Mouvement Desjardins réévalue régulièrement son risque global et des rapports périodiques sont déposés à la direction. Le comité GAP (Gestion actif / passif) se réunit régulièrement afin d'adapter les stratégies et les positions qui en découlent aux différents contextes de taux reliés aux diverses conjonctures économiques.

La note 20 afférente aux états financiers cumulés en page 96, indique la situation du Mouvement Desjardins à l'égard de la sensibilité aux taux d'intérêt et à l'appariement des échéances au 31 décembre 2002. La situation présentée reflète la position à cette date et celle-ci peut évoluer en fonction du comportement des membres, du contexte de taux d'intérêt et des stratégies adoptées au comité GAP.

Gestion du risque de taux de change Le Mouvement Desjardins possède des éléments d'actif et de passif en plusieurs devises. Le risque de change sur le marché survient lorsqu'il y a déséquilibre entre la valeur actualisée totale de l'actif et celle du passif libellé dans une même devise. Cette situation prévaut également pour les instruments financiers hors bilan lorsque le profil des échéances des contrats de change achetés diffère de celui des contrats vendus. Le risque est aussi fonction des positions transactionnelles, soit du déséquilibre entre les rentrées de fonds et les sorties de fonds dans une même devise.

Puisque la grande majorité des opérations de Desjardins sont en devise canadienne, son exposition au risque de taux de change est faible. Ces risques sont gérés de façon à optimiser le rendement, tout en privilégiant une gestion très prudente à l'intérieur de limites saines établies dans des politiques précises.

Gestion du risque de négociation Le Mouvement Desjardins négocie des contrats de taux d'intérêt et de taux de change pour satisfaire principalement ses besoins de gestion des risques liés à l'appariement des éléments de bilan. Des activités d'arbitrage de valeurs mobilières, de change, de taux d'intérêt et d'instruments financiers sont effectuées surtout pour satisfaire les besoins de ses membres et de ses clients. Toutes ces transactions sont régies par des limites très restrictives.

GESTION DU RISQUE D'EXPLOITATION Le risque d'exploitation se définit comme étant le risque que des pertes ou d'autres incidences nuisibles ne surviennent après la défaillance ou l'inefficacité des processus et systèmes internes, après une erreur humaine ou des faits et événements externes.

L'objectif principal de la gestion de ces risques est de les maintenir à un niveau acceptable, en privilégiant la qualité du service aux membres et clients de Desjardins de même que l'efficience de l'organisation. Une unité administrative de la Fédération est responsable de supporter la gestion des risques d'exploitation et d'établir des orientations, des politiques ainsi que des procédures de gestion, de suivi et de contrôle des risques. Les systèmes et contrôles internes en place font l'objet d'examens périodiques par les vérificateurs internes et, pour les caisses, par le BSSFD. Ces systèmes incluent entre autres la surveillance du risque, la couverture d'assurance, les équipements de sécurité ainsi que les plans et installations de secours visant à assurer les services en cas de sinistre. Ils incluent aussi une structure organisationnelle favorisant la séparation des tâches, la délégation des pouvoirs décisionnels et les contrôles opérationnels.

Au cours des derniers exercices, le Mouvement Desjardins n'a pas subi de perte importante découlant du risque d'exploitation et il dispose des couvertures d'assurances requises à cet effet. Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, et compte tenu des nouvelles législations adoptées depuis les incidents du 11 septembre 2001 aux États-Unis, certaines pratiques ont été ajustées, notamment, pour accentuer les efforts visant à contrer certains types de crime et pour assurer l'évolution des mécanismes de contrôle au même rythme que celle de la technologie. Ces ajustements se sont avérés efficaces et d'autres sont prévus en 2003.

Gestion du risque lié aux affaires électroniques Les affaires électroniques intègrent plusieurs pratiques commerciales et produits à valeur ajoutée. Le Mouvement Desjardins s'assure, par ses différents comités appuyés par des spécialistes en la matière, que l'évolution dans ce domaine est suivie de près et que les risques inhérents à ces activités sont gérés efficacement par des pratiques et des contrôles continus. La planification stratégique, la relève et la robustesse des systèmes, la sécurité, la gestion des ressources humaines spécialisées dans ce domaine et la gestion du savoir comptent parmi les contrôles à l'égard desquels le Mouvement Desjardins investit des énergies importantes pour contrer les risques liés aux affaires électroniques.

RISQUE D'ASSURANCE Le risque d'assurance concerne notamment les risques associés aux règlements d'assurance et à la tarification. Dans le cas des risques liés aux sinistres et aux règlements d'assurance, les filiales d'assurance du Mouvement Desjardins gèrent principalement ces risques en établissant des critères appropriés de sélection des risques et en limitant les pertes potentielles par l'utilisation de traités de réassurance. Elles doivent également gérer le risque de crédit à l'égard des réassureurs en évitant une trop grande concentration et en ne s'exposant qu'à des sociétés établies et accréditées. Le risque de tarification vient de la possibilité que les prévisions relatives à des facteurs actuariels ou autres soient erronées. Ce risque est géré activement par divers moyens dont des vérifications ponctuelles comparant les prévisions et les résultats et, dans certains cas, par des clauses de rajustement de tarification.

États financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins, ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel, relèvent de la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, à qui il incombe d'en assurer l'intégrité et la fidélité.

Les états financiers cumulés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et selon les exigences comptables de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, le cas échéant. Les états financiers cumulés comprennent nécessairement des montants établis par la direction selon les estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Ces estimations incluent, entre autres, des évaluations des provisions techniques et connexes effectuées par les actuaires d'évaluation des filiales d'assurance. Toute information financière présentée dans le rapport annuel est conforme aux états financiers cumulés vérifiés.

Responsable de la fiabilité des états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins, des renseignements connexes et des systèmes comptables qui les produisent, la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec s'appuie sur des contrôles internes appropriés qui régissent les opérations et leur comptabilisation. Ainsi, la structure organisationnelle prévoit la répartition efficace des responsabilités, des normes d'embauche et de formation du personnel, la mise à jour régulière et l'application de méthodes de contrôle, en vue d'assurer une supervision appropriée des opérations. L'efficacité des contrôles et des systèmes est évaluée régulièrement par le Service de vérification du Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins et l'équipe de la vice-présidence Vérification interne du Mouvement.

Au moins une fois l'an, l'Inspecteur général des institutions financières du Québec procède à l'inspection des composantes du Mouvement des caisses Desjardins relevant de sa compétence.

Le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et de l'approbation des états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins. Le conseil exerce son rôle principalement par l'entremise de la Commission Vérification et Inspection, composée exclusivement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction, ni au personnel des organismes du Mouvement des caisses Desjardins.

Les états financiers cumulés ont été vérifiés par les vérificateurs nommés par le conseil d'administration : Samson Bélair / Deloitte & Touche, s.e.n.c. et le Service de vérification du Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins dont le rapport suit. Les vérificateurs peuvent, en tout temps, s'entretenir avec la Commission Vérification et Inspection de tous les aspects de leur mission de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail, notamment de l'intégrité de l'information financière fournie et de la qualité des systèmes de contrôle interne.



Alban D'Amours

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS



Bertrand Laferrière

PRÉSIDENT ET CHEF DE L'EXPLOITATION DE LA
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

Rapport des vérificateurs

AUX MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan cumulé du Mouvement des caisses Desjardins au 31 décembre 2002 et les états cumulés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers cumulés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers cumulés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Mouvement des caisses Desjardins au 31 décembre 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers cumulés des exercices terminés les 31 décembre 2001 et 2000 ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton société en nom collectif et le Service de vérification du Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins qui ont exprimé une opinion sans réserve dans leur rapport daté du 1^{er} mars 2002.

Samson Bélair / Deloitte & Touche, s.e.n.c.
COMPTABLES AGRÉÉS

Québec, le 23 février 2003

Service de vérification
BUREAU DE LA SURVEILLANCE ET DE LA
SÉCURITÉ FINANCIÈRES DESJARDINS

Lévis, le 23 février 2003

Bilan cumulé

Au 31 décembre (en millions de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 355 \$	1 316 \$
Valeurs mobilières (note 4)		
Compte de placement	15 993	15 658
Compte de négociation	774	383
	16 767	16 041
Prêts (notes 5 et 6)		
Hypothécaires résidentiels	33 230	30 617
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	11 039	10 203
Aux entreprises et administrations publiques	17 667	17 319
	61 936	58 139
Provision cumulative pour pertes sur prêts (note 6)	(892)	(929)
	61 044	57 210
Autres éléments d'actif		
Immobilisations corporelles (note 7)	1 181	1 213
Intérêts à recevoir	341	342
Actifs liés aux produits dérivés	1 098	1 228
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	349	281
Autres (note 8)	3 208	2 862
	6 177	5 926
TOTAL DE L'ACTIF	85 343 \$	80 493 \$
PASSIF ET AVOIR		
PASSIF		
Dépôts et billets (note 9)		
Particuliers	46 581 \$	44 870 \$
Entreprises et administrations publiques	12 509	11 342
Institutions de dépôts et autres	3 811	4 353
	62 901	60 565
Autres éléments de passif		
Provisions techniques et connexes (note 10)	8 370	8 065
Emprunts (note 11)	237	270
Intérêts à payer	614	745
Passifs liés aux produits dérivés	1 699	1 169
Acceptations	349	281
Autres (note 12)	3 884	3 350
	15 153	13 880
Débentures subordonnées (note 13)	1 208	444
Participations minoritaires (note 14)	405	399
AVOIR		
Capital social (note 15)	851	844
Excédents non répartis	475	321
Réserves	4 350	4 040
	5 676	5 205
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	85 343 \$	80 493 \$

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec



Alban D'Amours
PRÉSIDENT DU CONSEIL



Madeleine Lapierre
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL

État cumulé des résultats

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars)

	2002	2001	2000
REVENU D'INTÉRÊT			
Prêts	4 035 \$	4 296 \$	4 055 \$
Valeurs mobilières	834	887	1 041
	4 869	5 183	5 096
FRAIS D'INTÉRÊT			
Dépôts et billets	1 531	2 204	2 329
Débentures subordonnées et emprunts	78	53	49
	1 609	2 257	2 378
REVENU NET D'INTÉRÊT	3 260	2 926	2 718
Provisions et pertes sur prêts	109	237	127
REVENU NET D'INTÉRÊT APRÈS PROVISIONS ET PERTES SUR PRÊTS	3 151	2 689	2 591
AUTRES REVENUS			
Primes d'assurance et de rentes	2 623	2 389	2 064
Frais de service sur les dépôts et paiements	359	363	348
Commissions sur prêts et cartes de crédit	161	141	134
Services de fiducie et opérations sur titres	188	180	187
Autres	346	373	418
	3 677	3 446	3 151
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT			
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	2 392	2 280	2 114
Salaires et avantages sociaux	1 623	1 501	1 485
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	331	347	447
Communications	170	178	174
Autres	1 069	1 026	852
	5 585	5 332	5 072
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION	1 243	803	670
Impôts sur les excédents (note 16)	371	179	114
EXCÉDENTS AVANT PARTICIPATIONS MINORITAIRES, CHARGES LIÉES À L'ÉCART D'ACQUISITION ET RISTOURNES AUX MEMBRES	872	624	556
Participations minoritaires (note 14)	24	23	30
EXCÉDENTS AVANT CHARGES LIÉES À L'ÉCART D'ACQUISITION ET RISTOURNES AUX MEMBRES	848	601	526
Charges liées à l'écart d'acquisition (note 8)	—	13	43
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	848	588	483
Ristournes aux membres (note 17)	490	269	143
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres (note 16)	(157)	(78)	(41)
EXCÉDENTS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	515 \$	397 \$	381 \$

État cumulé des modifications survenues dans l'avoir

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars)

	2002	2001	2000
CAPITAL SOCIAL			
Solde au début de l'exercice	844 \$ 7	819 \$ 25	809 \$ 10
Variation nette de l'exercice			
Solde à la fin de l'exercice	851 \$	844 \$	819 \$
EXCÉDENTS NON RÉPARTIS			
Solde au début de l'exercice	321 \$	279 \$	96 \$
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	515	397	381
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouvrés)	(20)	(27)	(25)
Virement à la réserve de stabilisation	(12)	(18)	(7)
Virement à la réserve générale	(329)	(310)	(166)
Solde à la fin de l'exercice	475 \$	321 \$	279 \$
RÉSERVES			
RÉSERVE DE STABILISATION			
Solde au début de l'exercice	248 \$ 12	230 \$ 18	223 \$ 7
Virement provenant des excédents non répartis			
Solde à la fin de l'exercice	260 \$	248 \$	230 \$
RÉSERVE GÉNÉRALE			
Solde au début de l'exercice	3 792 \$	3 482 \$	3 344 \$
Virement provenant des excédents non répartis	329	310	166
Effet cumulatif des modifications de conventions comptables (note 2)	(31)	—	(28)
Solde à la fin de l'exercice	4 090 \$	3 792 \$	3 482 \$
TOTAL DES RÉSERVES	4 350 \$	4 040 \$	3 712 \$

État cumulé des flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars)

	2002	2001	2000
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	515 \$	397 \$	381 \$
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles, charges liées à l'écart d'acquisition et autres	145	159	234
Amortissement des gains nets matérialisés reportés et non matérialisés sur titres de placement	(2)	(7)	(27)
Variation nette des provisions techniques et connexes	305	246	80
Impôts futurs	8	(10)	(55)
Provisions et pertes sur prêts	109	237	127
Participations minoritaires	24	23	30
Gain net à la vente de titres de placement	(48)	(49)	(36)
Variation nette des intérêts à recevoir	1	51	25
Variation nette des intérêts à payer	(131)	(186)	36
Variation nette des titres du compte de négociation	(391)	(183)	(118)
Variation nette des actifs liés aux produits dérivés	130	(714)	(164)
Variation nette des passifs liés aux produits dérivés	530	582	76
Variation nette des autres éléments à recevoir et à payer	131	(85)	(331)
	1 326	461	258
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Variation nette des dépôts et billets	2 336	3 058	1 286
Émission de titres d'emprunts et de débentures	850	39	124
Remboursements de titres d'emprunts et de débentures	(119)	(63)	(15)
Variation nette du capital social	7	25	10
Rémunération sur les parts permanentes (nette des impôts recouvrés)	(20)	(27)	(25)
	3 054	3 032	1 380
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Variation nette des prêts	(3 943)	(2 592)	(1 563)
Achat de titres du compte de placement	(125 713)	(150 279)	(155 283)
Produit de vente de titres du compte de placement	6 285	18 466	35 103
Remboursements de titres du compte de placement	119 143	131 184	120 877
Variation nette des immobilisations corporelles	(113)	(20)	(151)
Acquisitions d'entreprises, nettes des liquidités	—	(1)	(491)
	(4 341)	(3 242)	(1 508)
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	39	251	130
Encaisse et dépôts à des institutions financières au début de l'exercice	1 316	1 065	935
ENCAISSE ET DÉPÔTS À DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES À LA FIN DE L'EXERCICE	1 355 \$	1 316 \$	1 065 \$
AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE			
Intérêts versés au cours de l'exercice	1 740 \$	2 443 \$	2 337 \$
Impôts sur les excédents payés au cours de l'exercice	118	178	98

Notes afférentes aux états financiers cumulés

(Les chiffres présentés dans les notes afférentes aux états financiers cumulés sont exprimés en millions de dollars.)

Le Mouvement des caisses Desjardins regroupe les caisses, le Fonds de sécurité Desjardins, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales, lesquelles contribuent au développement des activités des caisses. Le Mouvement des caisses Desjardins, groupe financier coopératif, est un agent de premier plan dans le développement économique et social de son milieu.

Note 1 Principales conventions comptables

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, les états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences comptables de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, le cas échéant. La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses ayant une incidence sur les actifs et les passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels inscrits aux états financiers, ainsi que les revenus et les frais des périodes concernées. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS Ces états financiers incluent les comptes des composantes du Mouvement des caisses Desjardins. Les règles suivies pour dresser les états financiers cumulés sont semblables à celles suivies pour la préparation d'états financiers consolidés. Les états financiers cumulés comprennent l'actif, le passif, l'avoir et les résultats d'exploitation des entités du Mouvement des caisses Desjardins, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés.

VALEURS MOBILIÈRES Les valeurs mobilières incluent les titres du compte de placement et les titres du compte de négociation.

Les titres du compte de placement Les titres détenus à des fins de placement sont conservés jusqu'à leur échéance ou jusqu'à ce que le marché offre d'autres placements plus attrayants.

Les titres dont l'échéance est déterminée sont comptabilisés au coût non amorti. Les primes et escomptes sont amortis selon la méthode du rendement effectif sur la durée des titres et sont comptabilisés au poste « Revenu d'intérêt ». Les gains et pertes réalisés à la vente de ces titres ainsi que les dévaluations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables sont imputés immédiatement à la catégorie « Autres revenus, autres », sauf les gains et les pertes à la vente de titres de la filiale d'assurance de personnes, qui sont reportés et imputés aux résultats, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie restante du titre vendu, jusqu'à un maximum de 20 ans.

Les titres de participation dans les sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les autres titres de participation sont comptabilisés au coût et les actions privilégiées sont comptabilisées au coût net des primes et des escomptes, à l'exception de ceux qui sont détenus par la filiale d'assurance de personnes, lesquels sont comptabilisés selon la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes. Les gains et pertes réalisés à la vente des titres de participation ainsi que les dévaluations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables sont imputés immédiatement à la catégorie « Autres revenus, autres ». Toutefois, les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les titres de participation de la filiale d'assurance de personnes sont reportés et imputés aux résultats, selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 15,0 %.

Les investissements de capital de risque des filiales du secteur de l'investissement de capital de développement sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les titres du compte de négociation Les titres détenus à des fins de négociation, qui sont acquis aux fins de revente à court terme, sont comptabilisés à leur juste valeur. Les revenus d'intérêt afférents aux titres de négociation sont comptabilisés dans les revenus tirés des valeurs mobilières. Les titres vendus à découvert sont comptabilisés comme passif et sont inscrits à leur juste valeur. Les gains et les pertes, réalisés ou non, sont imputés immédiatement à la catégorie « Autres revenus, autres ».

PRÊTS Les prêts, incluant les avances aux titulaires de polices, sont inscrits au coût, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Un prêt est considéré comme douteux et l'intérêt afférent cesse d'être comptabilisé lorsque : a) il y a tout lieu de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne puisse être recouvrée ou b) l'intérêt ou le capital est impayé depuis 90 jours en vertu du contrat, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti ou qu'il soit en voie de recouvrement ou c) le prêt est en retard depuis plus de 180 jours. Lorsqu'un prêt est classé comme étant douteux, l'intérêt antérieurement couru, mais non encaissé, est capitalisé au prêt. Par la suite, aucun intérêt n'est comptabilisé. Les encaissements subséquemment reçus sont comptabilisés au crédit du capital. Un prêt cesse d'être considéré comme douteux et les intérêts sont de nouveau inscrits selon la comptabilité d'exercice lorsque les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et qu'il n'y a plus de doute quant au recouvrement de ce prêt.

Une garantie est obtenue si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt du membre ou du client, et ce, d'après une évaluation de sa solvabilité. Une garantie revêt habituellement la forme d'actif comme de l'encaisse, des titres de gouvernement, des actions, des débiteurs, des stocks ou des immobilisations.

Les éléments d'actif acquis en règlement d'un prêt douteux sont inscrits à la valeur comptable du prêt à la date du transfert. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur des éléments d'actif est provisionné. Les résultats d'exploitation ainsi que les gains et pertes résultant de l'aliénation de ces éléments d'actif sont comptabilisés comme des provisions et pertes sur prêts.

PROVISION CUMULATIVE POUR PERTES SUR PRÊTS La provision cumulative pour pertes sur prêts reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles liées au portefeuille de prêts et son appréciation de la conjoncture économique. Tout changement important pourrait causer une modification du montant constaté actuellement de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Note 1 Principales conventions comptables (suite)

La provision cumulative est augmentée des provisions et pertes sur prêts imputées à l'état des résultats et diminuée par les radiations et les recouvrements de prêts déjà provisionnés. La provision cumulative pour pertes sur prêts est constituée de provisions spécifiques et générale. Le risque de crédit est évalué régulièrement et des provisions spécifiques sont établies distinctement, prêt par prêt, sur chacun des prêts considérés comme douteux. Pour les soldes de prêts sur cartes de crédit, ils sont radiés entièrement lorsque aucun paiement n'a été reçu pour une période de 180 jours. De plus, une provision générale est comptabilisée afin de refléter la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de prêts qui n'a pas encore été classée parmi les prêts douteux. La provision générale est préalablement établie à partir d'un modèle statistique en considérant l'évolution des pertes par catégorie de prêts. De plus, un montant additionnel est considéré afin de refléter l'impact de facteurs économiques et autres. La provision générale ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas les provisions spécifiques.

Les prêts sont radiés lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été entreprises et qu'il est peu probable que l'on puisse recouvrer d'autres sommes.

Les prêts douteux sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt. L'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fait l'objet d'une provision. Toute variation de la provision cumulative pour pertes sur prêts, attribuable à l'écoulement du temps ou à une révision des encaissements prévus, est comptabilisée au poste « Provisions et pertes sur prêts » aux résultats.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif. Les gains et pertes résultant d'aliénations sont inscrits aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont matérialisés et inclus à la rubrique « Autres revenus, autres ».

Périodes d'amortissement :

Bâtiments	25 à 40 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans
Mobilier, agencement et autres	2 à 20 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, plus la première option de renouvellement

ACCEPTATIONS ET ENGAGEMENTS DE CLIENTS EN CONTREPARTIE D'ACCEPTATIONS Les engagements éventuels d'une entité du Mouvement des caisses Desjardins en vertu des acceptations figurent comme éléments de passif au bilan cumulé. Le recours de cette entité contre le client, dans le cas où un engagement de cette nature est appelé au remboursement, est comptabilisé à titre d'élément d'actif de valeur équivalente. Les commissions qui lui sont versées sont enregistrées aux résultats sous la rubrique « Autres revenus, autres ».

PLACEMENTS IMMOBILIERS Les placements immobiliers sont inscrits au coût et les gains et les pertes à la vente, ainsi que les dévaluations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables, sont imputés directement aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont matérialisés.

Les placements immobiliers détenus par la filiale d'assurance de personnes sont inscrits selon la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes à raison de 10 % par année. Les placements immobiliers sont évalués selon un cycle triennal par un évaluateur externe qualifié. Les gains et les pertes à la vente de placements immobiliers sont reportés et imputés aux résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 10 %. Toute baisse de valeur durable de l'ensemble du portefeuille de placements immobiliers est imputée immédiatement aux résultats de l'exercice.

PROVISIONS TECHNIQUES ET CONNEXES En assurance de personnes, les provisions techniques et connexes comprennent les provisions mathématiques au titre des contrats d'assurance vie et de rente. Les provisions mathématiques représentent des montants qui, ajoutés aux primes et aux revenus de placement futurs estimatifs, permettront à la filiale d'assurance de personnes d'honorer ses obligations relatives aux prestations, aux participations revenant aux titulaires de polices et aux frais connexes futurs estimatifs. Les provisions mathématiques sont déterminées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada.

En assurance de dommages, les provisions pour sinistres en voie de règlement sont présentées sur une base actualisée avec marges pour écarts défavorables. Le revenu provenant des primes est réparti également sur la durée des contrats d'assurance selon la méthode dite d'expiration mensuelle. La portion de prime, correspondant à la durée restante à couvrir à la clôture de l'exercice, est incluse dans les primes non acquises.

RÉASSURANCE En assurance de personnes, les revenus de primes, les versements aux titulaires de polices, les provisions mathématiques et la variation des provisions mathématiques liés aux contrats faisant l'objet d'ententes de réassurance sont comptabilisés à la valeur nette des montants cédés aux autres assureurs.

En assurance de dommages, la part des réassureurs dans les primes non acquises et dans les sinistres en voie de règlement est présentée sous la rubrique « Autres éléments d'actif ». Les résultats d'assurance sont présentés déduction faite des opérations de réassurance.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS Les instruments financiers dérivés (produits dérivés) sont des contrats financiers dont la valeur dépend d'éléments d'actif, de taux d'intérêt, de cours de change ou d'autres indices financiers. La grande majorité des contrats d'instruments financiers dérivés sont négociés de gré à gré entre le Mouvement des caisses Desjardins et la contrepartie, et comprennent les contrats de change à terme, les swaps de devises et de taux, les swaps de rendement total, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les options sur devises, sur taux d'intérêt et sur indice boursier. Les autres transactions sont effectuées dans le cadre d'échanges réglementés et comprennent principalement des contrats à terme.

Les produits dérivés sont utilisés principalement pour effectuer la gestion de l'actif et du passif du Mouvement des caisses Desjardins et également afin de répondre à la demande des membres et des clients. Les produits dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif visent à gérer les risques à l'égard des taux d'intérêt et des devises auxquels sont exposés les actifs et les passifs figurant au bilan, les engagements fermes et les opérations prévues. Certains de ces produits dérivés peuvent être qualifiés de couvertures de ces risques financiers. Pour être considéré comme élément de couverture, le produit dérivé doit être désigné à des fins autres que de négociation, et doit compenser avec un degré de corrélation élevé l'incidence des risques liés aux prix et aux taux d'intérêt ou de change auxquels le Mouvement des caisses Desjardins s'expose. Ce degré de corrélation élevé avec le risque de l'élément couvert doit exister au moment de l'entrée en vigueur et au cours de la période visée par la couverture.

Note 1 Principales conventions comptables (suite)

Les produits dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif sont comptabilisés au coût. Les gains ou pertes sur ces instruments dérivés sont portés aux résultats en même temps que les gains, pertes, revenus et charges relatifs aux éléments de risques gérés sont constatés. En particulier, les swaps de taux d'intérêt et de devises servant à gérer les risques financiers du Mouvement des caisses Desjardins sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus ou les frais d'intérêt constatés sur ces instruments dérivés sont portés aux résultats à titre d'ajustements des revenus ou des frais d'intérêt de l'instrument sous-jacent. L'intérêt à payer ou à recevoir des contreparties est porté aux autres éléments d'actif ou de passif dans le bilan cumulé. Les gains et les pertes de change sur les swaps de devises compensent les gains et les pertes de change des instruments en devises correspondants.

La désignation d'un produit dérivé comme couverture prend fin dans les cas suivants : l'élément couvert est vendu ou vient à échéance, la couverture n'est plus efficace, le Mouvement des caisses Desjardins met fin à la désignation de couverture ou il n'est plus probable que l'opération prévue se réalisera essentiellement de la façon et au moment indiqués lors de la mise en place de la relation de couverture. Les gains ou les pertes réalisés et non réalisés rattachés aux produits dérivés qui ont pris fin ou qui ont cessé d'être efficaces avant l'échéance sont reportés aux postes « Actifs liés aux produits dérivés » ou « Passifs liés aux produits dérivés » au bilan cumulé et constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Si un élément couvert désigné est vendu, est éteint ou vient à échéance avant que le produit dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur ce produit dérivé est constaté dans les résultats sous la rubrique « Autres revenus, autres ».

Les produits dérivés désignés aux fins de négociation sont évalués à leur juste valeur estimative et les gains et les pertes réalisés et non réalisés correspondants sont comptabilisés sous la rubrique « Autres revenus, autres ». La juste valeur estimative est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui prennent en compte les prix du marché courant et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Dans le bilan cumulé, les instruments dérivés désignés aux fins de négociation ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, respectivement sous les postes « Actifs liés aux produits dérivés » et « Passifs liés aux produits dérivés ».

CONVERSION DE DEVISES Les éléments d'actif et de passif monétaires, exprimés en devises, sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les frais sont convertis au cours moyen du change en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes, matérialisés ou non, résultant de ces conversions sont inclus à la catégorie « Autres revenus, autres ».

Lorsque des contrats de couverture de change sont transigés pour réduire le risque lié aux variations des devises, le gain ou la perte résultant de la conversion des contrats de couverture est porté en réduction du gain ou de la perte, matérialisé ou non, résultant de la conversion de l'élément faisant l'objet de couverture, et il est inclus à la catégorie « Autres revenus, autres ».

IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS Les impôts sur les excédents sont établis selon la méthode du passif fiscal. D'après cette méthode, les impôts sur les excédents reflètent l'incidence fiscale future prévue et sont engendrés par des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales. Les passifs ou les actifs d'impôts futurs sont mesurés aux taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment du règlement des passifs et de la réalisation des actifs. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés aux postes « Autres éléments d'actif » et « Autres éléments de passif ».

RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS La plupart des employés participent au Régime de rentes du Mouvement Desjardins dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées. Le coût des prestations est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements du régime, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Le calcul du taux de rendement prévu de l'actif du régime est fondé sur la valeur des éléments de l'actif de la caisse de retraite évaluée à une valeur liée au marché. La charge de retraite correspond à la somme des éléments suivants : a) le coût des services rendus au cours de l'exercice, calculé selon la méthode actuarielle, b) les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées, c) le rendement prévu des actifs du régime, d) l'amortissement requis, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés, de tout gain actuariel net ou de toute perte actuarielle nette. L'excédent cumulé des cotisations versées à la caisse de retraite sur les sommes imputées comme charges de retraite est inclus dans le poste « Autres éléments d'actif, autres ».

Les employés de certaines filiales bénéficient de divers régimes de retraite à prestations ou à cotisations déterminées. Pour évaluer le coût des obligations découlant des régimes de retraite à prestations déterminées, ces filiales utilisent la méthode actuarielle de la répartition des prestations de retraite au prorata des années de service et les hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite et les coûts prévus des soins de santé et un taux d'intérêt établi en fonction des taux du marché. L'actif des caisses de retraite est évalué selon une méthode axée sur la valeur marchande.

Le Mouvement des caisses Desjardins offre également des régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie aux employés qui prennent leur retraite ainsi qu'à leurs personnes à charge. Les coûts de ces avantages sont cumulés au cours de la carrière active des employés selon des conventions comptables similaires à celles appliquées aux charges de retraite. Les coûts cumulés liés à ces avantages postérieurs au départ à la retraite sont constatés dans le poste « Autres éléments de passif, autres ».

BIENS SOUS GESTION ET FONDS DISTINCTS Les biens sous gestion de même que les fonds distincts de la filiale d'assurance de personnes sont détenus pour le bénéfice des titulaires de polices et des clients et ne figurent donc pas au bilan cumulé.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié, au cours de 2001, une note d'orientation comptable concernant les relations de couverture, NOC-13, qui entrera en vigueur pour les exercices commençant le 1^{er} juillet 2003 ou après cette date. Cette note d'orientation établit des critères précis à l'égard de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations comme condition d'application de la comptabilité de couverture. Les incidences de la mise en application de cette note d'orientation sur les états financiers cumulés ne peuvent être évaluées actuellement.

Note 1 Principales conventions comptables (suite)

En août 2002, l'ICCA a publié un projet de note d'orientation concernant la consolidation des entités ad hoc. Cette dernière propose des critères spécifiques indiquant quand une entreprise doit consolider ces entités dans les états financiers. Les travaux, afin de déterminer les incidences de la mise en application de cette note d'orientation sur les états financiers cumulés, sont en cours.

Une note d'orientation sur les informations à fournir sur les garanties a été publiée, au cours de 2002, par l'ICCA. Cette note d'orientation entrera en vigueur aux périodes intermédiaires et exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2003. Ce projet exigera que les entités fournissent des informations spécifiques sur les garanties qu'elles donnent. Les travaux afin de déterminer les incidences de la mise en application de cette note d'orientation sur les états financiers cumulés sont en cours.

L'ICCA a approuvé des modifications au chapitre 3025 « Prêts douteux » qui s'appliqueront à tous les biens saisis à compter du 1^{er} mai 2003. Ces modifications précisent que les biens saisis à long terme destinés à la revente seront inscrits au moindre de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des frais de vente à la date de saisie. Toute variation subséquente sera portée aux résultats à titre de provisions et pertes sur prêts et toute somme à être remise aux débiteurs sera inscrite comme un passif. Les incidences de la mise en application de cette note d'orientation sur les états financiers cumulés ne peuvent être évaluées actuellement.

CHIFFRES CORRESPONDANTS Certains chiffres vérifiés des exercices précédents ont été reclasés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers de l'exercice courant.

Note 2 Modifications de conventions comptables

2002

Au 1^{er} janvier 2002, les entités du Mouvement des caisses Desjardins ont adopté la nouvelle norme relative aux écarts d'acquisition et autres actifs incorporels avec application prospective. En vertu de cette norme, les actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie et les écarts d'acquisition ont cessé d'être amortis et sont soumis à un test de dépréciation. Ce dernier consiste en une comparaison, par unité d'exploitation, de la juste valeur de l'écart d'acquisition avec la valeur comptable. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède sa juste valeur, l'excédent est comptabilisé à titre de perte de valeur.

Au cours de l'exercice, la filiale du Mouvement des caisses Desjardins principalement touchée par les nouvelles directives a complété son test de dépréciation transitoire lié aux écarts d'acquisition. L'analyse par unité d'exploitation a rendu nécessaire la constatation d'une perte de valeur de 71 M\$. En vertu des dispositions transitoires, une perte de valeur de 65 M\$ après impôts, participations minoritaires et réserves mathématiques, a été enregistrée à titre de modification de convention comptable et portée au solde d'ouverture de la réserve générale.

Au 1^{er} janvier 2002, certaines filiales du Mouvement des caisses Desjardins ont modifié la base de comptabilisation de leurs placements pour la rendre conforme à la pratique prévalant dans leur secteur d'activité. Les placements des filiales en question sont maintenant comptabilisés à la juste valeur plutôt qu'à la valeur d'acquisition ou de consolidation. La modification de convention comptable a été adoptée de façon prospective et a eu pour effet d'augmenter de 34 M\$ le solde des valeurs mobilières et le solde d'ouverture de la réserve générale.

2000

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2000, le Mouvement des caisses Desjardins avait adopté rétroactivement les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) sur les avantages sociaux futurs, suivant lesquelles toutes les charges au titre des avantages sociaux futurs doivent être comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. L'effet de l'application de ces recommandations est la constatation d'un autre élément d'actif de 316 M\$, d'un autre élément de passif de 371 M\$, d'un actif d'impôts futurs de 95 M\$, d'un passif d'impôts futurs de 82 M\$ au 1^{er} janvier 2000 et d'une diminution de 42 M\$ de la réserve générale du début. Les charges de l'exercice 2000 ont augmenté d'un montant estimatif de 34 M\$ par suite de cette modification. Conformément aux dispositions de transition de la nouvelle norme, le Mouvement des caisses Desjardins a appliqué les recommandations de manière rétroactive sans retraitement des exercices antérieurs.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2000, le Mouvement des caisses Desjardins avait adopté rétroactivement les nouvelles recommandations de l'ICCA concernant la comptabilisation des impôts sur les bénéfices (excédents). L'adoption de cette nouvelle norme a été faite de façon rétroactive sans retraitement des exercices antérieurs. L'incidence de ce changement est une majoration de 14 M\$ du solde du début de la réserve générale.

Note 3 Acquisitions et dispositions d'entreprises

2001

Le 12 avril 2001, une filiale du Mouvement des caisses Desjardins a acquis la totalité des actions de 2995271 Canada inc. et sa filiale Gabbay International inc. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition, payable en espèces en trois versements, a été fixé en fonction d'un pourcentage de la valeur marchande des actifs sous gestion devant demeurer sous gestion au 31 mars 2001, 2002 et 2003. Un prix d'acquisition préliminaire de 0,7 M\$ a été estimé et porté en totalité à l'écart d'acquisition. Une somme de 0,3 M\$ fut versée en espèces à l'acquisition et le solde de 0,4 M\$ est payable au cours des deux exercices suivant l'acquisition.

Le 8 août 2001, une autre filiale du Mouvement des caisses Desjardins a procédé à l'acquisition de certains actifs de Groome Capital.com inc. et assumé certains passifs pour une considération monétaire de 1 \$ incluant les frais inhérents à la transaction. Après l'attribution de la juste valeur des éléments d'actif nets, l'excédent de 2,6 M\$ a été alloué à l'écart d'acquisition.

Au cours de l'exercice, la filiale d'assurance de personnes a disposé du placement qu'elle détenait dans le Centre d'autorisation et de paiement des services de santé (C.A.P.S.) inc. La filiale d'assurance de dommages a, quant à elle, disposé d'une participation de 10 % dans La Personnelle, assurances générales inc. Les gains, totalisant 20 M\$, ont été présentés aux résultats à la rubrique « Autres revenus, autres ».

Note 4 Valeurs mobilières

	Échéance						2002		2001	
	Moins de 1 an	1 à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
COMPTE DE PLACEMENT										
TITRES ÉMIS OU GARANTIS PAR										
Le Canada	281 \$	342 \$	144 \$	327 \$	789 \$	— \$	1 883 \$	1 975 \$	1 591 \$	1 622 \$
<i>Rendement</i>	<i>3,96 %</i>	<i>4,61 %</i>	<i>4,89 %</i>	<i>6,01 %</i>	<i>5,91 %</i>		<i>5,32 %</i>		<i>5,59 %</i>	<i>1 622 \$</i>
Les provinces et les corps municipaux au Canada	1 555	1 049	1 838	1 204	2 407	—	8 053	8 553	7 907	8 239
<i>Rendement</i>	<i>5,40 %</i>	<i>5,59 %</i>	<i>5,23 %</i>	<i>6,30 %</i>	<i>6,52 %</i>		<i>5,85 %</i>		<i>6,00 %</i>	
Les corps scolaires ou publics au Canada	84	96	32	67	94	—	373	394	507	532
<i>Rendement</i>	<i>5,08 %</i>	<i>7,25 %</i>	<i>6,80 %</i>	<i>7,22 %</i>	<i>6,86 %</i>		<i>6,62 %</i>		<i>6,04 %</i>	
Les administrations publiques à l'étranger	5	37	43	54	75	—	214	225	254	257
<i>Rendement</i>	<i>7,82 %</i>	<i>5,66 %</i>	<i>3,32 %</i>	<i>4,21 %</i>	<i>4,13 %</i>		<i>4,34 %</i>		<i>4,08 %</i>	
AUTRES TITRES AU CANADA										
Institutions financières	1 319	350	35	28	9	—	1 741	1 748	1 156	1 159
<i>Rendement</i>	<i>2,94 %</i>	<i>3,62 %</i>	<i>5,27 %</i>	<i>6,23 %</i>	<i>4,61 %</i>		<i>3,19 %</i>		<i>2,75 %</i>	
Autres émetteurs	1 929	211	191	226	154	42	2 753	2 742	3 108	3 087
<i>Rendement</i>	<i>2,97 %</i>	<i>5,65 %</i>	<i>5,77 %</i>	<i>6,90 %</i>	<i>7,07 %</i>		<i>3,88 %</i>		<i>3,79 %</i>	
Actions	25	58	9	9	—	547	648	611	688	696
TITRES D'ÉMETTEURS ÉTRANGERS										
Institutions financières	73	—	17	21	—	—	111	126	108	117
<i>Rendement</i>	<i>4,10 %</i>		<i>2,07 %</i>	<i>8,39 %</i>			<i>4,60 %</i>		<i>4,91 %</i>	
Autres émetteurs	—	3	67	22	—	—	92	104	243	254
<i>Rendement</i>		<i>13,29 %</i>	<i>4,40 %</i>	<i>5,44 %</i>			<i>4,94 %</i>		<i>1,69 %</i>	
Actions	—	—	—	—	—	125	125	100	96	83
TOTAL DU COMPTE DE PLACEMENT	5 271	2 146	2 376	1 958	3 528	714	15 993	16 578	15 658	16 046
COMPTE DE NÉGOCIATION										
TITRES ÉMIS OU GARANTIS PAR										
Le Canada	48	179	51	24	14	—	316	316	104	104
Les provinces et les corps municipaux au Canada	115	93	42	78	27	—	355	355	245	245
Les corps scolaires ou publics au Canada	5	21	7	2	1	—	36	36	2	2
AUTRES TITRES AU CANADA										
Institutions financières	—	1	—	—	—	—	1	1	2	2
Autres émetteurs	6	1	1	6	1	—	15	15	29	29
Actions	—	—	—	—	—	51	51	51	1	1
TOTAL DU COMPTE DE NÉGOCIATION	174	295	101	110	43	51	774	774	383	383
	5 445 \$	2 441 \$	2 477 \$	2 068 \$	3 571 \$	765 \$	16 767 \$	17 352 \$	16 041 \$	16 429 \$

Les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur comptable des titres et des taux d'intérêt contractuels rajustés pour tenir compte de tout amortissement des primes et escomptes. Les titres du compte de négociation sont exprimés à la valeur marchande estimative.

Le total des valeurs mobilières détenues à des fins de placement inclut des titres en devises pour un montant de 997 M\$ CAD (1 192 M\$ CAD en 2001) dont 799 M\$ CAD libellés en dollars américains (973 M\$ CAD en 2001).

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DU COMPTE DE PLACEMENT

	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	2002		Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur								
					2001	2001												
TITRES ÉMIS OU GARANTIS PAR																		
Le Canada																		
Le Canada	1 883 \$	92 \$	— \$	1 975 \$	1 591 \$	48 \$	(17)\$	1 622 \$										
Les provinces et les corps municipaux au Canada	8 053	500	—	8 553	7 907	348	(16)	8 239										
Les corps scolaires ou publics au Canada	373	21	—	394	507	25	—	532										
Les administrations publiques à l'étranger	214	11	—	225	254	4	(1)	257										
AUTRES TITRES AU CANADA																		
Institutions financières	1 741	7	—	1 748	1 156	4	(1)	1 159										
Autres émetteurs	2 753	52	(63)	2 742	3 108	60	(81)	3 087										
Actions	648	14	(51)	611	688	23	(15)	696										
TITRES D'ÉMETTEURS ÉTRANGERS																		
Institutions financières	111	15	—	126	108	9	—	117										
Autres émetteurs	92	14	(2)	104	243	75	(64)	254										
Actions	125	—	(25)	100	96	—	(13)	83										
	15 993 \$	726 \$	(141)\$	16 578 \$	15 658 \$	596 \$	(208)\$	16 046 \$										

Note 5 Prêts douteux

	2002				2001			
	Montant brut	Provisions spécifiques	Provision générale	Montant net	Montant brut	Provisions spécifiques	Provision générale	Montant net
Hypothécaires résidentiels	159 \$	51 \$	— \$	108 \$	229 \$	71 \$	— \$	158 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	73	48	—	25	81	51	—	30
Aux entreprises et administrations publiques	405	201	—	204	440	206	—	234
Provision générale pour risque de crédit	—	—	592	(592)	—	—	601	(601)
	637 \$	300 \$	592 \$	(255) \$	750 \$	328 \$	601 \$	(179) \$

Au 31 décembre 2002 et 2001, les prêts douteux nets comprenaient respectivement 49 M\$ et 66 M\$ de biens immobiliers à la suite d'activités de réalisation. Les provisions spécifiques sur les biens immobiliers repris s'élèvent à 44 M\$ (66 M\$ en 2001).

Note 6 Provision cumulative pour pertes sur prêts

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	929 \$	853 \$
Provisions et pertes sur prêts	109	237
Radiations et recouvrements	(146)	(161)
Solde à la fin de l'exercice	892 \$	929 \$

Note 7 Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	2001 Valeur comptable nette
Terrains	88 \$	— \$	88 \$	90 \$
Bâtiments	1 169	404	765	808
Matériel informatique	546	434	112	120
Mobilier, agencement et autres	538	398	140	128
Améliorations locatives	153	77	76	67
	2 494 \$	1 313 \$	1 181 \$	1 213 \$

L'amortissement de l'exercice s'élève à 145 M\$ (146 M\$ en 2001 et 191 M\$ en 2000). Le coût et l'amortissement cumulé au 31 décembre 2001 se chiffraient à 2 479 M\$ et 1 266 M\$.

Note 8 Autres éléments d'actif

	2002	2001
Placements immobiliers	411 \$	372 \$
Écart d'acquisition	121	161
Primes à recevoir	504	420
Actifs d'impôts futurs (note 16)	431	430
Actif au titre des prestations constituées (note 18)	231	303
Débiteurs et autres éléments	1 510	1 176
	3 208 \$	2 862 \$

Aucun amortissement de l'écart d'acquisition n'a été comptabilisé au cours de l'exercice (13 M\$ en 2001 et 11 M\$ en 2000). Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2000, une baisse de valeur permanente avait été constatée pour l'écart d'acquisition et une charge de 32 M\$ a été imputée aux résultats. Les placements immobiliers ont une juste valeur de 426 M\$ (390 M\$ en 2001).

Note 9 Dépôts et billets

	Payables à vue		Payables à préavis		Payables à terme fixe		Total 2002	Total 2001
	2002	2001	2002	2001	2002	2001		
Particuliers	10 871 \$	10 004 \$	2 697 \$	2 510 \$	33 013 \$	32 356 \$	46 581 \$	44 870 \$
Entreprises et administrations publiques	6 408	5 974	192	185	5 909	5 183	12 509	11 342
Institutions de dépôts et autres	42	71	—	—	3 769	4 282	3 811	4 353
	17 321 \$	16 049 \$	2 889 \$	2 695 \$	42 691 \$	41 821 \$	62 901 \$	60 565 \$

Les dépôts à vue sont des dépôts, productifs d'intérêt ou non, habituellement des comptes dotés du privilège de chèques, pour lesquels le Mouvement des caisses Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts productifs d'intérêt, habituellement des comptes d'épargne, pour lesquels le Mouvement des caisses Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts productifs d'intérêt, habituellement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type, dont les termes varient généralement d'un jour à sept ans et qui arrivent à échéance à une date prédéterminée.

Des billets de 34 M\$ (47 M\$ en 2001) sont garantis par une hypothèque sur tous les biens, droits et éléments d'actif présents et futurs d'une entité du Mouvement des caisses Desjardins et ils doivent respecter les exigences de l'acte d'hypothèque et de la convention de fondé de pouvoir.

Note 10 Provisions techniques et connexes

Les provisions techniques et connexes comprennent :

	2002	2001
Provisions mathématiques	6 770 \$	6 698 \$
Sinistres en voie de règlement et frais d'expertise	734	619
Primes non acquises	524	458
Dépôts des titulaires de polices	279	270
Provisions pour participations aux titulaires de polices et ristournes	63	20
	8 370 \$	8 065 \$

COMPOSITION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES Au 31 décembre, les provisions mathématiques et l'actif qui leur est apparié, se composent des montants suivants :

2002	Polices sans participation			Polices avec participation	Total
	Assurance collective	Rentes collectives	Assurance et rentes individuelles		
Provisions mathématiques brutes	1 256 \$	1 103 \$	3 410 \$	1 367 \$	7 136 \$
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	(114)	—	(195)	(57)	(366)
PROVISIONS MATHÉMATIQUES NETTES	1 142 \$	1 103 \$	3 215 \$	1 310 \$	6 770 \$
COMPOSITION DE L'ACTIF APPARIÉ AUX PROVISIONS MATHÉMATIQUES					
Obligations	952 \$	541 \$	2 286 \$	998 \$	4 777 \$
Prêts hypothécaires	63	546	793	174	1 576
Biens immobiliers	—	1	12	7	20
Actions	40	—	5	6	51
Autres	87	15	119	125	346
	1 142 \$	1 103 \$	3 215 \$	1 310 \$	6 770 \$

2001	Polices sans participation			Polices avec participation	Total
	Assurance collective	Rentes collectives	Assurance et rentes individuelles		
Provisions mathématiques brutes	1 197 \$	1 128 \$	3 361 \$	1 321 \$	7 007 \$
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	(112)	—	(155)	(42)	(309)
PROVISIONS MATHÉMATIQUES NETTES	1 085 \$	1 128 \$	3 206 \$	1 279 \$	6 698 \$
COMPOSITION DE L'ACTIF APPARIÉ AUX PROVISIONS MATHÉMATIQUES					
Obligations	822 \$	602 \$	2 077 \$	908 \$	4 409 \$
Prêts hypothécaires	80	484	836	201	1 601
Biens immobiliers	1	4	13	25	43
Actions	64	11	49	5	129
Autres	118	27	231	140	516
	1 085 \$	1 128 \$	3 206 \$	1 279 \$	6 698 \$

La juste valeur de l'actif apparié aux provisions mathématiques est de 7 154 M\$ (6 889 M\$ en 2001).

Note 10 Provisions techniques et connexes (suite)

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES AUX CHANGEMENTS La nature des hypothèses les plus significatives utilisées pour la détermination des provisions mathématiques ainsi que la méthode ayant servi à établir ces hypothèses sont conformes aux pratiques utilisées dans l'industrie. Les hypothèses actuarielles touchent la mortalité et la morbidité, le taux de déchéance, les revenus de placement, les frais d'exploitation et les participations revenant aux titulaires de polices.

Le processus de détermination des provisions mathématiques comporte nécessairement des risques d'écart défavorable par rapport à l'estimation la plus probable, risques qui varient en proportion de la durée de la période d'estimation et de la volatilité éventuelle de chacune des composantes. En raison de ces incertitudes, les écarts d'estimations les plus probables sont comblés au moyen de marges pour écarts défavorables, ce qui entraîne une augmentation du montant des provisions mathématiques et une diminution du bénéfice brut qui seraient normalement constatés lors de l'entrée en vigueur des contrats. En ce qui concerne les contrats avec participation, les marges pour écarts défavorables sont réduites puisque des résultats techniques futurs défavorables entraîneraient une diminution des montants versés à titre de participation. À mesure que le temps passe et que les risques d'estimation diminuent, ces marges sont portées aux résultats. S'il y a des changements aux estimations des conditions futures pendant la durée d'un contrat, la valeur actualisée de ces changements est immédiatement constatée aux résultats. Pour la filiale d'assurance de personnes, les hypothèses les plus susceptibles de changer dans l'année concernent les taux de déchéance relatifs aux contrats d'assurance temporaire à 100 ans et les taux de rendement futurs sur les placements.

GESTION DES RISQUES En plus des risques liés aux hypothèses actuarielles, la filiale d'assurance de personnes est exposée aux risques de réassurance et de crédit.

Risque de réassurance Pour parer aux risques liés aux sinistres représentant des montants élevés, la filiale d'assurance de personnes a recours à des ententes de réassurance pour les contrats dont le capital assuré dépasse certains maximums qui varient selon la nature des activités et à une assurance contre les catastrophes en excédent de 5 M\$ par accident jusqu'à concurrence de 55 M\$. Ce dernier traité comporte un risque relatif au terrorisme mais exclut toute perte résultant d'attaques nucléaires, biologiques, chimiques et radioactives. Dans le but de réduire le risque afférent, la filiale fait affaire avec 23 réassureurs, tous dûment enregistrés et assujettis aux mêmes organismes de réglementation. De telles ententes de réassurance n'ont pas pour effet de libérer la filiale de ses obligations envers les titulaires de polices.

Risque de crédit L'ampleur des pertes sur créances a des répercussions sur le revenu net futur de placements. Outre la provision pour pertes sur prêts douteux comptabilisée au moyen d'une diminution de la valeur comptable des actifs, la filiale d'assurance de personnes, dans ses projections relatives au revenu de placements, a pris en compte une provision de 125 M\$ (128 M\$ en 2001) pour se protéger contre le risque de rendement insuffisant de l'actif.

ANALYSE DES CHANGEMENTS Les changements survenus dans les provisions mathématiques au cours de l'exercice sont attribuables aux activités et aux variations suivantes des estimations actuarielles :

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	6 698 \$	6 523 \$
Variation normale liée à la mise à jour des hypothèses actuarielles	5	34
Variation normale liée au passage du temps	85	121
Autres variations	(18)	20
Solde à la fin de l'exercice	6 770 \$	6 698 \$

SINISTRES EN VOIE DE RÈGLEMENT ET FRAIS D'EXPERTISE Les sinistres en voie de règlement et frais d'expertise comprennent la provision pour sinistres en voie de règlement et frais d'expertise en assurance de dommages pour un montant de 588 M\$ (484 M\$ au 31 décembre 2001) et un montant de provision pour prestations en assurance de personnes de 146 M\$ (135 M\$ au 31 décembre 2001).

Les montants au titre des sinistres déclarés sont incertains puisque les informations ne sont pas toutes disponibles à la date de déclaration. Ainsi le coût prévu de chaque sinistre peut augmenter ou diminuer en raison des informations subséquentes. De plus, certains sinistres n'étant pas signalés dès leur survenance, la valeur des sinistres subis mais non encore déclarés est estimée à la fin de l'exercice. Afin de déterminer la provision adéquatement, la filiale d'assurance de dommages se sert d'hypothèses fondées sur les caractéristiques des lignes d'affaires, les antécédents de règlement et d'autres facteurs pertinents. Les méthodes d'estimation utilisées produisent des résultats raisonnables compte tenu des données actuellement connues.

Dans le but de réduire le risque lié aux sinistres représentant des montants élevés, la filiale d'assurance de dommages a pour politique de souscrire et de réassurer des contrats d'assurance qui, en majeure partie, limitent sa responsabilité à un montant d'assurance de 2 M\$ par police. De plus, la filiale possède un programme de réassurance catastrophique dans lequel sa rétention maximale est de 13 M\$. De telles ententes de réassurance n'ont pas pour effet de libérer la filiale de ses obligations envers les assurés.

L'incapacité des réassureurs de respecter leurs obligations pourrait se traduire par des pertes pour cette filiale. Elle s'est dotée d'un processus d'examen de la solvabilité des sociétés auxquelles elle cède une partie des risques. Elle n'a eu connaissance d'aucune information lui laissant croire à l'insolvenabilité d'un réassureur avec qui elle fait affaire en ce moment, de sorte qu'aucune provision n'a été constituée au titre des créances douteuses. De plus, elle fait affaire avec plusieurs réassureurs.

Note 10 Provisions techniques et connexes (suite)

La provision pour sinistres en voie de règlement et frais d'expertise, par catégorie de risque pour la filiale d'assurance de dommages, se résume comme suit :

	Montant brut	2002	Montant cédé	2001	Montant brut	Montant cédé
Habitation	113 \$		8 \$		97 \$	5 \$
Automobile	422		23		346	19
Autres	53		—		41	1
	588 \$		31 \$		484 \$	25 \$

Note 11 Emprunts

	2002	2001
Crédit renouvelable auprès d'un consortium bancaire, taux préférentiel majoré de 0,00 % à 0,25 % ou taux des acceptations bancaires majoré de frais d'estampillage de 0,45 % à 0,95 % (3,50 % au 31 décembre 2002 et 3,10 % au 31 décembre 2001), échéant en mai et août 2003	98 \$	155 \$
Obligations de séries B et C d'une valeur nominale de 105 M\$, dont 90 M\$ à fonds d'amortissement, rachetables au gré de l'entité, taux d'intérêt fixe de 8,45 % et 9,18 %, remboursables mensuellement et à l'échéance. Les échéances se situent en 2003 et 2013 ¹	100	102
Emprunts hypothécaires portant intérêt à des taux variant de 4,70 % à 11,00 % (taux moyen de 7,09 % au 31 décembre 2002 et 8,47 % au 31 décembre 2001), échéant à diverses dates jusqu'en 2012	39	13
	237 \$	270 \$

¹ Ces obligations sont garanties par des hypothèques immobilières à l'égard des biens de la filiale. Ces biens incluent des immobilisations corporelles dont la valeur aux livres s'élève à 296 M\$ (281 M\$ en 2001).

Les montants des remboursements annuels de capital sur les emprunts pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

ANNÉE	MONTANT
2003	115 \$
2004	3
2005	3
2006	3
2007	3

Note 12 Autres éléments de passif

	2002	2001
Parts sociales et privilégiées	49 \$	52 \$
Gains nets matérialisés et reportés à la vente de placements	486	474
Passifs d'impôts futurs (note 16)	135	126
Passif au titre des prestations constituées (note 18)	483	444
Créditeurs et autres éléments	2 731	2 254
	3 884 \$	3 350 \$

Note 13 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers et font partie du capital réglementaire. Les rachats et les annulations de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation des diverses autorités de réglementation.

	2002	2001
Débentures, valeur nominale de 76 000 000 d'euros, portant intérêt au taux annuel de 5,50 % payable annuellement jusqu'au 18 mars 2008; par la suite, intérêt payable trimestriellement au taux de 1,4 % plus Euribor, échéant le 18 mars 2013. La filiale peut, avec le consentement préalable de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, procéder au remboursement anticipé des titres subordonnés le 18 mars 2008 ou en tout temps, en cas de changement du régime fiscal qui lui est applicable	125 \$	107 \$
Obligations de premier rang, série « A » 179 M\$ US, portant intérêt au taux annuel de 7,37 %, échéant en 2005	283	284
Obligations de premier rang, série « B », échéant en juin 2012. Ces obligations portent intérêt à un taux annuel de 5,552 % pour les cinq premières années et à un taux annuel égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours, plus 1 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement des caisses Desjardins	500	—
Obligations de premier rang, série « C », échéant en juin 2017. Ces obligations portent intérêt à un taux annuel de 6,322 % pour les dix premières années et à un taux annuel égal aux taux des acceptations bancaires de 90 jours, plus 1 % pour les cinq années suivantes, remboursables au gré du Mouvement des caisses Desjardins	300	—
Débentures, valeur nominale de 37 000 000 d'euros au taux de 8,50 %, échues au cours de l'exercice	—	53
	1 208 \$	444 \$

Les débentures subordonnées émises en devises totalisent 408 M\$ (444 M\$ en 2001). Dans ces cas, des opérations de couverture sont effectuées pour éliminer les risques de change.

Les exigences globales à l'égard des fonds d'amortissement ainsi que les échéances des débentures pour les cinq prochains exercices, en supposant les dates d'échéance les plus rapprochées prévues aux contrats, sont les suivantes :

ANNÉE	MONTANT
2003	— \$
2004	—
2005	283
2006	—
2007	—

Note 14 Participations minoritaires

	2002	2001
LES PARTICIPATIONS MINORITAIRES COMPRENNENT :		
Titulaires de polices avec participation de la filiale d'assurance de personnes	169 \$	163 \$
Porteurs d'actions privilégiées de filiales dont 171 M\$, à 6,00 %, rachetables après le 1 ^{er} décembre 2003	194	193
Porteurs d'actions ordinaires de filiales	42	43
	405 \$	399 \$

	2002	2001	2000
LE BÉNÉFICE ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS MINORITAIRES EST RÉPARTI COMME SUIT :			
Bénéfice attribuable aux titulaires de polices avec participation de la filiale d'assurance de personnes	8 \$	3 \$	6 \$
Dividendes aux porteurs d'actions privilégiées de filiales	13	16	11
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de filiales	3	4	13
	24 \$	23 \$	30 \$

Note 15 Capital social

AUTORISÉ Le capital social est composé de parts de qualification et de parts permanentes.

Les caisses peuvent émettre un nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 5 \$, remboursables à vue dans certaines situations prévues par la loi. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts de qualification détenues.

Les règlements des caisses autorisent l'émission de parts permanentes d'une valeur nominale de 10 \$. La Commission des valeurs mobilières du Québec approuve au préalable le prospectus de chacune des caisses émettrices de parts permanentes. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont non remboursables, sauf dans certaines situations particulières prévues par la loi. Leur taux d'intérêt est déterminé annuellement par l'assemblée générale de chaque caisse.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

	2002	2001
Parts de qualification	63 \$	64 \$
Parts permanentes	788	780
	851 \$	844 \$

Note 16 Impôts sur les excédents

Les impôts sur les excédents, présentés dans les états financiers cumulés, se détaillent comme suit :

	2002	2001	2000
ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS			
Impôts sur les excédents	371 \$	179 \$	114 \$
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(157)	(78)	(41)
	214	101	73
ÉTAT CUMULÉ DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR			
Effet des modifications de conventions comptables (note 2)	—	—	(27)
Impôts recouvrés à la suite du versement de la rémunération sur les parts permanentes	(9)	(9)	(9)
	(9)	(9)	(36)
TOTAL DES IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS	205 \$	92 \$	37 \$

La charge d'impôts sur les excédents comprend les montants suivants :

	2002	2001	2000
Impôts exigibles	197 \$	102 \$	92 \$
Impôts futurs	8	(10)	(55)
	205 \$	92 \$	37 \$

La provision pour les impôts sur les excédents à l'état cumulé des résultats diffère de celle qui serait établie au taux statutaire canadien pour les raisons suivantes :

	2002	2001	2000
Impôts au taux statutaire	255 \$	185 \$	173 \$
Déduction accordée aux petites entreprises admissibles, utilisée par certaines entités du Mouvement des caisses Desjardins	(39)	(54)	(44)
Revenus de placement et autres éléments non imposables	—	(17)	—
Impacts des nouveaux taux	1	3	(9)
Actifs d'impôts futurs non préalablement comptabilisé	—	—	(47)
Autres	(3)	(16)	—
	214 \$	101 \$	73 \$

Note 16 Impôts sur les excédents (suite)

Les actifs et passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

	2002	2001
ACTIFS D'IMPÔTS FUTURS		
Immobilisations corporelles	33 \$	— \$
Provisions techniques et connexes	31	68
Valeurs mobilières	1	—
Provision cumulative pour pertes sur prêts	139	145
Pertes fiscales inutilisées	30	39
Passif au titre des prestations constituées	126	115
Autres	71	63
	431 \$	430 \$
PASSIFS D'IMPÔTS FUTURS		
Immobilisations corporelles	45 \$	22 \$
Valeurs mobilières	5	13
Actif au titre des prestations constituées	59	79
Autres	26	12
	135 \$	126 \$

Note 17 Ristournes aux membres

Le Mouvement des caisses Desjardins a comptabilisé des ristournes aux membres des caisses totalisant 333 M\$ (191 M\$ en 2001 et 102 M\$ en 2000) après recouvrement des impôts y afférents. La dépense annuelle de ristournes pour l'ensemble des caisses est évaluée selon un modèle d'estimation qui tient compte de la non-simultanéité de la date de fin d'exercice des caisses Desjardins au cours de l'année civile. Cette dépense annuelle est évaluée en prenant en considération le taux moyen de ristournes des caisses sur deux exercices et les excédents avant impôts de l'exercice en cours. Auparavant cette dépense était évaluée en calculant la moyenne annuelle mobile des ristournes versées sur 24 mois. La base de répartition des ristournes est fonction des intérêts enregistrés sur les prêts, sur les dépôts ainsi que des charges perçues des membres en relation avec divers services. Les caisses peuvent verser des ristournes lorsque les exigences légales et réglementaires sont respectées.

Note 18 Régimes d'avantages sociaux futurs

Le Mouvement des caisses Desjardins offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées, dans le cadre d'un régime interentreprises, le Régime de rentes du Mouvement Desjardins, dont le financement est partagé à raison de 65 % par les employeurs et de 35 % par les participants. Les prestations sont établies d'après le nombre d'années de participation au régime et prennent en considération le salaire moyen des cinq meilleures années de l'employé.

Le Mouvement des caisses Desjardins offre également aux employés retraités de poursuivre certaines protections d'assurance, aussi dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées, dont le retraité assume 25 % de la prime totale.

Note 18 Régimes d'avantages sociaux futurs (suite)

Les informations relatives à ces régimes se présentent comme suit :

Au 31 décembre	2002	2001		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
VARIATION DE L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	3 396 \$	469 \$	3 017 \$	433 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	174	23	176	21
Intérêts débiteurs	209	29	192	28
Prestations versées	(144)	(9)	(147)	(9)
Transferts provenant d'autres régimes	2	—	1	—
Transferts à d'autres régimes	(3)	—	(4)	—
Modifications apportées aux régimes	—	(52)	—	—
Pertes (gains) actuariels	(205)	(39)	161	(4)
OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES À LA DATE D'ÉVALUATION	3 429 \$	421 \$	3 396 \$	469 \$
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DE L'ACTIF DES RÉGIMES				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	3 234 \$	— \$	3 736 \$	— \$
Rendement réel de l'actif des régimes	(115)	—	(481)	—
Cotisations des employeurs	54	—	89	—
Cotisations des participants	29	—	53	—
Prestations versées	(144)	—	(147)	—
Transferts provenant d'autres régimes	2	—	1	—
Transferts à d'autres régimes	(3)	—	(4)	—
Autres variations	(20)	—	(13)	—
JUSTE VALEUR DE L'ACTIF DES RÉGIMES À LA DATE D'ÉVALUATION	3 037 \$	— \$	3 234 \$	— \$
SITUATION DE CAPITALISATION				
Capitalisation déficitaire à la fin de l'exercice	(392)\$	(421)\$	(162)\$	(469)\$
Pertes (gains) nets non amortis	609	(62)	450	25
Cotisations des employeurs après la date d'évaluation	14	—	15	—
ACTIF (PASSIF) AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES À LA FIN DE L'EXERCICE	231 \$	(483)\$	303 \$	(444)\$
MOYENNES PONDÉRÉES DES HYPOTHÈSES				
Taux d'actualisation	6,25 %	6,25 %	6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	7,00	—	7,00	—
Taux de croissance de la rémunération future	3,75	3,75	3,75	3,75

Aux fins de l'évaluation, le taux moyen de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 8,5 % pour 2003. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 5,3 % en 2007 et demeurer approximativement à ce niveau par la suite. Au 31 décembre 2002, les régimes détenaient des placements totalisant 103 M\$ (123 M\$ en 2001) dans des entités du Mouvement des caisses Desjardins.

COMPOSANTES DE LA CHARGE NETTE AU TITRE DES RÉGIMES

Au 31 décembre	2002	2001	2000	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	145 \$	19 \$	123 \$	21 \$
Intérêts débiteurs	209	29	192	28
Rendement prévu de l'actif de la caisse	(247)	—	(242)	—
Distribution de surplus aux retraités et autres	11	—	16	—
CHARGE NETTE AU TITRE DES RÉGIMES	118 \$	48 \$	89 \$	49 \$

Pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 27 décembre 2003, un congé partiel de cotisations a été accordé aux participants et aux employeurs du Régime de rentes du Mouvement Desjardins en fonction du surplus accumulé au 1^{er} janvier 2000.

Note 18 Régimes d'avantages sociaux futurs (suite)

SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES CLÉS EN 2002

	Variation de l'obligation	Variation de la charge
RÉGIMES DE RETRAITE		
Taux d'actualisation		
Hausse de 1 %	(531)\$	(49)\$
Baisse de 1 %	720	89
Taux de croissance de la rémunération future		
Hausse de 1 %	228	38
Baisse de 1 %	(194)	(31)
Taux de rendement à long terme de l'actif des régimes		
Hausse de 1 %	—	(35)
Baisse de 1 %	—	35
AUTRES RÉGIMES		
Taux d'actualisation		
Hausse de 1 %	(66)	(7)
Baisse de 1 %	86	7
Taux de croissance de la rémunération future		
Hausse de 1 %	25	4
Baisse de 1 %	(18)	(3)

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels en matière de coût des soins de santé aurait fait augmenter ou diminuer la charge de l'exercice de 8 M\$, augmenter l'obligation de 63 M\$ et réduire l'obligation de 48 M\$ respectivement.

Note 19 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction d'un actif sous-jacent, des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres indices financiers. L'utilisation de ces instruments permet le transfert, la modification ou la réduction de risques actuels ou prévus, liés au risque de marché. Les instruments financiers dérivés peuvent être négociés sur des marchés réglementés ou hors bourse.

Les contrats liés aux taux d'intérêt comprennent les swaps, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options. Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations dans lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt portant sur un capital nominal spécifié pour une période préterminée, selon des taux fixes et variables convenus entre les deux parties. Les montants en capital ne font pas l'objet d'un échange. Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des opérations à terme sur taux d'intérêt portant sur un capital nominal qui prévoient un règlement au comptant à une date ultérieure à l'égard de la différence entre le taux d'intérêt contractuel et le taux du marché. Les contrats à terme normalisés représentent un engagement futur d'acheter ou de livrer des marchandises ou des instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants préterminés à des bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Les contrats de change comprennent les contrats à terme de gré à gré, les opérations au comptant et les swaps de devises. Les contrats de change à terme de gré à gré sont des engagements d'échanger deux devises à une date ultérieure, selon un taux convenu entre les deux parties au moment de l'établissement du contrat. Les opérations de change au comptant sont semblables aux contrats de change à terme de gré à gré à l'exception du fait que leur livraison s'effectue dans les deux jours ouvrables suivant la date du contrat.

Les swaps de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent des versements d'intérêt à taux fixe sur des montants théoriques dans des devises différentes. Dans le cas d'un swap de taux d'intérêt et de devises, les parties s'échangent des versements d'intérêt à taux fixe et variable sur des montants théoriques dans des devises différentes. Le Mouvement des caisses Desjardins utilise des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt et de devises pour gérer ses risques relativement aux éléments d'actif et de passif.

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie de ce droit. Le Mouvement des caisses Desjardins conclut ces contrats principalement pour répondre aux besoins de ses clients et pour gérer ses propres risques relativement aux éléments d'actif et de passif.

Les autres contrats financiers dérivés utilisés sont liés aux opérations relatives à des indices financiers et comprennent les options et les swaps.

Note 19 Instruments financiers dérivés (suite)

Les instruments financiers dérivés sont utilisés principalement pour la gestion des risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change et pour répondre aux besoins des caisses membres. Le tableau « Instruments financiers dérivés - Risque de crédit » présente une vue d'ensemble du portefeuille d'instruments financiers dérivés du Mouvement des caisses Desjardins et du risque de crédit qui s'y rapporte :

CAPITAL NOMINAL	Le capital nominal du contrat auquel un taux ou un prix est appliqué pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger.							
VALEUR DE REMPLACEMENT	Représente le coût de remplacement actuel de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive sans tenir compte des accords de compensation ni des garanties pouvant être obtenus.							
RISQUE DE CRÉDIT ÉVENTUEL	Représente la possibilité d'un changement de la valeur de remplacement sur la durée restante des contrats calculée selon une formule établie par la Banque des règlements internationaux (BRI).							
RISQUE DE CRÉDIT ÉQUIVALENT	Représente le total de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel à l'exclusion des éléments prescrits par la BRI, soit la valeur de remplacement des contrats de change à terme d'une échéance initiale de moins de 14 jours et les instruments dérivés négociés par l'intermédiaire de marchés boursiers lorsqu'ils font l'objet d'une marge de sécurité quotidienne.							
SOLDE PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE	Représente le risque lié à la solvabilité de la contrepartie et est établi selon les taux, tel qu'il est stipulé par la BRI.							

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS - RISQUE DE CRÉDIT

	Capital nominal	Valeur de remplacement	2002 Risque de crédit éventuel	2002 Risque de crédit équivalent	Solde pondéré en fonction du risque	Valeur de remplacement	2001 Risque de crédit équivalent	Solde pondéré en fonction du risque
CONTRATS DE TAUX D'INTÉRÊT								
Swaps	24 885 \$	701 \$	97 \$	798 \$	201 \$	619 \$	704 \$	175 \$
Contrats de garantie de taux	1 255	2	1	3	1	1	3	1
Contrats à terme normalisés	2 826	1	—	—	—	—	—	—
Options achetées	7	—	—	—	—	—	2	—
Options vendues	420	—	—	—	—	—	—	—
	29 393	704	98	801	202	620	709	176
CONTRATS DE CHANGE								
Contrats à terme	3 294	17	37	54	16	18	44	13
Swaps	3 893	272	196	468	140	236	477	117
Options achetées	—	—	—	—	—	1	2	1
Options vendues	—	—	—	—	—	—	—	—
	7 187	289	233	522	156	255	523	131
AUTRES CONTRATS¹								
Swaps	3 340	10	195	205	43	8	171	38
Options achetées	2 675	100	195	295	86	335	563	133
Options vendues	5 854	—	—	—	—	—	—	—
	11 869	110	390	500	129	343	734	171
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS								
Incidence des accords généraux de compensation ²		1 103	721 \$	1 823 \$	487	1 218	1 966 \$	478
			368		101	403		167
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS APRÈS LES ACCORDS DE COMPENSATION								
			735 \$		386 \$	815 \$		311 \$

¹ Inclut des contrats relatifs aux produits d'épargne à terme indiciel.

² Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement des caisses Desjardins détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

La presque totalité de la valeur de remplacement se rapporte à des transactions conclues avec des institutions financières ayant une forte cote de solvabilité. La très grande majorité des contrats sont transigés de gré à gré.

Note 19 Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau suivant présente les échéances des capitaux nominaux des instruments financiers dérivés :

	Moins de 1 an	Échéance			2002		2001
		De 1 à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total	
CONTRATS DE TAUX D'INTÉRÊT							
Swaps	8 236 \$	9 472 \$	5 995 \$	1 182 \$	24 885 \$		25 928 \$
Contrats de garantie de taux	1 005	250	—	—	1 255		556
Contrats à terme normalisés	2 499	327	—	—	2 826		2 375
Options achetées	7	—	—	—	7		146
Options vendues	120	200	100	—	420		1 275
	11 867	10 249	6 095	1 182	29 393		30 280
CONTRATS DE CHANGE							
Contrats à terme	3 134	157	—	3	3 294		1 999
Swaps	775	1 401	412	1 305	3 893		5 508
Options achetées	—	—	—	—	—		48
Options vendues	—	—	—	—	—		48
	3 909	1 558	412	1 308	7 187		7 603
AUTRES CONTRATS¹							
Swaps	2 969	292	47	32	3 340		2 728
Options achetées	934	1 107	634	—	2 675		2 940
Options vendues	1 262	2 618	1 712	262	5 854		5 122
	5 165	4 017	2 393	294	11 869		10 790
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	20 941 \$	15 824 \$	8 900 \$	2 784 \$	48 449 \$		48 673 \$

¹ Inclut des contrats relatifs aux produits d'épargne à terme indicielles.

Note 20 Sensibilité aux taux d'intérêt et appariement d'échéances

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	Plus de 6 à 12 mois	Plus de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt et provisions	Total
		Au 31 décembre 2002						
ACTIF								
Encasement et dépôts à des institutions financières	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1 355 \$	1 355 \$
Valeurs mobilières	202	4 171	849	1 302	3 804	5 600	839	16 767
Taux d'intérêt réel		2,90 %	5,23 %	4,91 %	5,61 %	6,28 %		
Prêts	7 599	8 523	8 778	10 419	24 521	1 459	(255)	61 044
Taux d'intérêt réel		7,28 %	6,19 %	6,42 %	6,89 %	7,09 %		
Autres éléments d'actif	—	696	—	—	—	—	5 481	6 177
	7 801 \$	13 390 \$	9 627 \$	11 721 \$	28 325 \$	7 059 \$	7 420 \$	85 343 \$
PASSIF ET AVOIR								
Dépôts et billets	6 873 \$	6 196 \$	5 589 \$	9 766 \$	19 400 \$	839 \$	14 238 \$	62 901 \$
Taux d'intérêt réel		2,70 %	3,06 %	2,68 %	4,06 %	4,71 %		
Débentures subordonnées et emprunts	—	98	—	21	785	541	—	1 445
Taux d'intérêt réel		3,50 %		7,49 %	6,21 %	6,64 %		
Provisions techniques et connexes	—	—	—	—	—	—	8 370	8 370
Autres éléments de passif	—	751	—	—	—	—	6 200	6 951
Avoir	—	—	—	—	—	—	5 676	5 676
	6 873 \$	7 045 \$	5 589 \$	9 787 \$	20 185 \$	1 380 \$	34 484 \$	85 343 \$
Écart de sensibilité des éléments inscrits au bilan	928 \$	6 345 \$	4 038 \$	1 934 \$	8 140 \$	5 679 \$	(27 064)\$	— \$
Écart de sensibilité des éléments hors bilan	—	(4 070)	(1 586)	(1 940)	7 670	(74)	—	—
ÉCART DE SENSIBILITÉ TOTAL	928 \$	2 275 \$	2 452 \$	(6)\$	15 810 \$	5 605 \$	(27 064)\$	— \$

Note 20 Sensibilité aux taux d'intérêt et appariement d'échéances (suite)

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	Plus de 6 à 12 mois	Plus de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt et provisions	Total
Au 31 décembre 2001								
Total de l'actif	5 997 \$	13 216 \$	6 328 \$	9 815 \$	30 917 \$	6 277 \$	7 943 \$	80 493 \$
Total du passif et de l'avoir	5 316	10 138	5 638	9 561	16 276	848	32 716	80 493
Écart de sensibilité des éléments inscrits au bilan	681	3 078	690	254	14 641	5 429	(24 773)	—
Écart de sensibilité des éléments hors bilan	—	(4 065)	(5)	247	3 547	276	—	—
ÉCART DE SENSIBILITÉ TOTAL	681 \$	(987)\$	685 \$	501 \$	18 188 \$	5 705 \$	(24 773)\$	— \$

La détermination de l'écart de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt en fonction de la date de renégociation ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt, repose sur diverses hypothèses.

L'écart indiqué peut changer de façon importante dans les périodes subséquentes selon les préférences des membres et des clients et l'application de la politique du Mouvement des caisses Desjardins en matière de gestion de l'actif et du passif.

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

Instruments non sensibles aux taux d'intérêt et provisions Certains postes du bilan cumulé, comme les placements en actions et l'avoir, ne sont pas sources de risque de taux d'intérêt. Ces éléments sont indiqués dans le tableau dans la colonne des instruments non sensibles aux taux d'intérêt.

De plus, les provisions techniques et connexes ont été présentées dans cette colonne. Dans le cours normal de ses activités, la filiale d'assurance de personnes a établi une politique portant sur l'appariement de l'actif et du passif qui définit clairement les écarts acceptables pour prévenir des flux monétaires non coordonnés. La filiale d'assurance de personnes effectue régulièrement un contrôle strict du respect de cette politique. L'un des éléments de contrôle porte sur l'écart entre la durée des passifs et la durée des actifs qui s'y rattachent. La comparaison des durées permet de mesurer la sensibilité aux taux d'intérêt de la valeur marchande des actifs et des passifs. La filiale d'assurance de personnes effectue séparément le contrôle de la situation d'appariement pour l'épargne et pour l'assurance puisque la politique d'appariement établit des limites acceptables distinctes pour ces deux secteurs. Les produits du secteur de l'épargne sont les plus sensibles à des variations de taux d'intérêt. Pour ce secteur, au 31 décembre 2002, la durée des actifs était inférieure à celle des passifs de 0,12 année (la durée des actifs était inférieure à celle des passifs de 0,16 année en 2001 et 0,18 année en 2000). Puisque la méthode d'évaluation devant être utilisée pour l'épargne reconnaît déjà l'effet des variations possibles des taux d'intérêt, une baisse ou une hausse soudaine des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence importante pour la filiale.

Dépôts ou éléments de passif Les dépôts non productifs d'intérêt sont considérés comme non sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt. Les dépôts sans échéance productifs d'intérêt, dont le taux d'intérêt n'est pas indexé sur un taux spécifique comme le taux préférentiel, sont considérés comme non sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Éléments d'actif Les éléments d'actif, tels les prêts, sont présentés en fonction de la date d'encaissement prévue.

Taux d'intérêt réel Les taux d'intérêt réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût non amorti et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur.

Note 21 Juste valeur des instruments financiers

INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN La juste valeur estimative a pour objet de déterminer approximativement à quels montants ces instruments financiers pourraient être échangés dans le cadre d'une opération courante entre des parties consentantes; cependant, plusieurs de ces instruments financiers ne disposent pas d'un marché de négociation. Par conséquent, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation sur lesquelles influent fortement les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui reflètent divers degrés de risque. De plus, la juste valeur estimative présentée ne reflète pas la valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les immobilisations corporelles. Par ailleurs, la valeur d'autres éléments d'actif et de passif non financiers, comme la valeur incorporelle des relations avec les clients et des baux, a été exclue. Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimations acceptables pour le calcul des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre institutions financières. La juste valeur estimative reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait également être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Note 21 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers au bilan :

Instruments financiers évalués à la valeur comptable La juste valeur de certains instruments financiers présentés au bilan, qui viennent à échéance à court terme, est présumée correspondre approximativement à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent les éléments suivants : « Encaisse et dépôts à des institutions financières », « Autres éléments d'actif financier » et « Autres éléments de passif financier ».

Valeurs mobilières La juste valeur estimative des valeurs mobilières est présentée à la note 4 des états financiers cumulés. Elle est fonction des cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur estimative est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables.

Prêts Pour certains prêts à taux variables, dont les taux sont fréquemment révisés, la juste valeur estimative est présumée correspondre à la valeur comptable. La juste valeur des autres prêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, aux taux d'intérêt du marché exigés actuellement pour de nouveaux prêts similaires au 31 décembre, appliqués aux montants prévus à l'échéance. Pour les prêts douteux, la juste valeur est égale à leur valeur comptable en conformité avec les méthodes d'évaluation décrites à la note 1.

Dépôts et billets La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée est présumée correspondre à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels, aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Provisions techniques et connexes La juste valeur des provisions mathématiques est fondée sur la juste valeur des éléments d'actif les couvrant, étant donné l'interrelation entre ces deux composantes du bilan cumulé.

Débentures subordonnées et emprunts La juste valeur des débentures subordonnées et des emprunts repose sur les cours du marché d'émissions ou d'emprunts similaires ou sur les taux courants offerts au Mouvement des caisses Desjardins pour des titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers hors bilan :

Instruments financiers hors bilan dont les montants contractuels représentent un risque de crédit Les engagements de crédit sont assortis essentiellement de taux d'intérêt variables; par conséquent, ils ne présentent pas un risque de taux d'intérêt.

Instruments financiers dérivés La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché actuel et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent et les courbes de rendement. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation juridiquement exécutoires.

INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN

	Juste valeur	2002 Valeur comptable	Écart	Juste valeur	2001 Valeur comptable	Écart
ACTIF						
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 355 \$	1 355 \$	— \$	1 316 \$	1 316 \$	— \$
Valeurs mobilières	17 352	16 767	585	16 429	16 041	388
Prêts	61 862	61 044	818	58 481	57 210	1 271
Autres éléments d'actif financier	2 935	2 935	—	2 522	2 522	—
PASSIF						
Dépôts et billets	64 241	62 901	1 340	62 212	60 565	1 647
Provisions techniques et connexes	8 754	8 370	384	8 256	8 065	191
Emprunts	257	237	20	297	270	27
Débentures subordonnées	1 288	1 208	80	467	444	23
Autres éléments de passif financier	4 226	4 226	—	3 776	3 776	—

Note 21 Juste valeur des instruments financiers (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (BILAN ET HORS BILAN)

	Valeur positive	Valeur négative	Juste valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	Juste valeur nette
CONTRATS DE TAUX D'INTÉRÊT						
Swaps	701 \$	263 \$	438 \$	619 \$	247 \$	372 \$
Contrats de garantie de taux	2	1	1	1	—	1
Contrats à terme normalisés	1	—	1	—	4	(4)
Options achetées	—	—	—	—	—	—
Options vendues	—	1	(1)	—	8	(8)
CONTRATS DE CHANGE						
Contrats à terme	17	13	4	18	16	2
Swaps	272	358	(86)	236	570	(334)
Options achetées	—	—	—	1	—	1
Options vendues	—	—	—	—	1	(1)
AUTRES CONTRATS¹						
Swaps	10	41	(31)	8	9	(1)
Options achetées	100	—	100	335	—	335
Options vendues	—	567	(567)	—	660	(660)
Incidence des accords généraux de compensation ²	1 103	1 244	(141)	1 218	1 515	(297)
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	735 \$	876 \$	(141)\$	815 \$	1 112 \$	(297)\$

¹ Inclut des contrats relatifs aux produits d'épargne à terme indicielle.

² Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement des caisses Desjardins détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

Note 22 Engagements

INSTRUMENTS FINANCIERS DONT LES MONTANTS CONTRACTUELS REPRÉSENTENT UN RISQUE DE CRÉDIT Ces instruments ont pour principal objectif de permettre aux membres et aux clients de disposer de fonds au besoin, pour des durées variables et à des conditions précises. La politique du Mouvement des caisses Desjardins en ce qui a trait aux garanties couvrant les ententes relatives aux instruments de crédit est habituellement celle qui s'applique aux prêts.

Les garanties et les lettres de crédit de soutien représentent des engagements irrévocables du Mouvement des caisses Desjardins à effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers, et présentent les mêmes risques de crédit que les prêts.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, le Mouvement des caisses Desjardins agit à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir le prêt de titre.

Les substituts de crédit représentent la garantie que le Mouvement des caisses Desjardins assume à l'égard des engagements de crédits liés à certains produits d'épargne à terme indicielle. Le risque de crédit associé aux substituts de crédit est essentiellement le même que celui qui est associé à l'octroi d'une lettre de crédit.

Les engagements de crédit représentent les montants non utilisés des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de garanties ou de lettres de crédit.

Le montant total des instruments de crédit ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futures car plusieurs de ces instruments expireront ou seront résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Le tableau ci-dessous présente les montants contractuels :

	2002	2001
Garanties et lettres de crédit de soutien	246 \$	150 \$
Prêts de titres ¹	3 272	3 332
Substituts de crédit	2 800	2 544
Engagements de crédit		
Échéance initiale d'un an ou moins	18 485	16 634
Échéance initiale supérieure à un an	2 148	2 067
	26 951 \$	24 727 \$

¹ Garantis par des titres négociables généralement émis par les gouvernements fédéral et provincial, représentant 105 % du montant contractuel.

Note 22 Engagements (suite)

ENGAGEMENTS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION ET DE SERVICE Les engagements futurs minimums au 31 décembre 2002 au titre de la location de locaux, de matériel et de services sont les suivants :

ANNÉE	LOCAUX ET MATÉRIEL	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
2003	76 \$	242 \$
2004	45	242
2005	35	242
2006	20	242
2007	14	242
2008 et après	31	582
	221 \$	1 792 \$

Les frais de location des bâtiments, déduction faite des revenus de location, qui sont inclus dans les frais autres que d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 s'élèvent à 26 M\$ (25 M\$ en 2001 et 23 M\$ en 2000).

AUTRES ENGAGEMENTS De plus, dans le cours normal de leurs activités, des entités du Mouvement des caisses Desjardins donnent des éléments d'actif en garantie d'engagements. Au 31 décembre 2002, ces entités ont déposé des éléments d'actif d'un montant de 352 M\$ (397 M\$ en 2001), principalement des valeurs mobilières aux fins de participation aux systèmes de compensation et de paiement et en garantie de règlements de contrats conclus avec des bourses d'instruments dérivés ou d'autres contreparties à des instruments financiers dérivés.

Note 23 Concentration du risque de crédit

La grande majorité des valeurs mobilières, prêts et dépôts du Mouvement des caisses Desjardins ont trait au marché québécois.

Note 24 Éventualités

Des entités du Mouvement des caisses Desjardins font l'objet de réclamations et de poursuites judiciaires en dommages-intérêts pour un montant d'environ 51 M\$, qui sont toutes contestées. Une poursuite intentée en mars 1993 au montant de 48 M\$ a été réglée au cours de l'exercice 2000. Du point de vue légal, le dossier est terminé. Toutefois, d'autres parties se sont substituées aux précédentes et tentent ainsi de faire annuler ce règlement. Cette requête a été rejetée par la Cour supérieure en juillet 2002 mais les requérants ont fait appel devant la Cour d'appel en août 2002. Aucune provision n'a été comptabilisée aux livres car la direction est d'avis que la requête est non fondée.

Au cours des dernières années, des poursuites judiciaires ont été entamées contre un certain nombre de sociétés d'assurance aux États-Unis et au Canada, relativement à la vente de polices d'assurance vie avec participation et primes autofinancées. Dans certains cas, ces poursuites ont entraîné des paiements importants pour ces sociétés. Une filiale du Mouvement des caisses Desjardins fait l'objet de procédures en recours collectif liées à de telles polices au Canada. Bien que la poursuite en soit encore à un stade préliminaire et qu'il soit difficile d'évaluer de façon précise le résultat de ce litige, la direction ne croit pas qu'un passif important en résultera, d'après le règlement dans le passé de telles poursuites.

De plus, d'autres entités du Mouvement des caisses Desjardins sont engagées dans diverses poursuites judiciaires en cours qui découlent d'activités d'affaires normales. Plusieurs de ces poursuites sont rattachées aux mesures prises par les entités pour recouvrer des prêts en souffrance et exercer leurs droits quant aux biens donnés en garantie de prêts. De l'avis de la direction, le montant global de la dette éventuelle résultant de ces poursuites et procédures n'aura pas une incidence importante sur la situation financière du Mouvement des caisses Desjardins.

Note 25 Information sectorielle

Le Mouvement des caisses Desjardins est un groupe financier coopératif exerçant ses activités principalement au Québec. Sous l'autorité du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, le président du Mouvement des caisses Desjardins gère les réseaux coopératif et des sociétés filiales. Le réseau coopératif, dont l'activité principale est l'intermédiation financière, fournit aux particuliers et aux entreprises une vaste gamme de services bancaires, de crédit, de placements et de consultation. Quant au réseau des sociétés filiales, ses activités sont principalement liées aux services d'assurance, fiduciaires et de courtage de valeurs mobilières.

Les activités des deux réseaux sont complémentaires et les transactions entre les secteurs sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les partenaires. Les résultats des principaux secteurs reflètent les systèmes internes d'information financière et sont compatibles avec les règles suivies pour la préparation des états financiers cumulés du Mouvement des caisses Desjardins.

Note 25 Information sectorielle (suite)

2002	Intermédiation financière	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Ensemble des autres secteurs ¹	Cumulé ²
Revenu net d'intérêt	2 705 \$	491 \$	37 \$	20 \$	3 260 \$
Provisions et pertes sur prêts	(112)	(2)	—	5	(109)
Autres revenus	—	1 764	971	—	2 623
Primes d'assurance et de rentes	753	106	(15)	418	1 054
Autres	—	—	—	—	—
	3 346	2 359	993	443	6 828
Frais autres que d'intérêt	—	—	—	—	—
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	—	1 687	705	—	2 392
Autres	2 290	548	235	433	3 193
	2 290	2 235	940	433	5 585
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION	1 056	124	53	10	1 243
Impôts sur les excédents	(290)	(45)	(17)	(19)	(371)
Participations minoritaires	—	(8)	(4)	(12)	(24)
EXCÉDENTS AVANT CHARGES LIÉES À L'ÉCART D'ACQUISITION ET RISTOURNES AUX MEMBRES	766	71	32	(21)	848
Charges liées à l'écart d'acquisition	—	—	—	—	—
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	766	71	32	(21)	848
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	333	—	—	—	333
EXCÉDENTS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	433 \$	71 \$	32 \$	(21)\$	515 \$
ÉLÉMENTS D'ACTIF SECTORIELS	71 405 \$	8 896 \$	1 772 \$	3 308 \$	85 343 \$

2001	Intermédiation financière	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Ensemble des autres secteurs ¹	Cumulé ²
Revenu net d'intérêt	2 360 \$	502 \$	25 \$	39 \$	2 926 \$
Provisions et pertes sur prêts	(247)	9	—	1	(237)
Autres revenus	—	—	—	—	—
Primes d'assurance et de rentes	—	1 612	883	—	2 389
Autres	704	117	7	390	1 057
	2 817	2 240	915	430	6 135
Frais autres que d'intérêt	—	—	—	—	—
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	—	1 632	629	19	2 280
Autres	2 155	549	238	377	3 052
	2 155	2 181	867	396	5 332
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION	662	59	48	34	803
Impôts sur les excédents	(166)	10	(11)	(12)	(179)
Participations minoritaires	—	(3)	(4)	(16)	(23)
EXCÉDENTS AVANT CHARGES LIÉES À L'ÉCART D'ACQUISITION ET RISTOURNES AUX MEMBRES	496	66	33	6	601
Charges liées à l'écart d'acquisition	—	4	8	1	13
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	496	62	25	5	588
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	191	—	—	—	191
EXCÉDENTS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	305 \$	62 \$	25 \$	5 \$	397 \$
ÉLÉMENTS D'ACTIF SECTORIELS	67 610 \$	8 791 \$	1 614 \$	2 910 \$	80 493 \$

Note 25 Information sectorielle (suite)

2000	Intermédiation financière	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Ensemble des autres secteurs ¹	Cumulé ²
Revenu net d'intérêt	2 106 \$	533 \$	45 \$	38 \$	2 718 \$
Provisions et pertes sur prêts	(124)	(3)	—	—	(127)
Autres revenus					
Primes d'assurance et de rentes	—	1 556	610	—	2 064
Autres	710	157	—	399	1 087
	2 692	2 243	655	437	5 742
Frais autres que d'intérêt					
Sinistres, prestations, rentes et variations des provisions d'assurance	—	1 683	431	—	2 114
Autres	2 183	535	160	365	2 958
	2 183	2 218	591	365	5 072
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION	509	25	64	72	670
Impôts sur les excédents	(123)	43	(20)	(14)	(114)
Participations minoritaires	—	(10)	(8)	(12)	(30)
EXCÉDENTS AVANT CHARGES LIÉES À L'ÉCART D'ACQUISITION ET RISTOURNES AUX MEMBRES	386	58	36	46	526
Charges liées à l'écart d'acquisition	—	40	3	—	43
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	386	18	33	46	483
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	102	—	—	—	102
EXCÉDENTS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	284 \$	18 \$	33 \$	46 \$	381 \$
ÉLÉMENTS D'ACTIF SECTORIELS	63 848 \$	8 461 \$	1 510 \$	2 306 \$	76 117 \$

¹ Les éléments de résultats et d'actif sectoriels pour les secteurs n'atteignant pas les seuils quantitatifs exigés par les normes comptables sont regroupés sous la rubrique « Ensemble des autres secteurs ». Ces secteurs englobent quatre sociétés respectivement dans les services fiduciaires, le courtage de valeurs mobilières, le transport de numéraire et le crédit-bail ainsi que l'investissement de capital de développement dans des entreprises québécoises.

² La différence entre les montants cumulés et la somme horizontale des montants des secteurs d'activité présentés ci-dessus se rapporte aux transactions intersectorielles.

Note 26 Évènement postérieur à la date du bilan

Le 27 janvier 2003, une entité du Mouvement des caisses Desjardins s'est portée irrévocablement caution conjointe et solidaire des obligations assumées par la Desjardins Credit Union inc. (DCU) en vertu d'un contrat conclu entre le gouvernement de l'Ontario et la DCU, relativement à l'acquisition d'éléments d'actif de la Caisse d'épargne de l'Ontario pour un montant de 49 M\$. La DCU recevra un montant d'encaisse équivalant aux dépôts pris en charge et aux intérêts courus y afférents, lesquels sont estimés à 2,3 G\$. De plus, l'entente contient plusieurs conditions, incluant des normes minimales relatives au personnel et à l'exploitation de succursales. La transaction, dont la clôture est prévue pour le 31 mars 2003, est assujettie à l'approbation des autorités réglementaires de la province de l'Ontario.

Statistiques des cinq dernières années du Mouvement des caisses Desjardins du Québec

BILAN CUMULÉ

Au 31 décembre (en millions de dollars)

	2002	2001 ¹	2000 ¹	1999 ¹	1998 ¹
ACTIF					
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 355 \$	1 316 \$	1 065 \$	935 \$	756 \$
Valeurs mobilières	16 767	16 041	15 173	14 894	11 978
Prêts	61 044	57 210	54 855	53 419	53 170
Autres éléments d'actif	6 177	5 926	5 024	3 939	4 100
TOTAL DE L'ACTIF	85 343 \$	80 493 \$	76 117 \$	73 187 \$	70 004 \$
PASSIF ET AVOIR					
Dépôts et billets	62 901 \$	60 565 \$	57 507 \$	56 221 \$	53 371 \$
Autres éléments de passif	16 766	14 723	13 800	12 494	12 148
Avoir	5 676	5 205	4 810	4 472	4 485
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	85 343 \$	80 493 \$	76 117 \$	73 187 \$	70 004 \$

RÉSULTATS CUMULÉS

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars)

	2002	2001 ¹	2000 ¹	1999 ¹	1998 ¹
Revenu d'intérêt					
Prêts					
Valeurs mobilières	4 035 \$ 834	4 296 \$ 887	4 055 \$ 1 041	3 845 \$ 935	3 842 \$ 771
	4 869	5 183	5 096	4 780	4 613
	1 609	2 257	2 378	2 201	2 063
Frais d'intérêt					
	3 260	2 926	2 718	2 579	2 550
	109	237	127	179	218
Revenu net d'intérêt					
Provisions et pertes sur prêts					
	3 151	2 689	2 591	2 400	2 332
	3 677	3 446	3 151	2 963	2 730
	6 828	6 135	5 742	5 363	5 062
Frais autres que d'intérêt					
Salaires et avantages sociaux					
Frais de restructuration					
Autres	1 623	1 501	1 485	1 417	1 328
	3 962	3 831	3 587	3 442	3 293
	5 585	5 332	5 072	4 914	4 621
Excédents d'exploitation des activités poursuivies					
	1 243	803	670	449	441
	371	179	114	138	98
Excédents des activités poursuivies avant participations minoritaires, charges liées à l'écart d'acquisition et ristournes aux membres					
	872	624	556	311	343
	24	23	30	19	33
Excédents des activités poursuivies avant charges liées à l'écart d'acquisition et ristournes aux membres					
	848	601	526	292	310
	—	—	—	55	24
Abandon d'activités					
EXCÉDENTS AVANT CHARGES LIÉES À L'ÉCART D'ACQUISITION ET RISTOURNES AUX MEMBRES	848	601	526	347	334
Charges liées à l'écart d'acquisition					
	—	13	43	11	7
Excédents avant ristournes aux membres					
	848	588	483	336	327
Ristournes aux membres					
	490	269	143	122	138
	(157)	(78)	(41)	(26)	(29)
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	515 \$	397 \$	381 \$	240 \$	218 \$

¹ Données redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2002.

Bilan cumulé (non vérifié) des caisses, de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (non consolidé), de Capital Desjardins, de la Caisse centrale Desjardins et du Fonds de sécurité Desjardins

Au 31 décembre (en millions de dollars)

	Caisse, Fédération et Capital Desjardins	Fonds de sécurité Desjardins	Caisse centrale Desjardins	2002 Cumulés ²	2001 ¹ Cumulés ²
ACTIF					
Encaisse et dépôts à des institutions financières	1 275 \$	— \$	67 \$	1 261 \$	1 315 \$
Valeurs mobilières					
Compte de placement	7 188	453	3 690	9 354	9 294
Compte de négociation	—	—	178	178	38
	7 188	453	3 868	9 532	9 332
Prêts					
Hypothécaires résidentiels	31 871	—	127	31 998	29 386
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	10 804	—	46	10 850	10 007
Aux entreprises, administrations publiques et sociétés apparentées ³	13 204	—	4 914	16 193	15 429
	55 879	—	5 087	59 041	54 822
Autres éléments d'actif					
Immobilisations	744	—	8	752	794
Autres	1 770	12	1 574	2 748	2 489
	2 514	12	1 582	3 500	3 283
TOTAL DE L'ACTIF	66 856 \$	465 \$	10 604 \$	73 334 \$	68 752 \$
PASSIF ET AVOIR					
PASSIF					
Dépôts					
Particuliers	45 509 \$	— \$	— \$	45 509 \$	43 692 \$
Entreprises et administrations publiques	12 383	—	4 304	13 061	11 468
Institutions de dépôts et autres	—	—	3 484	3 484	4 353
	57 892	—	7 788	62 054	59 513
Emprunts					
Autres éléments de passif	144	7	—	—	—
Débentures subordonnées	2 545	5	2 158	4 416	3 608
	1 116	—	126	1 208	444
	3 805	12	2 284	5 624	4 052
AVOIR					
Capital social	828	—	511	851	844
Excédents non répartis ⁴	430	43	—	473	321
Réserves	3 901	410	21	4 332	4 022
	5 159	453	532	5 656	5 187
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	66 856 \$	465 \$	10 604 \$	73 334 \$	68 752 \$

¹ Les données ont été redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2002.

² Les données cumulées comprennent les données relatives au réseau coopératif des caisses Desjardins du Québec, après élimination des soldes et des transactions inter-sociétés.

³ Aux fins de présentation, la provision générale pour risque de crédit a été appliquée en réduction des prêts aux entreprises, administrations publiques et sociétés apparentées.

⁴ En raison de la non-simultanéité des fins d'exercice des caisses, les excédents non répartis ne correspondent pas aux excédents de l'exercice présentés aux résultats.

État cumulé des résultats (non vérifiés) des caisses, de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (non consolidés), de Capital Desjardins, de la Caisse centrale Desjardins et du Fonds de sécurité Desjardins

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars)

	Caisse, Fédération et Capital Desjardins	Fonds de sécurité Desjardins	Caisse centrale Desjardins	2002 Cumulés ²	2001 ¹ Cumulés ²
REVENU D'INTÉRÊT					
Prêts	3 751 \$	— \$	187 \$	3 880 \$	4 108 \$
Valeurs mobilières, encaisse et dépôts à des institutions financières ³	354	26	160	473	542
	4 105	26	347	4 353	4 650
FRAIS D'INTÉRÊT					
Dépôts	1 431	—	244	1 502	2 169
Débentures subordonnées et autres emprunts	53	—	11	64	29
	1 484	—	255	1 566	2 198
REVENU NET D'INTÉRÊT	2 621	26	92	2 787	2 452
Provisions et pertes sur prêts	91	—	21	112	247
REVENU NET D'INTÉRÊT APRÈS PROVISIONS ET PERTES SUR PRÊTS	2 530	26	71	2 675	2 205
AUTRES REVENUS					
Frais de service sur les dépôts et paiements	349	—	10	359	363
Services de cartes et commissions sur prêts	164	—	—	164	141
Services de fiducie et opérations sur titres	46	—	—	46	40
Change, services internationaux et autres	245	38	21	184	160
	804	38	31	753	704
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT					
Salaires et avantages sociaux	1 233	—	17	1 250	1 152
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	252	—	11	263	278
Communications	129	—	—	129	142
Autres	678	19	12	648	570
	2 292	19	40	2 290	2 142
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION	1 042	45	62	1 138	767
Impôts sur les excédents	272	2	16	290	166
EXCÉDENTS AVANT CHARGES LIÉES À L'ÉCART D'ACQUISITION ET RISTOURNES AUX MEMBRES	770	43	46	848	601
Charges liées à l'écart d'acquisition pour les opérations des sociétés filiales	—	—	—	—	13
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	770	43	46	848	588
Ristournes aux membres et autres versements	490	—	16	490	269
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(157)	—	(5)	(157)	(78)
EXCÉDENTS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	437 \$	43 \$	35 \$	515 \$	397 \$

¹ Les données ont été redressées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2002.

² Les données cumulées comprennent les données relatives au réseau coopératif des caisses Desjardins du Québec, après élimination des soldes et des transactions inter-sociétés.

³ Les revenus de valeurs mobilières incluent les quotes-parts des bénéfices résultant des investissements des caisses dans les sociétés filiales avant la prise en charge de la dépense liée à l'écart d'acquisition; les quotes-parts se chiffrent à 82 M\$ pour 2002 et 105 M\$ pour 2001.

Principales statistiques du réseau des sociétés filiales

Au 31 décembre (en millions de dollars et en pourcentage sauf indication contraire)

	2002	2001	2000	1999	1998
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE					
Primes d'assurance et de rentes	1 764 \$	1 612 \$	1 563 \$	1 457 \$	1 457 \$
Assurance vie en vigueur (capital assuré)	126 569	117 497	114 606	115 119	113 402
Contrats de rentes en vigueur (fonds détenus)	3 272	3 387	3 505	3 636	3 846
Rendement des capitaux propres (%)	10,8 %	10,5 %	10,5 %	2,8 %	3,2 %
Fonds distincts	4 025 \$	4 505 \$	4 855 \$	4 781 \$	4 578 \$
GROUPE DESJARDINS, ASSURANCES GÉNÉRALES					
Primes brutes souscrites	1 068 \$	936 \$	672 \$	512 \$	483 \$
Croissance du nombre de polices en vigueur (%)	4,4 %	2,0 %	5,6 %	3,0 %	3,4 %
Ratio combiné (%)	96,8	98,2	96,9	98,2	100,0
Rendement des capitaux propres (%)	10,5	8,7	13,6	14,3	14,9
GESTION DE SERVICES FINANCIERS					
SPÉCIALISÉS DESJARDINS					
Revenus d'honoraires	91 \$	89 \$	87 \$	81 \$	75 \$
Rendement des capitaux propres (%)	22,6 %	23,9 %	22,6 %	46,3 %	28,8 %
Encours de fonds de placement	4 870 \$	5 055 \$	4 438 \$	4 117 \$	3 755 \$
Biens administrés	143 432	145 675	148 630	133 640	118 048
VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS					
Revenus totaux	116 \$	104 \$	116 \$	71 \$	60 \$
Nombre de clients (en milliers)	254	223	212	167	153
Rendement des capitaux propres (%)	(11,0)%	11,8 %	40,9 %	14,6 %	16,4 %
Biens administrés	9 822 \$	8 244 \$	7 158 \$	5 986 \$	4 281 \$
PLACEMENTS ELANTIS					
Revenus d'honoraires	21 \$	22 \$	20 \$	19 \$	17 \$
Biens sous gestion	11 301	11 714	10 975	11 476	11 680
INVESTISSEMENT DESJARDINS ¹					
Actif	198 \$	183 \$	156 \$	154 \$	253 \$
Placements à long terme	176	170	120	82	67
Avoir	174	78	151	138	151
Bénéfice net (perte nette)	(26)	4	18	57	22

¹ En début d'exercice 2002, une réorganisation a été effectuée afin de répartir les activités d'Investissement Desjardins sous deux entités légales. Les deux nouvelles entités sont : Investissement Desjardins inc. et ID, société en commandite. Pour les fins de compilation des statistiques ci-haut, les résultats des deux nouvelles sociétés ont été additionnés.

Principaux résultats financiers des caisses et des fédérations ontariennes, manitobaines et acadiennes

Les fédérations ontarienne, manitobaine et acadienne, qui regroupent 77 caisses populaires, sont membres auxiliaires de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Elles sont régies par un ensemble de lois et de règlements qui leur sont propres.

BILAN CUMULÉ (non vérifié)¹

Au 31 décembre (en millions de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
Encaisse et valeurs mobilières	823 \$	852 \$
Prêts	3 531	3 192
Immobilisations	92	91
Autres éléments d'actif	69	65
TOTAL DE L'ACTIF	4 515 \$	4 200 \$
PASSIF ET AVOIR		
Dépôts	4 055 \$	3 803 \$
Autres éléments de passif	123	110
Avoir		
Capital social	22	21
Capital-actions	73	38
Excédents non répartis	19	23
Réserves	223	205
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	4 515 \$	4 200 \$

RÉSULTATS CUMULÉS (non vérifiés)¹

De l'exercice terminé le 31 décembre (en millions de dollars)

	2002	2001
Revenu d'intérêt	265 \$	281 \$
Frais d'intérêt	112	135
Revenu net d'intérêt	153	146
Provisions et pertes sur prêts	3	8
Revenu net d'intérêt après provisions et pertes sur prêts	150	138
Autres revenus	47	50
	197	188
Frais autres que d'intérêt	163	155
Excédents d'exploitation	34	33
Impôts sur les excédents	7	6
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	27	27
Ristournes aux membres	5	7
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(1)	(2)
Excédents de l'exercice après ristournes aux membres	23 \$	22 \$

¹ Le bilan cumulé et les résultats cumulés comprennent les données relatives aux caisses et aux fédérations ontarienne, manitobaine et acadienne après élimination des soldes et des transactions inter-sociétés. En raison de la non-simultanéité des fins d'exercice financier des caisses, les excédents non répartis ne correspondent pas aux excédents de l'exercice présentés aux résultats.

Gouvernance

La Fédération des caisses Desjardins du Québec développe son programme de gouvernance depuis 1998 et souscrit aux règles qui ont cours dans l'industrie des services financiers. Elle en suit l'évolution et les adapte à sa nature coopérative. La Fédération assure un leadership auprès des caisses Desjardins et des filiales du Mouvement pour favoriser l'amélioration graduelle et continue de leur gouvernance.

L'information qui suit porte sur la Fédération, mais elle trouve une application plus large puisque Desjardins Société financière (la Société) antérieurement au 27 mars 2003, la Société financière Desjardins-Laurentienne (SFDL) et la Caisse centrale Desjardins (CCD) se sont aussi dotées d'un programme de gouvernance qui s'harmonise à celui de la Fédération. Notons que les administrateurs de la Fédération, de la Société et de la CCD sont les mêmes.

À deux reprises au cours de 2002, les quelque 650 présidents et présidentes des conseils d'administration des caisses Desjardins ont été sensibilisés à des sujets touchant la gouvernance. En 2003, les caisses seront invitées à adopter une politique sur la gouvernance reflétant leur réalité de coopératives de services financiers.

Politique sur la gouvernance de la Fédération

La politique sur la gouvernance adoptée par la Fédération décrit ce que la Fédération doit faire pour respecter l'esprit des lignes directrices adoptées par la Bourse de Toronto tout en les adaptant à la nature coopérative de Desjardins.

La première adaptation fondamentale est liée à l'objectif même des mesures que prend le conseil d'administration de la Fédération en matière de gouvernance. En effet, la gouvernance de Desjardins vise avant tout à permettre la réalisation de sa mission, qui est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Elle est donc guidée par des objectifs à long terme et est centrée sur la création de valeur pour ses propriétaires-usagers, les membres des caisses, qui bénéficient alors:

- d'une offre de service concurrentielle, complète, intégrée et accessible;
- de ristournes individuelles et collectives;
- d'une contribution active au développement local et régional.

Pour atteindre ces objectifs, Desjardins se donne les moyens d'une rentabilité rassurante et suffisante qui lui permet à la fois d'assurer sa pérennité et de respecter sa distinction coopérative.

Application des lignes directrices de la Bourse de Toronto

Globalement, la Fédération respecte l'esprit des lignes directrices, sous réserve d'adaptations découlant de ses traits coopératifs distinctifs.

MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) GÉRANCE DE LA FÉDÉRATION Le conseil d'administration assume explicitement la responsabilité de la gérance de la Fédération en administrant ses affaires de façon saine et prudente. Il veille à ce que soient mis en place les mécanismes et les structures qui lui permettent d'assurer notamment son rôle de surveillance et de contrôle. Il revoit périodiquement son fonctionnement dans une perspective d'amélioration continue et voit à la protection du patrimoine du Mouvement et de ses cinq millions de membres.

Il joue un double rôle puisque ses responsabilités touchent la Fédération comme entreprise, mais aussi le Mouvement. En effet, la Fédération est l'organisme d'orientation, de planification et de coordination de l'ensemble des activités du Mouvement.

Le conseil exerce tous les pouvoirs de la Fédération, à l'exception de ceux qu'il délègue de temps à autre à ses commissions et comités. Il assume notamment les responsabilités précisées ci-après:

a. Processus de planification stratégique Le conseil d'administration a mis en place un processus continu de planification stratégique pour le Mouvement des caisses Desjardins. Ce processus confirme la responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement du plan permettant de réaliser les orientations et d'atteindre les objectifs stratégiques à long terme du Mouvement. Ce plan tient compte des risques et des occasions d'affaires. Le conseil assure le suivi de la réalisation de ce plan et veille à obtenir les informations qui lui permettront de corriger les écarts. En 2002, le conseil d'administration a tenu un colloque d'élaboration de la planification stratégique du Mouvement pour le cycle 2003-2005.

Le conseil d'administration et le président et chef de la direction du Mouvement sont appuyés par le Comité de planification et de développement stratégiques dans leurs responsabilités d'assurer, dans une perspective de direction unique, l'intégration des orientations et des plans stratégiques du réseau coopératif et de ses filiales, ainsi que la cohérence des stratégies de développement des affaires.

Découlant de la planification stratégique, un plan d'affaires pour le réseau coopératif (PARC) est élaboré ainsi qu'un plan d'activités dont le comité de direction suit la réalisation. Ce dernier a d'ailleurs mis sur pied en 2002 un comité pour l'appuyer dans la priorisation des projets. Quant à la Société et à la CCD, leur conseil d'administration adopte un plan stratégique et financier triennal mis à jour annuellement.

La responsabilité de la réalisation du plan stratégique est confiée au comité de direction et le conseil d'administration joue à cet égard un rôle de suivi, de surveillance et de contrôle.

b. Détermination et gestion des principaux risques Le conseil d'administration voit à la détermination des principaux risques de la Fédération et du Mouvement et s'assure de mettre en place les systèmes pertinents pour les gérer de façon intégrée. La Fédération compte sur l'appui d'une première vice-présidence Gestion intégrée des risques. La Commission Vérification et Inspection appuie le conseil d'administration dans son rôle de surveillance des risques de l'entreprise.

Dans le contexte de l'entrée en vigueur en 2006 de l'Accord de Bâle, le conseil d'administration a reçu en 2002 une analyse exhaustive de la situation actuelle à l'échelle du Mouvement et a autorisé le plan de mise en œuvre du projet qui permettra au Mouvement de répondre aux attentes de l'Accord de Bâle. Au cours de 2003, la gouvernance en matière de gestion des risques sera revue.

c. Planification de la relève La préoccupation de doter l'entreprise d'un programme de planification de la relève est prise en charge par la première vice-présidence Ressources humaines et Opérations de la Fédération, à l'intérieur d'un plan triennal en matière de ressources humaines. La Commission Ressources humaines veille à la réalisation de ce plan et fait rapport au conseil d'administration ou formule des recommandations à l'intention de celui-ci.

Le président et chef de la direction du Mouvement a un objectif spécifique à l'égard de la planification de la relève compte tenu du caractère stratégique de cet enjeu. Il est à noter que les diverses composantes du Mouvement constituent un bassin naturel de candidats susceptibles d'assumer des fonctions clés au sein de la direction.

En ce qui concerne le président et chef de la direction, marque de la distinction coopérative de Desjardins, son titulaire est élu par un collège électoral formé de 241 représentants des caisses. Le processus électoral est encadré par le règlement de la Fédération et un comité d'élection est constitué pour en assurer la supervision. Le conseil d'administration a quant à lui la responsabilité de déterminer les priorités pour chacun des mandats d'une durée de quatre ans. Les personnes qui se portent candidates s'appuient sur ces priorités pour faire valoir leur candidature. Les candidats rencontrent l'ensemble des électeurs région par région, une fois au cours du processus.

En ce qui concerne la formation des cadres de l'entreprise, Desjardins innovera par la mise sur pied de son «école d'entreprise» dont il sera question un peu plus loin.

d. Politique de communication Le conseil d'administration s'est doté de plans de communication externe et interne pour mieux encadrer ses relations avec les caisses et leurs membres, les filiales et leurs clients, les organismes socio-économiques et communautaires, les leaders d'opinion, le public, les médias, les agences de notation, les gouvernements et ses employés.

La Fédération dispose de différents mécanismes lui permettant d'assurer une communication efficace auprès de ces divers publics. Ces mécanismes sont notamment: la vice-présidence Communications et Affaires publiques, l'Ombudsman, le processus de règlement des plaintes dans la caisse (*Votre satisfaction, ma priorité*), les assemblées générales annuelles, la divulgation trimestrielle des résultats financiers du Mouvement, ses publications (dont son rapport annuel, son bilan social, les revues *Mes finances-Ma caisse, Desjardins, Desjardins Entreprises et Partenaires* et les bulletins d'information destinés aux employés), sa ligne téléphonique sans frais, son site Internet où l'on retrouve une section «Relations avec les membres» (www.desjardins.com) et le Service aux membres de la Fédération (1-866-835-8444, poste 8422).

Le conseil d'administration dispose de l'appui de quatre commissions consultatives pour l'identification et la validation de stratégies et moyens d'action permettant d'améliorer la réponse du Mouvement aux besoins et à la représentation des jeunes, des femmes, des communautés culturelles et des communautés autochtones. Il est également appuyé par une commission sur la satisfaction des membres présidée par le président et chef de la direction du Mouvement. Au cours de 2002, le président du conseil et chef de la direction a aussi mis sur pied une Table ronde sur l'agriculture regroupant une trentaine d'agriculteurs de secteurs différents et de toutes les régions du Québec.

En outre, la Fédération entretient des relations avec les agences de notation et coordonne les relations du Mouvement avec les divers ordres de gouvernement.

e. Intégrité des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion Le conseil d'administration, appuyé par sa Commission Vérification et Inspection, veille à la mise en place de systèmes de contrôle efficaces (comptables, administratifs et de gestion) pour garantir l'intégrité de ses opérations et obtient les redditions de comptes requises des gestionnaires. Le conseil d'administration est appuyé dans cette responsabilité par le Vérificateur interne du Mouvement.

Le conseil d'administration veille aussi à ce que le comité de direction de la Fédération lui fournisse, ainsi qu'à ses commissions et comités, des informations intégrées, présentées à temps et adaptées aux besoins particuliers des administrateurs, de façon à leur permettre de tirer parti des occasions d'affaires qui se présentent et d'évaluer les risques.

Sur une base trimestrielle, les administrateurs bénéficient d'un rapport d'information de gestion qui regroupe les principaux indicateurs financiers et non financiers permettant d'évaluer la situation du Mouvement et l'avancement des projets menés par la Fédération. Le conseil d'administration s'assure que l'organisation possède les politiques et les mécanismes appropriés pour favoriser la production et la présentation de ces informations.

Pour remplir efficacement son rôle d'orientation et de contrôle, le conseil d'administration de la Fédération se réunit régulièrement, selon un calendrier préétabli. Au cours de l'année 2002, le conseil a tenu 17 réunions. Les administrateurs reçoivent à l'avance l'ordre du jour et la documentation afférente à ces réunions pour assurer des discussions éclairées et faciliter le processus décisionnel.

2) COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le conseil d'administration de la Fédération compte 21 membres et est constitué d'une majorité de personnes non reliées dont les critères de désignation sont énumérés au paragraphe 3. Le conseil d'administration comprend six femmes, pour un pourcentage de près de 30 %, une première au Canada pour une institution financière.

3) APPLICATION DE LA DÉFINITION DE PERSONNE NON RELIÉE Le conseil d'administration compte un administrateur relié, soit le président du conseil et chef de la direction du Mouvement. Aucun administrateur n'a de lien d'affaires ou personnel avec les membres du comité de direction de la Fédération, d'intérêts susceptibles, au jugement du conseil d'administration, de nuire de façon importante à sa capacité d'agir au mieux des intérêts de la Fédération et du Mouvement, ni d'intérêts raisonnablement susceptibles, encore une fois au jugement du conseil d'administration, d'être perçus comme nuisibles. Pour le guider dans le jugement qu'il porte, le conseil d'administration se réfère au code de déontologie applicable à ses administrateurs et aux déclarations d'intérêts produites annuellement par ceux-ci.

La Commission de la gouvernance se penchera au cours de 2003 sur le statut de quatre administrateurs de la Fédération qui, sans être membres de la direction de la Fédération, assument des fonctions de direction générale dans les caisses Desjardins. Une recommandation sera formulée au conseil d'administration quant à leur statut d'administrateurs reliés ou non reliés.

4) PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE Compte tenu de la structure coopérative du Mouvement et du principe de délégation qui prévaut, le conseil d'administration de la Fédération est composé de personnes élues par les délégués des caisses membres de la Fédération qui, réunis en assemblée dans chacune des régions, élisent directement 16 des 21 membres du conseil d'administration. Ces personnes assument la présidence des conseils des représentants (CORE)¹. Il revient donc aux délégués des caisses de choisir parmi les candidats intéressés les personnes les plus aptes à jouer deux rôles, soit celui d'administrer la Fédération et le Mouvement dans son ensemble et l'autre qui est de jouer un rôle de représentation en région.

Il importe de souligner que les présidents des conseils des représentants ont la responsabilité de soutenir la compréhension par les caisses des orientations définies par le conseil d'administration et de communiquer au conseil d'administration les préoccupations des caisses qu'ils représentent.

Quatre autres postes sont comblés par des directeurs généraux de caisse lors d'une élection tenue en assemblée générale de la Fédération. Le dernier poste est réservé au président du conseil et chef de la direction du Mouvement. Par conséquent, la Commission de la gouvernance n'a pas de rôle à jouer dans le choix des administrateurs de la Fédération.

Ainsi, le processus d'élection des administrateurs de la Fédération assure en soi l'indépendance des membres du conseil d'administration envers le chef de la direction du Mouvement.

Dans un autre ordre d'idées, les règles relatives à la composition du conseil favorisent une certaine stabilité et continuité dans la gouvernance du Mouvement puisque les mandats de ses membres sont de trois ans, renouvelables et que le tiers d'entre eux sont sortants de charge annuellement. Par conséquent, les administrateurs ont le temps d'approfondir leur connaissance des dossiers et de donner une contribution valable.

La composition du conseil d'administration est équilibrée par la présence de représentants de toutes les régions du Québec et des caisses de groupes, élus directement par les caisses, mais aussi par la somme des compétences et expériences que l'on y retrouve (experts comptables, avocats, notaires, gestionnaires, médiateur professionnel, professeur universitaire en gestion, entrepreneur, etc.).

La Commission de la gouvernance est toutefois responsable du processus de sélection des administrateurs des filiales du Mouvement. En 2003, la commission de la gouvernance a recouru aux services d'un conseiller externe pour la recommandation au conseil d'administration du choix d'administrateurs indépendants aux conseils d'administration des filiales du Mouvement.

5) ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES INSTANCES Le conseil d'administration a adopté au début de l'année 2002 un programme d'évaluation ayant pour finalité une amélioration continue de l'efficacité du conseil d'administration, de ses commissions et comités et du rendement de ses membres. Le programme d'évaluation des instances de la Fédération prévoit également une démarche personnelle d'autoévaluation suivie d'une rencontre individuelle avec le président du conseil. Ce dernier est responsable du processus d'évaluation et la Commission de la gouvernance en assure la supervision.

Le conseil d'administration, ses commissions et ses comités ont évalué leur performance en fin d'année 2002, à partir d'objectifs mesurables fixés par le conseil d'administration en début d'année. Les possibilités d'amélioration ainsi que les points à surveiller déterminés dans le cadre de cet exercice d'évaluation ont fait l'objet d'un plan d'action recommandé au conseil d'administration par la Commission de la gouvernance. Il reviendra à cette dernière de veiller au suivi de ce plan d'action.

6) PROGRAMME D'ACCUEIL ET DE FORMATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS La Fédération assure l'accueil et la formation continue de ses administrateurs et bâtit les sessions en fonction de leurs besoins spécifiques. Tout nouvel administrateur bénéficie d'une session d'intégration comportant notamment une rencontre avec certains membres de la direction et la remise d'un manuel de référence contenant les renseignements essentiels à l'exercice de ses fonctions.

De plus, au besoin et sur demande, des rencontres sont organisées avec du personnel spécialisé de la Fédération pour aider les administrateurs à approfondir leur connaissance générale de certains dossiers stratégiques.

Le programme de formation des membres du conseil d'administration s'intégrera à la programmation des activités de Desjardins Institut coopératif, le nouvel institut de formation à l'intention des dirigeants bénévoles et gestionnaires du Mouvement des caisses Desjardins. La mission de cet institut compta trois volets: Savoir-être Desjardins; Gouvernance et management Desjardins; Innovation Desjardins.

¹ Les CORE sont des instances démocratiques de la Fédération dont les responsabilités décisionnelles sont, dans chacune des régions : adoption du plan d'affaires régional, octroi des commandites et dons et désignation de représentants de Desjardins auprès d'organismes externes régionaux.

7) TAILLE DU CONSEIL Le conseil d'administration a une taille qui donne la priorité à la représentation adéquate des caisses de ses 16 régions couvrant le territoire de la province de Québec. Aussi, la présence de quatre directeurs généraux de caisse assure au conseil d'administration que les orientations adoptées par le conseil d'administration et leurs plans de mise en œuvre soient adaptés à la réalité des caisses.

Le nombre assez élevé d'administrateurs est compensé par une gestion efficace des réunions et par une bonne discipline que s'imposent les administrateurs eux-mêmes. De plus, les rencontres informelles entre le président du conseil et chef de la direction et ses administrateurs la veille des réunions du conseil d'administration accroissent l'efficacité des réunions formelles.

8) POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR LES ADMINISTRATEURS Le conseil d'administration a adopté une politique sur le versement de la rémunération de ses administrateurs. Cette politique tient compte des responsabilités, des risques et des exigences inhérents à leurs fonctions. Elle est conforme aux tendances de l'industrie. Par ailleurs, au cours de 2003, la Commission de la gouvernance examinera les pratiques qui ont cours dans l'industrie.

De plus, conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers*, l'enveloppe budgétaire globale pour le versement des jetons de présence des membres du conseil d'administration et du conseil de déontologie est autorisée par l'assemblée générale de la Fédération.

9) COMPOSITION DES COMMISSIONS ET COMITÉS Le conseil d'administration a créé les divers commissions et comités dont il a besoin pour exercer ses responsabilités de surveillance et de contrôle et alléger son fonctionnement. Ces commissions et comités sont composés en quasi-totalité ou en totalité de personnes non reliées. Leurs mandats seront revus au début de 2003 à la lumière des résultats de l'évaluation de la performance des instances décisionnelles de la Fédération. (Voir liste des comités et commissions et leurs mandats à la page 112.)

10) RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE LA GOUVERNANCE Le conseil d'administration a confié à la Commission de la gouvernance le mandat de veiller à l'application et à l'évolution du programme de gouvernance à la lumière des nouvelles tendances de l'industrie; celle-ci formule au conseil d'administration ses observations et recommandations.

11) LIMITES DE L'AUTORITÉ DU COMITÉ DE DIRECTION Les responsabilités du président du conseil et chef de la direction du Mouvement sont précisées dans le règlement de régie interne de la Fédération. Il en est de même pour le président et chef de l'exploitation de la Fédération. Le conseil d'administration a aussi établi un partage très clair des responsabilités entre le conseil d'administration et le comité de direction.

Les objectifs annuels du président du conseil et chef de la direction du Mouvement sont recommandés au conseil d'administration par le Comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement. En ce qui concerne les objectifs du président et chef de l'exploitation de la Fédération, ses objectifs sont fixés par le conseil d'administration à l'intérieur du régime d'intéressement en vigueur à la Fédération.

Une évaluation annuelle permet de mesurer l'atteinte de ces objectifs. En ce qui concerne le président du conseil et chef de la direction du Mouvement, sous la supervision du comité mentionné précédemment, chaque administrateur participe de façon anonyme, en l'absence des membres de la direction, à cette évaluation, et ce à partir d'une grille préétablie par ce comité.

12) INDÉPENDANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION FACE AU COMITÉ DE DIRECTION Le conseil d'administration a mis en place différentes structures et procédures pour assurer son indépendance vis-à-vis de la direction de la Fédération:

- 1) un seul poste d'administrateur est occupé par un membre de la direction (président du conseil et chef de la direction du Mouvement);
- 2) tenue de rencontres informelles des administrateurs la veille de chacune des réunions du conseil d'administration, dont le président du conseil et chef de la direction fait le suivi auprès des membres de la direction;
- 3) le fait que soit confié à la Commission de la gouvernance (dont un seul membre est une personne reliée) le mandat:
 - a) d'administrer la relation du conseil d'administration avec le comité de direction de la Fédération et
 - b) de voir à ce que le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités;
- 4) les membres de la Commission Ressources humaines et du Comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement reçoivent l'appui d'un conseiller externe pour les dossiers touchant la rémunération globale des cadres.

L'assemblée générale de la Fédération n'entend pas séparer les fonctions de président du conseil et de président et chef de la direction du Mouvement parce que le titulaire de cette fonction est un dirigeant élu par un collège électoral de 241 personnes, dont la responsabilité première est de veiller à la protection des intérêts des membres de Desjardins. Il estime qu'il est essentiel que le président du conseil connaisse intimement les activités et les affaires de la Fédération et du Mouvement pour jouer efficacement son rôle de rassembleur, que ce soit auprès des dirigeants élus, des membres ou de la direction des différentes composantes de Desjardins.

Notons que l'assemblée générale a créé le poste de président et chef de l'exploitation de la Fédération pour dégager le président du conseil et chef de la direction du Mouvement des considérations opérationnelles. D'ailleurs, le comité de direction est présidé par ce président et chef de l'exploitation; le président du conseil et chef de la direction y siège pour s'assurer que les orientations du conseil d'administration sont bien intégrées dans les dossiers.

13) COMITÉ DE VÉRIFICATION - MANDAT ET COMPOSITION La Commission Vérification et Inspection (CVI) remplit le rôle d'un comité de vérification pour la Fédération. Elle est composée en totalité de personnes non reliées dont deux ont des expertises comptables, dont celle qui assume la présidence de la Commission.

Les rôles et les responsabilités de la Commission sont définis de façon à donner à ses membres une indication claire de leurs fonctions qui sont de l'ordre de la surveillance. La CVI dispose des pouvoirs et de toute l'information voulue pour remplir son mandat. Elle reçoit toute l'information financière et supervise la mise en place d'un contrôle efficace et les redditions de comptes requises. Elle dispose de voies de communication directes avec les responsables de la Vérification interne du Mouvement, du Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins ainsi qu'avec les vérificateurs externes pour discuter et passer en revue certaines questions, le cas échéant. Au besoin, la CVI peut échanger avec eux sans la présence des gestionnaires responsables.

La CVI doit veiller à l'indépendance du secteur de la vérification interne du Mouvement.

14) ENGAGEMENT DE CONSEILLERS EXTERNES Un administrateur peut retenir les services d'un conseiller externe aux frais de la Fédération. Toutefois, pour assurer la pertinence du recours à de tels conseillers, une demande en ce sens doit être adressée à la Commission de la gouvernance.

Mandats des commissions, comités et conseil de déontologie de la Fédération

COMITÉ EXÉCUTIF (composé de 7 administrateurs)

Ce comité exerce les mêmes fonctions et les mêmes pouvoirs que le conseil d'administration, à l'exclusion de ceux que le conseil d'administration se réserve ou attribue à un autre comité ou à une commission. Son mandat a été précisé par le conseil d'administration. Il a tenu 11 réunions en 2002.

SES MEMBRES:

Alban D'Amours, président du CA

Madeleine Lapierre, vice-présidente du CA
Pierre Tardif, secrétaire du CA
André Gagné
Olivier Lavoie
André Shatskoff
Sylvie St-Pierre-Babin

COMMISSION VÉRIFICATION ET INSPECTION (composée de 5 administrateurs)

Cette commission supervise les activités de la Vérification interne du Mouvement et du Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières Desjardins. Elle soutient le conseil d'administration dans ses responsabilités de surveillance et de contrôle. Elle agit comme comité de vérification de la Fédération. Elle a tenu 13 réunions en 2002.

SES MEMBRES:

Andrée Lafortune, FCA, présidente

Jean-Guy Bureau
Raymond Gagné
Pierre Leblanc, FCA
Jacqueline Mondy

COMMISSION ORIENTATION COOPÉRATIVE (composée de 5 administrateurs)

Cette commission assure une vigie du respect des valeurs coopératives et des éléments de la distinction coopérative. Au besoin, elle formule des recommandations au conseil d'administration. En 2001, cette commission s'est vu confier le mandat de superviser la préparation du congrès des dirigeants et dirigeantes dont les assises auront lieu en mars 2003. Elle a tenu 14 réunions au cours de l'année 2002.

SES MEMBRES:

Clément Samson, président

Frances Carrier
Marcel Lauzon
Sylvie St-Pierre-Babin
Benoit Turcotte

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES (composée de 5 administrateurs)

Cette commission a le mandat de revoir périodiquement le positionnement de la rémunération globale du Mouvement afin de permettre à celui-ci de maintenir une position concurrentielle sur le marché. Elle s'assure que les pratiques de rémunération en application dans le Mouvement respectent les politiques et principes directeurs du Mouvement. Le mandat de cette commission exclut l'examen des dossiers touchant les conditions d'emploi du président du conseil et chef de la direction. Elle a tenu 10 réunions en 2002.

SES MEMBRES:

Alban D'Amours, président du CA

Madeleine Lapierre, vice-présidente du CA
Pierre Tardif, secrétaire du CA
Raymond Gagné
Denis Paré

COMITÉ SUR LA RÉMUNÉRATION GLOBALE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION DU MOUVEMENT

Au début de 2003, le conseil d'administration a créé le Comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction dont la totalité des membres sont des administrateurs non reliés. Ce comité a pour mandat de formuler des recommandations au conseil d'administration concernant la fixation de la rémunération et des conditions de travail ainsi que la fixation et l'évaluation des objectifs annuels du président et chef de la direction.

SES MEMBRES:

Madeleine Lapierre, vice-présidente du CA
Pierre Tardif, secrétaire du CA
Raymond Gagné
Denis Paré

COMMISSION DE LA GOUVERNANCE (composée de 5 administrateurs)

Cette commission a pour mandat d'appuyer le conseil d'administration dans l'application et l'évolution du programme de gouvernance. Elle supervise également le processus menant à la recommandation de candidatures pour les postes d'administrateur des filiales du Mouvement. Elle est aussi responsable de superviser le programme d'évaluation des membres du conseil d'administration et de ses commissions et comités. La Commission de la gouvernance a tenu huit réunions en 2002.

SES MEMBRES:

Alban D'Amours, président

Pierre Tardif, secrétaire du CA
André Gagné
André Lachapelle
Pierre Leblanc

COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT (composé de représentants des employeurs, des participants, des retraités et d'un membre externe)

Le conseil d'administration assume les responsabilités de la gestion saine et prudente du régime de rentes en conformité avec les lois et les règlements. Le Comité de retraite est l'administrateur du Régime de rentes du Mouvement Desjardins et le fiduciaire de la caisse de retraite. Ses responsabilités sont établies dans la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec et par le conseil d'administration, à l'intérieur du Règlement du régime de rentes du Mouvement Desjardins. Le Comité de retraite est appuyé par un comité de placement dont le mandat est de surveiller l'observance et l'application de la politique de placement établie. Le Comité de retraite a tenu cinq réunions en 2002.

SES MEMBRES PROVENANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS:

Madeleine Lapierre, présidente

Jacques Baril, secrétaire
Reynald Harpin
André Jean, vice-président
Olivier Lavoie
Paul-André Lavoie
Denis Paré

OBSERVATRICE, REPRÉSENTANTE DES EMPLOYEURS

Louise Charbonneau

OBSERVATEURS, REPRÉSENTANTS DES PARTICIPANTS

Yvon Lesiège
Johanne Rock

REPRÉSENTANTS DES PARTICIPANTS:

Odette Breton
Gérard Cormier
Edgar Joly
Michel Michaud
Clément Roberge

COMITÉ DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUES (composé de membres de la direction)

Ce comité appuie le président et chef de la direction du Mouvement et le conseil d'administration dans leur responsabilité d'assurer une direction unique pour le Mouvement. En ce sens, il appuie le conseil d'administration dans l'intégration des orientations stratégiques du réseau coopératif et de ses filiales et dans les stratégies de développement des affaires. Il a tenu 10 réunions en 2002.

SES MEMBRES:

Alban D'Amours

Bertrand Laferrière

Pierre Brossard

Pauline D'Amboise

Jean-Pierre DeMontigny

Marc Jean

Jean-Guy Langelier

Monique F. Leroux

Marcel Pepin

Bruno Riverin

président du conseil et chef de la direction du Mouvement

président et chef de l'exploitation de la Fédération

premier vice-président Affaires institutionnelles et adjoint exécutif au président du Mouvement

Secrétaire générale de la Fédération

président et chef de l'exploitation des Valeurs mobilières Desjardins

premier vice-président Planification et coopération et adjoint exécutif au président et chef de l'exploitation

président et chef de l'exploitation de la Caisse centrale Desjardins

présidente de Desjardins Société financière et chef de la direction des filiales

premier vice-président exécutif et chef des Affaires corporatives

président et chef de l'exploitation d'Investissement Desjardins

CONSEIL DE DÉONTOLOGIE (composé de dirigeants élus)

L'assemblée générale a créé un Conseil de déontologie, indépendant du conseil d'administration dont elle élit les membres parmi les dirigeants élus. Le conseil de déontologie bénéficie de l'appui d'une équipe de soutien relevant du Secrétariat général de la Fédération.

Globalement, le Conseil de déontologie a pour rôle d'adopter les règles déontologiques applicables aux dirigeants du Mouvement et aux employés de la Fédération, des caisses et des filiales (dirigeants seulement), de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration et de voir à ce qu'elles soient respectées par les caisses et la Fédération, d'appuyer les caisses et la Fédération dans l'application des règles déontologiques, d'émettre des avis, observations et recommandations en matière de déontologie et d'éthique, particulièrement en cas de dérogation, d'aviser le conseil d'administration dans les cas de dérogation aux règles déontologiques et lorsque la Fédération contrevient à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et aux règlements se rapportant aux transactions intéressées et aux règles sur les conflits d'intérêt, de s'assurer que soient traitées les plaintes concernant la Fédération provenant des caisses ou d'autres membres de la Fédération (Caisse centrale, sociétés de portefeuille, fédérations de l'Ontario, du Manitoba et des caisses acadiennes), de veiller à l'indépendance et à l'objectivité du Service d'inspection et du Service de vérification de la Fédération à l'égard des caisses et de faire des recommandations au président de la Fédération pour la nomination de la personne devant assurer la direction de ces services.

SES MEMBRES:

Hélène Lee-Gosselin, présidente

Norman Grant, secrétaire

Éric Béchard

Isabelle Bourgeois

Marcel Cardinal

Marc Méthot

Claire Sarrazin

Glossaire de termes financiers

Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations :

Titre d'emprunt à court terme, négociable sur le marché monétaire, qu'une institution financière garantit en faveur d'un emprunteur en échange d'une commission d'acceptation.

Actif et instruments financiers hors bilan pondérés en fonction du risque :

Il s'agit d'une partie intégrante du calcul des ratios du capital en fonction des risques. Le montant nominal des éléments d'actif à faible risque est escompté en utilisant des facteurs de pondération des risques dans le but de tenir compte d'un risque comparable dans le cas de tous les types d'éléments d'actif. Le risque inhérent aux instruments financiers hors bilan est aussi pris en considération, d'abord en rajustant les valeurs nominales aux équivalents du bilan (ou de crédit), ensuite en appliquant les facteurs de pondération des risques appropriés.

Appariement : Ajustement des échéances de l'actif et du passif ainsi que des éléments hors bilan de manière à minimiser le risque de taux d'intérêt et le risque de taux de change.

Biens administrés et biens sous gestion : Biens administrés ou gérés par une institution financière dont les propriétaires bénéficiaires sont les membres et les clients. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente, tandis que les services offerts à l'égard des biens sous gestion comprennent le choix des placements de même que la prestation de conseils liés aux placements. Ces biens peuvent aussi être administrés par l'institution financière.

Compte de négociation : Ensemble des valeurs mobilières détenues à court terme à des fins d'arbitrage.

Compte de placement : Ensemble des valeurs mobilières détenues avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que d'autres placements à long terme offrent des conditions plus avantageuses.

Contrat de change à terme : Engagement de vendre ou d'acheter un montant fixe de devises à une date ultérieure et à un taux de change convenus.

Contrat de garantie de taux d'intérêt : Engagement obligeant deux parties à effectuer un règlement au comptant à une date ultérieure à l'égard de la différence entre le taux d'intérêt contractuel et le taux d'intérêt en vigueur sur le marché pour un capital nominal. Lorsqu'il est utilisé comme couverture, le contrat de garantie de taux protège contre les fluctuations des taux d'intérêt.

Couverture : Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser ou gérer les risques liés au marché, aux taux d'intérêt ou aux devises.

Débentures subordonnées : Obligations non garanties dont le remboursement, dans l'éventualité d'une liquidation, est subordonné aux créances des déposants et de certains autres créanciers.

Engagement de crédit : Facilités de crédit offertes aux membres et aux clients sous forme de prêts et d'autres modes de financement figurant au bilan ou sous forme de produits hors bilan comme les garanties, les lettres de crédit et les prêts de titres.

Garanties et lettres de crédit de soutien : Essentiellement un engagement irrévocable d'une institution financière d'effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne pourrait respecter ses obligations financières envers des tiers.

Instrument financier dérivé : Contrat dont la valeur est fonction principalement des taux d'intérêt ou des taux de change. L'utilisation d'instruments financiers dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction de risques actuels ou prévus, y compris les risques de taux d'intérêt et de change et d'autres risques de marché.

Instruments financiers hors bilan : Gamme variée de produits offerts aux clients qui se divisent en deux grandes catégories: (i) les ententes de crédit qui offrent aux membres et aux clients une protection quant aux liquidités; (ii) les instruments financiers dérivés.

Montant théorique : Montant notionnel de référence sur la base duquel sont calculés les paiements à l'égard d'instruments comme les contrats de garantie ou les swaps de taux d'intérêt. Ce capital est dit « théorique » puisqu'il ne fait l'objet d'aucun échange.

Option sur indice boursier : Droit (par opposition à obligation) de vendre (option de vente) ou d'acheter (option d'achat) à ou avant une date d'échéance, une quantité donnée d'un indice boursier à un prix déterminé (prix d'exercice).

Part permanente : Titre de capital offert aux membres des caisses.

Prêts de titres : Opérations dans le cadre desquelles une institution financière agit à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière, qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli.

Prêts douteux : Les prêts sont classés à titre de prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il est à peu près certain qu'il sera impossible de recouvrer le capital et les intérêts aux dates prévues. Les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont généralement constatés selon la méthode de la comptabilité de caisse lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, sauf s'ils sont garantis de façon adéquate et qu'ils sont en voie de recouvrement. Tous les prêts sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours.

Provision cumulative pour pertes sur prêts : Montant que la direction considère comme adéquat pour couvrir les pertes sur créances attendues reliées au portefeuille de prêts, aux lettres de garantie et aux lettres de crédit. Les provisions spécifiques et la provision générale haussent la provision cumulative pour pertes sur prêts qui est diminuée par les radiation nettes de recouvrements.

Provisions et pertes sur prêts : Imputation qui s'ajoute à la provision cumulative pour pertes sur prêts. Des provisions spécifiques sont constituées afin de ramener la valeur comptable de certains éléments d'actif (surtout des prêts) à une valeur de réalisation estimative. La provision générale est établie pour les pertes attendues à l'égard du total des prêts notamment dans un secteur d'activité lorsque les pertes sur prêts ne peuvent pas encore être établies sur une base individuelle.

Revenu net d'intérêt : Différence entre ce qu'une institution financière reçoit sur ses éléments d'actif tels que les prêts et les valeurs mobilières et ce qu'elle paie sur ses éléments de passif tels que les dépôts et les débentures subordonnées.

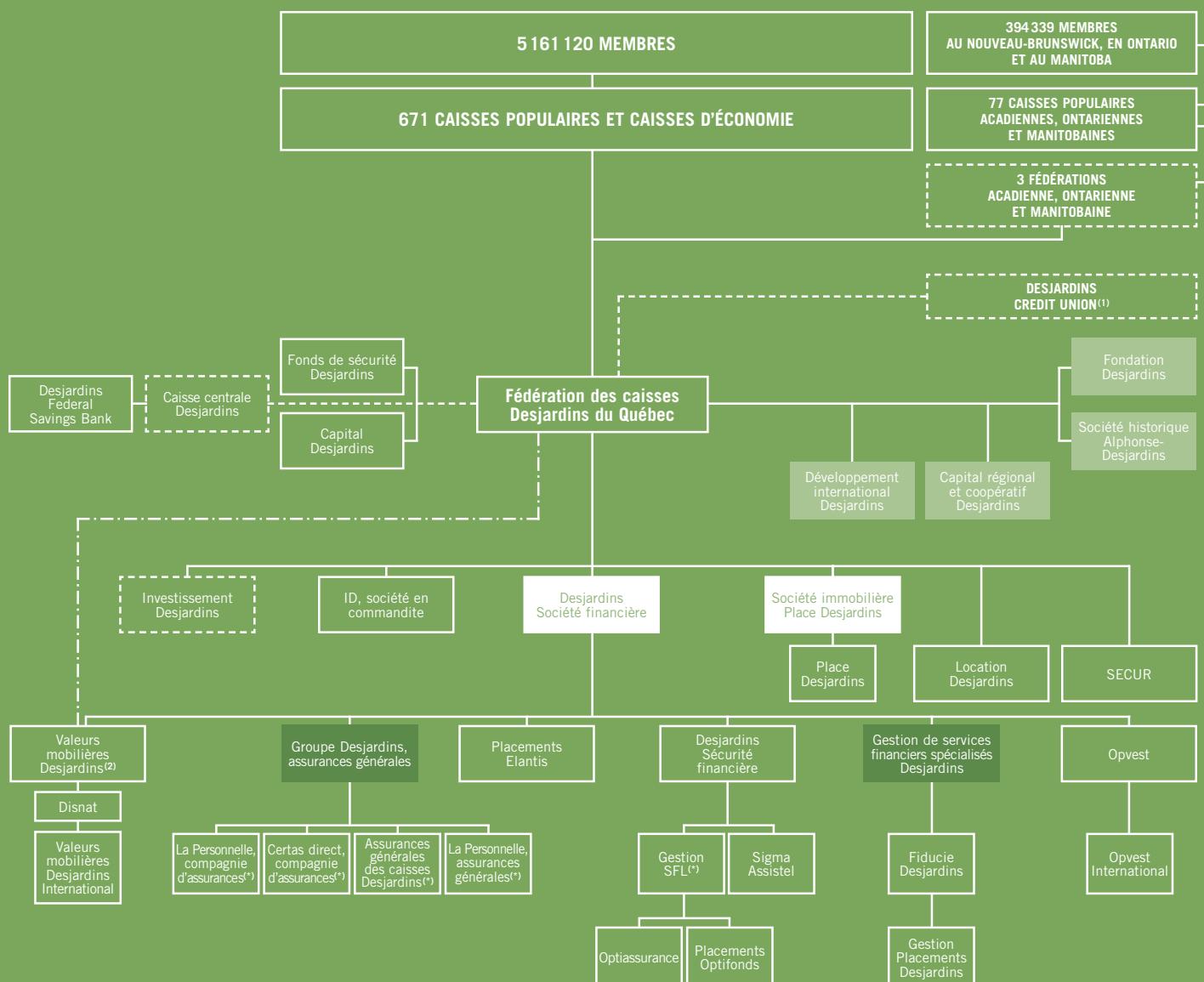
Ristourne : Affectation des excédents en fonction des transactions effectuées par le membre avec sa caisse, décidée par l'assemblée générale.

Société filiale : Société dans laquelle le Mouvement des caisses Desjardins détient une participation majoritaire.

Société satellite : Société dont le Mouvement des caisses Desjardins au Québec détient entre 20 % et 50 % du capital-actions.

Valeur estimative du marché : Évaluation au taux du marché, à la date de clôture de l'exercice, des valeurs mobilières et des instruments financiers dérivés détenus.

Mouvement des caisses Desjardins



- LIEN DE DIRECTION AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION DU MOUVEMENT
- LIEN DE PROPRIÉTÉ
- MEMBRES AUXILIAIRES
- SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE
- SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE INTERMÉDIAIRES
- SOCIÉTÉS RATTACHÉES À LA FÉDÉRATION

NOTES :

⁽¹⁾ Les instances décisionnelles de Desjardins Credit Union et de la Fédération des caisses Desjardins du Québec se prononceront sous peu pour l'adhésion de cette composante comme membre auxiliaire de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁽²⁾ Le transfert de propriété de Valeurs mobilières Desjardins vers la Fédération des caisses Desjardins du Québec est prévu pour le 31 mars 2003.

^(*) Propriété partagée

Au 31 décembre 2002. L'organigramme ne traduit pas la structure légale de propriété.

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre

	2002	2001	2002	2001		
	Québec	Extérieur du Québec	Mouvement Total	Québec	Extérieur du Québec	Mouvement Total
Nombre d'employés total	37 320	1 932	39 252	36 851	1 965	38 816
Réseau coopératif des caisses Desjardins	27 245	1 932	29 177	27 708	1 965	29 673
Sociétés filiales et autres entités du Mouvement ⁽¹⁾	10 075	—	10 075	9 143	—	9 143
Nombre de membres	5 161 120	394 339	5 555 459	5 165 173	395 270	5 560 443
Nombre de dirigeants bénévoles	7 980	761	8 741	9 514	754	10 268
Nombre de caisses membres	671	77	748	814	87	901
Nombre de centres de service	849	178	1 027	754	150	904
Nombre de guichets automatiques	2 688	210	2 898	2 633	206	2 839

⁽¹⁾ Comprend également les employés qui travaillent au sein des sociétés filiales ayant des activités à l'extérieur du Québec.

www.desjardins.com
1 800 CAISSES

